



HAL
open science

LYON, LA FABRIQUE D'UNE VILLE GAY-FRIENDLY

Fabien Benoit

► **To cite this version:**

| Fabien Benoit. LYON, LA FABRIQUE D'UNE VILLE GAY-FRIENDLY . 2015. hal-01823445

HAL Id: hal-01823445

<https://hal.science/hal-01823445>

Submitted on 26 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LYON, LA FABRIQUE D'UNE VILLE GAY-FRIENDLY

FABIEN BENOÎT

**VA APU
Promotion 60**

Le 02/07/15

Président du jury : M. Martinais Emmanuel
Maître de TFE : M. Duchêne François
Expert de TFE : M. Idier Antoine

NOTICE ANALYTIQUE

| | NOM | PRENOM | |
|-----------------------------|---|---|----------------------------|
| AUTEUR | BENOIT | FABIEN | |
| TITRE DU TFE | Lyon, la fabrique d'une ville gay-friendly | | |
| | ORGANISME D'AFFILIATION ET LOCALISATION | NOM PRENOM | |
| MAITRE DE TFE | ENTPE Vaulx en Velin | Duchêne François | |
| COLLATION | Nbre de pages du rapport 104 pages | Nbre d'annexes (Nbre de pages) 1 annexe | Nbre de réf. biblio. 43 |
| MOTS CLES | Communauté, milieu, quartier, LGBTI (Lesbiennes, bi, gay, transsexuels, intersexes), empowerment, lobbying | | |
| TERMES GEOGRAPHIQUES | Région Rhône-Alpes, Métropole, Ville de Lyon, Croix Rousse, 1 ^{er} arrondissement, presqu'île | | |
| RESUME | <p>Comprendre la construction des politiques urbaines en faveur de la communauté homosexuelle à Lyon sera la principale question de ce mémoire de fin d'études. Au-delà d'identifier les acteurs clés participant à l'élaboration de ces politiques, ce travail cherche à rendre compte de leurs interactions à travers une analyse de trois politiques particulières. L'enquête de terrain vise également à saisir et déchiffrer certains concepts tels que celui de la communauté homosexuelle, ses dynamiques et ses contours géographiques identifiés par un certains « espace urbain gay ». Enfin cette étude place ces mesures dans le contexte politique local afin de dégager les conséquences en termes d'affichage politique de la ville de Lyon.</p> | | |
| ABSTRACT | <p>Understand the construction of urban policies in favor of the homosexual community in Lyon will be the main issue of this graduation memory. Beyond identifying the key actors involved in the development of these policies, this work seeks to account for their interactions through an analysis of three specific policies. The field survey also aims to capture and decipher some concepts such as the gay community, its dynamics and its geographical contours identified by some "gay urban space." Finally, this study puts these measures in the local political context in order to identify the consequences in terms of political view of the city of Lyon.</p> | | |

Remerciements

Ce mémoire de fin d'études est le résultat d'un travail de recherche de près de 4 mois. Tout d'abord je souhaite remercier Monsieur Duchêne François, maître de recherche de ce mémoire, pour son aide précieuse et pour le temps qu'il m'a accordé.

Merci à Monsieur Martinais Emmanuel et Monsieur Idier Antoine qui m'ont transmis des références bibliographiques pertinentes dans mon sujet de recherche et qui ont accepté de composer le jury de ma soutenance.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont accepté de répondre à mes questions durant mon travail de recherche.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à mes amis qui ont directement perçu l'intérêt scientifique de ce sujet de recherche. Leurs soutiens et leurs motivations ont été d'une grande aide.

Introduction générale

En Juin 2014, le magazine Têtu¹ publiait un dossier spécial, intitulé « Palmarès des villes gay-friendly », dans lequel la ville de Lyon arrive en tête, avec les résultats ci-contre². Qu'est-ce qu'une ville gay-friendly ? Si ce qualificatif, que l'on pourrait traduire par « amical envers les homosexuels », peut paraître un peu flou, en voici une première définition : il s'agit d'un « anglicisme se référant à des lieux, des politiques, des personnes ou des institutions qui sont ouverts et accueillants envers les gays (et membres de la communauté LGBT en général) afin de créer un environnement de soutien, de respect, d'égalité sans jugement³ ». Le magazine Têtu

CRITERES

POLITIQUES PUBLIQUES



CULTURE



SOCIABILITÉ LGBT



VOTE DES LECTEURS



DYNAMIQUE ASSOCIATIVE



considère cinq critères pour réaliser ce classement : les politiques publiques, le dynamisme des associations, la présence de lieux de sortie ou « sociabilité LGBT », l'offre culturelle et enfin le « bien-être ressenti » qui est jugé grâce aux notes des internautes résidants dans les différentes villes. Le magazine note une participation de 4000 personnes, femmes et hommes confondus. Le classement prend en compte les 24 plus grandes aires urbaines⁴ de France (hors Paris). C'est ainsi que Lyon arrive en tête en 2014, en 2009, et 2^{ème} en 2010. En 2014, Toulouse, Montpellier, Nantes et Nice se classent juste après dans cet ordre. Derrière ce classement, qui peut paraître anecdotique tant le magazine Têtu ne représente pas une revue scientifique, la visibilité des mouvements homosexuels ou de la « communauté homosexuelle » dans son ensemble interroge chercheurs, urbanistes, politologues, sociologues... autant de professions qui côtoient l'espace urbain et la ville. Elle interpelle

aussi hommes et femmes sensibles à la cause homosexuelle, qui, après les nombreux combats menés pour la reconnaissance de leurs droits, récoltent le fruit des générations passées et aspirent

¹ Magazine Têtu Juin 2014, dossier spécial, « Palmarès des villes gay-friendly »

² Source : Magazine Têtu Juin 2014, dossier spécial, « Palmarès des villes gay-friendly »

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gay-friendly>

⁴ Définition INSEE : Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

à vivre dans un espace public ouvert, bienveillant et respectueux. Jeune futur ingénieur en urbanisme, nous nous retrouvons au croisement de ces interrogations.

Pour structurer notre réflexion, nous avons commencé à nous intéresser aux modes de production de ce palmarès et à la question de ses effets. La question qui nous a d'abord intéressé était de savoir si ce palmarès, au même titre qu'un autre label gage de qualité d'un certain cadre de vie, avait été construit localement dans une logique de compétition accrue entre les territoires, engendrée notamment par les lois successives de décentralisation. Or il semble qu'il n'en soit rien. Ce palmarès se révèle anecdotique, sa considération semble faible au niveau local, tant de la part des pouvoirs publics que du public visé. Nous ne retiendrons donc cette approche que comme une entrée en matière dans le sujet, et conserverons la méthode du magazine que comme un point d'accroche pour entrer dans notre terrain d'étude.

Problématique et questionnement

La question centrale de ce mémoire pourra se formuler de la façon suivante : Quels sont les mécanismes, les jeux d'acteurs et les éléments de contexte autant historiques, conceptuels que politiques qui entrent en jeu dans la fabrique de politiques publiques rendant une ville gay-friendly ?

Par l'usage du mot « fabrique », nous entendons accorder de l'importance aux « bricolages institutionnels » nés de rencontres interpersonnelles autant qu'aux actions publiques construites et débattues démocratiquement.

Pour cela, un aspect important de notre travail consiste en premier lieu à décoder la polysémie des termes de « communauté homosexuelle », et du « milieu LGBT ou gay ». Acteurs primordiaux dans la construction de ces politiques publiques, le groupe constitué des LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels) semble adopter des contours difficiles à saisir. Comment ces termes se définissent-ils ? Par quels moyens ? Les LGBT sont-ils également représentés sur notre terrain d'étude ? Se résument-ils aux associations LGBT et aux commerces ? Nous nous interrogerons aussi sur les complémentarités et concurrences qui saisissent associations LGBT, à but non lucratif, et commerces LGBT, à but marchand. Ces deux acteurs forment-ils un ensemble cohérent ? Quelles sont leurs dynamiques propres ? L'accueil et la convivialité affichés comme premières missions de ces associations sont-elles toujours

d'actualité avec l'émergence de nouvelles technologies (internet, applications de rencontres sur smartphone, etc.) ? Autrement dit, l'espace joue-t-il toujours un rôle important face aux réseaux virtuels dans la facilitation des interrelations ? Quelle est la visibilité du groupe social LGBT dans la ville ? S'identifie-t-il à des espaces géographiques visibles dans la ville ? Autrement dit, peut-on parler d'un quartier gay lyonnais, comme il en existe à Paris, Vancouver ou San Francisco par exemple ?

Nous dresserons ensuite un état des lieux de ces politiques publiques locales, et adopterons une approche davantage centrée sur les acteurs publics et institutionnels. Quels élus ou agents publics s'occupent de ces questions et dans quelles instances : Grand Lyon, ville de Lyon, mairie(s) d'arrondissement ? S'agit-il de politiques publiques produites dans un cadre défini à l'avance, de façon concertée et avec des objectifs précis ? Ou bien s'agit-il juste d'une suite de mesures simultanées répondant à une certaine demande sociale ? Nous nous intéresserons aussi à la dimension proprement politique des ces processus, en interrogeant en particulier la place et le rôle de l'association « Homosexualités et Socialisme », proche du PS.

L'étude notamment de trois cas précis – le centre LGBTI, le festival Écrans Mixtes et le centre de documentation LGBT de la bibliothèque de la Part Dieu – peut-elle mettre en évidence un « processus qui permet aux individus et aux groupes d'accéder à plus de *power*, c'est-à-dire à plus de marge de manœuvre, à plus de capacités d'initiative pour devenir les acteurs de leur vie ? »⁵ Autrement dit, pouvons-nous mettre en évidence un processus d'empowerment ? Cet empowerment pourrait-il se résumer de façon plus caricaturale à du lobbying ou dans une autre mesure à une forme de néo-corporatisme ? La cause LGBT est-elle défendue par des acteurs institutionnels interchangeable, ou contient-elle une dimension plus intime et personnelle ? Autrement dit, avoir les mêmes pratiques sexuelles serait-il un élément facilitateur pour la construction de politiques en faveur du milieu LGBT ? Du coup, l'une des conditions nécessaires pour que ce processus se mette en place, n'est-il pas qu'il s'opère dans la discrétion ? Sans cette discrétion, la ville de Lyon pourrait-elle afficher de telles politiques gay-friendly ?

⁵Cf. Balazard. H et Genestier. P, 2009, p.4

Méthodologie

Pour la réalisation de ce travail d'enquête, nous avons travaillé sur un certain nombre de documents écrits et d'archives qui nous ont été confiés⁶.

Ce travail de collecte d'informations s'accompagne de quinze entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs participant à la construction des politiques publiques LGBT. Nous retrouverons la liste des personnes interrogées en Annexe 1⁷. Les entretiens se sont déroulés dans des lieux neutres (café, restaurant) et ont duré chacun entre 1h et 2h, à l'exception notable de ceux effectués auprès d'agents du cabinet du maire. À la suite de certains entretiens qui se sont bien déroulés, où une confiance s'est installée, les personnes interrogées se sont proposées de faire fonctionner leurs réseaux de connaissances pour que nous puissions avoir des entretiens avec des gens ayant refusé jusque-là de nous recevoir. De manière générale, le sujet traité oblige à aborder des éléments délicats, touchant à l'intime, et souvent en lien avec l'orientation sexuelle des enquêtés. « Étudier l'intime c'est mettre en place une relation particulière à l'autre »⁸. Cela s'est traduit par une capacité d'écoute, l'usage parfois du tutoiement pour mettre en confiance la personne interrogée. Dans la restitution des propos tenus, nous préférons présenter les enquêtés par leurs fonctions, à l'exception de quelques personnes qui ont souhaité apparaître *ad nomen*.

Notre étude se base à l'échelle de la ville de Lyon, et se trouve bornée par le mandat en cours de Gérard Collomb comme maire de Lyon, depuis mars 2001. Cette période correspond à un moment où les questions sociétales liées aux droits homosexuels ont été mises à l'agenda local de la ville de Lyon.

Présentation du plan du document

Ce mémoire s'organise en trois principales parties. Dans un premier temps, nous posons les jalons de notre objet d'étude : la communauté homosexuelle, ses contours et ses évolutions.

⁶ Nous avons également fait une demande aux archives municipales de Lyon pour consulter des documents de certains services de la municipalité qui étaient protégés pour des raisons de respect de la vie privée. Cette demande a été faite le 6 mars 2015, et accordée seulement le 12 mai 2015, au moment où nous commençons la rédaction de ce mémoire. Malheureusement, la lenteur des démarches administratives ne nous a pas permis de travailler sur ces sources.

⁷ Malgré nos nombreuses relances, quelques entretiens souhaités n'ont pu se faire, notamment auprès de madame la maire du 1^{er} arrondissement, où bien auprès des membres de la Lesbian and Gay Pride, très occupés avec l'organisation de la quinzaine des fiertés.

⁸ Cf. Robineau. J, 2010, p.105

Dans un second temps, nous reviendrons sur un état des lieux des mesures mises en place en faveur de la communauté homosexuelle ces quatorze dernières années, avec un zoom sur trois mesures précises. Enfin dans une dernière partie, nous mettrons en lumière la fabrique de cette politique publique conjointement par la sphère politique locale et la communauté homosexuelle, dans un contexte politique lyonnais sensible.

Partie I : Communautés, contours et mutations

I.1 Une nébuleuse dans le brouillard

Il est d'une certaine logique de commencer par cerner l'objet de notre étude, celui de la communauté homosexuelle telle qu'elle est abordée dans la littérature scientifique et telle que nous l'avons observée sur notre terrain d'étude. Nous allons ainsi commencer ce mémoire par définir certains termes polysémiques et fixer un cadre géographique à notre étude.

I.1.1 Une communauté de noyaux et de réseaux qui s'entrecroisent...

Notons tout d'abord la pluralité des termes que nous pouvons utiliser : Communauté homosexuelle, communauté LGBT/gay/lesbienne, milieu LGBT/gay, ghetto homosexuel, tant de dénominations aux significations différentes.

Intéressons-nous d'abord au terme de « communauté ». Couramment utilisé, polysémique et parfois même anxiogène, il serait illusoire de vouloir donner ici une définition précise qui nous permettrait de nommer avec exactitude l'objet de notre étude. Nous préférons tout d'abord dégager des pistes de réflexions issues de la littérature scientifique qui nous permettront de mieux caractériser la communauté que nous avons observée.

Une première définition du Dictionnaire des Sciences Humaines décrit une communauté comme « l'idée d'un espace physique ou social restreint dans lequel se développent des liens d'interconnaissance, l'acceptation de règles de conduite et un sentiment d'appartenance. » (Gresle. F, Panoff. M, Perrin. M. Tripier. P, 1990, p.61).

Le philosophe et sociologue allemand Ferdinand Tönnies est un des premiers chercheurs à donner une définition de communauté, dans laquelle il oppose ce terme à celui de « société ». Robert Plank reprend la définition de Tönnies quelques années plus tard et définit la communauté comme « un lieu où les individus résident, où ils coopèrent et mènent éventuellement une vie commune. [...] la communauté devient la base physique, l'objet visible sur laquelle les sociétés

se fondent »⁹. De ces premières définitions théoriques nous retiendrons les termes de sentiment d'appartenance, d'espace et de liens particuliers entre chaque membre de la communauté.

À regarder de plus près ces liens particuliers d'interconnaissance touchant à l'objet étudié, nous dirions au premier abord qu'il s'agit d'une orientation et de pratiques sexuelles spécifiques. Ainsi, souvent dans le langage courant, comme le condamne Jaques Fortin, l'homosexualité apparaît alors « comme une simple histoire de cul » (Fortin, 2000, p.150) et l'homosexualité devient synonyme de sexualité.

Le directeur du festival de film LGBT Écrans Mixtes¹⁰ rappelle, dans un discours de défense et de légitimation de son festival, l'amalgame qui est fait entre homosexualité et sexualité.

« La culture LGBT est toujours relayée en seconde zone. Homosexualité est égale à sexualité. Non, c'est beaucoup plus que ça, ce sont des parcours, des identités, des vies, une richesse incroyable. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le 6/05/15

Pour affiner cette définition qui se borne au critère de l'orientation sexuelle et essayer de définir de façon moins brutale ce qu'est la communauté homosexuelle, il est préférable de parler de ses contours et de sa structure.

Parler de structure impliquerait que la communauté homosexuelle est organisée, ou bien même que régnerait une certaine hiérarchie en son sein. Or nous préférons reprendre les termes de « collectif » et de « sérialité » que définit Jean-Paul Sartre¹¹ et que reprend Didier Eribon dans son livre « Réflexions sur la question gay » (1999), pour contrer toute idée de graduation. Selon Didier Eribon, les homosexuels forment un collectif, dans les faits, mais un collectif qui n'est pas forcément voulu par ces derniers, qui n'est pas non plus le fruit d'un projet commun, qui existe malgré eux. Ce collectif sera fédérateur et porteur d'un projet commun uniquement si cette

⁹ Park Robert Ezra, "Human Communities", New York, The Free Press, 1952, chapter 15, p 181-209, "Sociology, Community and Society".

¹⁰ Nous reviendrons plus loin longuement sur le festival Écrans Mixtes, festival annuel de cinéma LGBT d'une semaine à travers de nombreuses salles de cinéma de la ville de Lyon.

¹¹ Sérialité : « Selon J.-P. Sartre, situation de séparation entre les hommes, qui les maintient sans rapport intuitif de compréhension les uns par rapport aux autres. » Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9rialit%C3%A9/72276>

communauté se sent victime et qu'elle doit exprimer un mécontentement devenu jusqu'ici insoutenable.

Ce collectif ne s'organise pas par lui-même mais n'est pas pour autant dépourvu de toute capacité de structuration. Il s'organise en différents strates qui forment des réseaux ou bien des groupes gravitants autour de différents noyaux. Les réseaux qui composent la communauté homosexuelle, sont des groupes d'individus qui se retrouvent sous un aspect particulier de leur homosexualité. La communauté homosexuelle, loin d'être homogène, se définit ainsi par une infinité de parcours différents où chaque individu choisit ou non de fréquenter des lieux festifs, de sexe, ou bien d'autres lieux et activités comme des bars, restaurants, clubs de sport, clubs de chorale, tant d'activités que l'on pourrait imaginer destinées à un public hétérosexuel ou encore le militantisme, la politique... La liste pourrait être longue. C'est ainsi que les liens d'interconnaissance dont nous avons déjà parlé sont multiples. Bien qu'ils soient le fruit au départ d'une orientation sexuelle commune, ils se décomposent en différents liens que forment les réseaux.

Les noyaux de la communauté sont des espaces sociaux ou physiques dans lesquels le sentiment d'appartenance est puissant. Ils s'apparentent à des personnes qui fréquentent beaucoup de lieux réservés à une clientèle homosexuelle, mais pas uniquement des lieux de sexe. Milieu associatif et milieu festif notamment. Le noyau de la communauté se compose de gens ayant choisi un « rythme de fréquentation, des modes, des rites, un monde d'appartenance » fortement imprégné de personnes de même orientation sexuelle (Ivan Sainsaulieu, 2010, p.224). Les noyaux structurent la communauté homosexuelle par les différents réseaux qui s'y entrecroisent. Le président de l'association ENIPSE¹² qui fait de la prévention santé dans les établissements sexuels déclare à ce sujet:

« Il y a plusieurs noyaux, il y en a qui sont juste dans le monde commercial, à n'importe quelle soirée où vous allez, vous tombez sur eux. Il y a ceux du monde associatif, et à n'importe quelle réunion associative, vous tombez sur eux. »

Entretien avec un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

¹² Équipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé pour les Entreprises

Ainsi la communauté homosexuelle forme ce « territoire humain labouré de divergences, de diversités, d'oppositions. Elle constitue tout autant une appartenance certaine qu'un conglomérat d'appartenances centrifuges [...] elle constitue un petit monde associatif, mixte ou non mixte, liant tantôt l'accueil convivial, tantôt la solidarité militante, tantôt une activité culturelle, sportive, ou un loisir, un hobby, un âge, une origine ou même une pratique érotique ! Elle prend aussi la forme d'un espace commercial, d'établissements et d'entreprises, plus ou moins ouverts aux hétéros, de bars, de boîtes, de saunas, de sex-shops, de restaurants, de librairie [...] une nébuleuse protéiforme donc. » (Fortin, 2010, p.157).

Cette définition du militant homosexuel Jacques Fortin se rapproche de celle du sociologue et philosophe Didier Eribon, pour qui, dans le mouvement homosexuel « on doit ranger des réalités aussi disparates que l'existence d'associations militantes, de journaux, de quartiers où se concentrent des commerces et des bars, de colloques, de festivals de cinéma etc., et dont les publics ne se regroupent pas nécessairement : on peut aller tous les soirs dans un bar gay et détester la Lesbian and gay Pride ; on peut lire un journal pornographique et ne pas apprécier la presse militante ou l'inverse, ou faire tout à la fois. » (Didier Eribon, 1999, p.199).

C'est ainsi que pour beaucoup des personnes enquêtées interrogées sur l'existence d'une communauté homosexuelle à Lyon (7/15), la réponse ne fait pas de doute mais c'est plus l'image d'une nébuleuse développée par Jacques Fortin que les interviewés reprennent.

« Pour moi il y a des communautés. On met tout ça au même niveau comme si on était tous unis. Ce n'est pas vrai. Il y a des gens qui vont se retrouver dans la culture, d'autres dans le sport, dans le revendicatif, de moins en moins, dans les commerces. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

« Je crois qu'on fonctionne avec un ensemble de communautés, familiales, culturelles, d'âges, de travail. Et je crois que les personnes LGBT ont aussi besoin d'une communauté pour se retrouver, pour se sentir en sécurité. [...] J'aurais du mal à parler de « la communauté » en tant que telle. J'ai du mal à m'exprimer, il y a tellement de choses qui forment cette communauté. Par exemple, les "boîtes de cul", moi, je n'y vais jamais mais ça en fait partie. Il est difficile de dire ce qu'est la communauté gay. [...] C'est un peu comme le brouillard. Il y a plein de particules qui sont là, les unes à côté des autres, et quand tu regardes de loin ça donne l'impression du brouillard. Mais de l'intérieur, chaque particule ne décide pas de vivre collée à l'autre, elles coexistent. On n'a pas fermé ce brouillard dans un contour. »

Entretien avec le président de l'association Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

« À l'intérieur de cette communauté, qui est en communication, qui échange, il y a différents réseaux, qui sont des réseaux à la fois générationnels, mais aussi des réseaux entre mecs, entre nanas, et d'autres plus mixtes. Et puis après il y a des réseaux selon des lignes politiques aussi. Ça me paraît évident. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

Cette approche en termes de contours nous permet de comprendre ce que nous entendons derrière l'usage du terme de communauté homosexuelle : un ensemble de réseaux et de groupes dont leurs membres forment une infinité de relations imprécises et confuses, une certaine « nébuleuse ».

Cette nébuleuse, bien qu'elle semble parfois structurée depuis l'extérieur, n'a pas l'organisation et le pouvoir d'agir qu'ont véritablement certaines communautés, religieuses par exemple. De même, pour des raisons culturelles, la communauté homosexuelle observée lors de notre enquête n'a rien à voir avec celle que l'on peut retrouver dans le film *Harvey Milk*¹³ à San-Francisco. Cette nébuleuse qui constitue des hommes et des femmes homosexuelles est tellement en proie aux désaccords, aux différences, qu'elle ne constitue qu'en cas d'extrême nécessité un corps organique, organisé, capable de se doter de représentants et ainsi de peser sur la scène politique.

« Il y a pas de communauté gay. Moi, je pense qu'il y a une communauté culturelle, identitaire. Mais je récuse le terme de communauté, les gays sont tellement différents des uns des autres. Qu'est ce qui les fédère ? Même la Gay Pride, c'est plus une love Parade. C'est plus un lieu de convivialité. [...] Donc oui, moi, je récuse le terme de communauté parce que ça voudrait dire quelque chose de construit avec des leaders. Or c'est disparate, c'est un patchwork, il y a les hommes, les femmes, les bordels, les assocés sportives, ça se fédère plus ou moins pour le mariage ou quand on est attaqué. Si on compare avec la communauté juive, elle, structurée par l'ordre religieux, la communauté gay, elle, ne l'est pas. »

Entretien avec Michel Chomarat¹⁴ ancien chargé de mission Mémoire à la ville de Lyon, le 13/01/15

« Communauté est un grand mot. Je pense qu'il n'y a pas de communauté parce qu'il n'y a pas d'union, de soutien. Aujourd'hui, nous sommes des gays individuels, on fait partie d'une association et dans ce cadre-là, en tout cas pour moi, le but est d'essayer de fédérer dans l'esprit du sport et de pouvoir essayer d'être un vecteur de socialisation de

¹³ Cf. *Harvey Milk*, film de Gus Van Sant datant de 2009, biopic sur Harvey Milk, homme politique américain militant pour les droits civiques des homosexuels dans les années 1970.

¹⁴ Michel Chomarat fût chargé de mission « Mémoire » auprès de Gérard Collomb de 2001 à 2014, une description plus précise de cet acteur est donnée en deuxième partie

personnes qui sont seules chez elles, d'être à l'écoute. Communauté non, si nous étions fédérés, dans l'ensemble on pourrait être plus puissant. Et c'est ce que l'on peut voir aux États Unis, avec les bons et les mauvais côtés. Par exemple à San Francisco, elle est beaucoup plus soudée et elle représente un poids beaucoup plus important qu'en France.»

Entretien avec le président de l'association CARGO¹⁵, le 7/04/15

C'est aussi la conclusion du sociologue Colin Giraud dans son ouvrage « Quartiers gays ». En se basant sur l'étude du quartier du Marais à Paris et du Village gay à Montréal, il met en exergue les différents choix que font les homosexuels face au quartier gay. À la fois vécu comme un mode de vie pour des populations aisés et subit pour d'autres moins riches, le quartier gay « enterre définitivement l'idée même de communauté gay. » (Giraud, 2014, p.310).

I.1.2 ...Où les hommes sont surreprésentés

Au terme de communauté il nous faut à présent préciser si nous parlons de communauté lesbienne, gay, transsexuelle et/ou LGBT. C'est au fur et à mesure de nos lectures que cette question s'est posée. Dans son ouvrage, la sociologue Jeanne Robineau utilise le classement Têtu de façon similaire à la nôtre comme point de départ dans son choix de terrain de la ville de Rennes. Elle prend le parti de ne pas s'intéresser aux lesbiennes dans son ouvrage. Elle affirme à ce sujet: « Si elles peuvent se recouper souvent et même parfois se confondre, la culture gaie et lesbienne sont, à bien des égards, des espaces autonomes qui peuvent aussi bien se croiser que s'ignorer ou se tenir délibérément à distance l'un de l'autre. » (Jeanne Robineau, 2010, p.110).

Nous sommes face à ce même constat dans de nombreux ouvrages. Que ce soit par une facilité d'accès aux sources, les lesbiennes « souffrent d'une disparité gênante dans les sources : les témoignages et les documents concernant les homosexuels sont dans tous les domaines beaucoup plus nombreux que ceux traitant des lesbiennes. » (Florence Tamagne, 2000, p.18). Par choix personnels ou par difficulté d'accès, nous remarquons que la question des lesbiennes est souvent mise de côté.

¹⁵ Cercle Associatif Rhônealpin Gay Omnisports

La sociologue Sylvie Tissot explique que les lesbiennes ont un impact plus réduit sur l'espace public que leurs homologues homosexuels masculins : « En général les femmes dotées de moins de ressources arrivent à moins imprimer leurs marques dans la ville, elles parviennent moins à s'appropriier les espaces publics où elles sont en général plus vulnérables. Les lesbiennes plus que les hétérosexuels, parce qu'elles subissent l'homophobie et la violence d'une société [...] et que aussi l'homosexualité qui est devenu visible, qui est devenu dans une certaine mesure légitime est l'homosexualité d'une fraction particulière de la population homosexuelle, masculine, plutôt aisée et plutôt blanche¹⁶ ».

Nous avons remarqué dans notre enquête plusieurs signaux qui nous font écrire ici que les communautés lesbienne et gay sont parfois en désaccord, que leurs membres ne se laissent pas facilement enfermer dans une même entité, et qu'elles ont souvent du mal à s'identifier sous une même dénomination, celle de la communauté LGBT.

Le premier signal n'est pas des moindres. En mars 2015, deux regroupements d'associations, Le Forum Gay et Lesbien et ARIS, se regroupent dans un même local pour former un unique centre rue des Capucins dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, le centre LGBTI. Cette structure comportait à son lancement 25 associations. Chaque association dispose d'un ou plusieurs créneaux horaires pour disposer du local et organiser des activités. L'association « Collectif lesbien lyonnais » a souhaité bénéficier de créneaux horaires où les hommes soient interdits. L'association « Moove », « Association Lyonnaise des jeunes lesbiennes, Gays, Bi, Trans et ceux qui les comprennent » a jugé cette prise de décision discriminatoire et déclare sur son site Internet :

« L'équipe de Moove, si elle n'est pas contre les permanences non mixtes en général, n'approuve pas la fermeture des portes du centre à des personnes en fonction de leur appartenance à un genre. Les statuts du centre confortent Moove dans cette position :

«[...] lutter contre toutes les discriminations dont sont victimes les personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelles ou supposées [...]»¹⁷ ». Moove a

¹⁶ Source : Interview de Colin Giraud et Sylvie Tissot sur France Inter « *Quartiers gays : les communautés dans la ville* », le 15/09/14, disponible en ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-modes-de-vie-mode-d-emploi-quartiers-gays-les-communautés-dans-la-ville-2014-09-15>

¹⁷ Source : <http://www.moove lyon.net/>

démissionné pour différentes raisons dont celles évoquées ci-dessus. Le centre LGBTI de Lyon ne comporte ainsi que 24 associations.

De manière générale, les interviewés s'accordent également pour rappeler le constat qu'homosexuelles et homosexuels sont souvent en désaccord et ont différentes façons d'organiser leur militantisme, de vivre leur homosexualité.

« Quand on note LGBTI au centre, ce n'est pas pour rien. Les gays ne se mélangent pas avec les lesbiennes, les homos ne vont pas avec les trans. Il n'y a rien de plus sectaire au final que les homosexuels masculins et on pourrait dire aussi les homosexuelles. C'est très sectaire, ils inventent une norme, d'esthétique, et si vous n'êtes pas ceci cela : Next. On voit ça aussi au niveau des commerces, les deux bars qui ont fermés, les filles étaient interdites, et la population c'était ce que l'on appelle des "bears", des ours. On pouvait empêcher un minet de rentrer, mais il y avait vraiment une identité, et dans les commerces il y a vraiment des identités. »

Entretien avec un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

« On est une association à majorité masculine, c'est comme ça. J'ai essayé durant mon mandat d'attirer à nouveau des filles, ça a marché durant la première année, puis ça a stagné et là ça redémarre et on arrivera je pense difficilement à la parité. Au-delà, sans stigmatiser les filles, elles ont un mode de vie, de pensée qui n'est pas adaptée à côtoyer autant de garçons dans le sport, on ne veut surtout pas commencer à faire des cases et à ranger les gens dedans. Mais je pense que les lesbiennes ont plus de ressenti négatif sur les mecs et que les mecs peuvent en avoir pour les lesbiennes. Et leurs positionnements à venir dans une assoce aussi masculine fait que peut être ça les freine, ou elles ont peur de la mauvaise ambiance, peur d'être mises de côté. »

Entretien avec le président de l'association CARGO, le 7/04/15

Il est aussi intéressant de noter que nous n'avons rencontré qu'une femme se revendiquant militante LGBT lors de l'enquête de terrain, alors que notre sujet de recherche n'avait à la base aucun souhait de viser un public homosexuel masculin. Il en est de même pour les personnes transsexuelles que nous n'avons pas pu interroger. Ainsi nous arrivons à la conclusion que la « communauté » que nous avons observée est une communauté homosexuelle masculine et que parler de communauté LGBT n'est pas totalement représentatif de notre étude. Pour ces différentes raisons nous utiliserons le terme de communauté homosexuelle, sans oublier qu'elle se compose en grande partie d'homosexuels masculins.

I.1.3 Un milieu gay « ghetto »

Regardons à présent le terme de « milieu ». De la même façon que pour celui de communauté, il renvoie sur notre terrain d'étude au « milieu gay », masculin donc, et non à un milieu mixte ou LGBT. Ce terme semble plus négativement connoté, faisant souvent référence au « cœur de la communauté ». La notion de milieu renvoie elle aussi à une forte fréquentation de lieux communautaires, comme le terme de noyau. Elle correspond à des personnes fréquentant souvent des lieux privilégiés par les homosexuels et de préférences des lieux communautaires, voire de consommation sexuelle. On comprendra ici qu'il s'agit de lieux ayant un véritable affichage gay et refusant souvent ou partiellement une clientèle hétérosexuelle. On peut lire ainsi souvent dans la presse spécialisée ou sur les réseaux sociaux : des gens « du milieu » et des « hors milieux ». Le milieu gay renvoie souvent au stéréotype de la débauche, où les homosexuels seraient réputés grands utilisateurs de lieux de sexe.

Sur la totalité des enquêtés (15 au total dont 12 qui revendiquent leurs homosexualités), nous remarquons un usage beaucoup plus discret du terme « milieu ». Il n'est utilisé que par trois interviewés.

« Nous notre concept, c'est de toucher ceux qui côtoient beaucoup le milieu gay lesbien ; ceux qui vont dans des boites. Ceux qui le côtoient un peu, [genre] boire une bière, ceux qui ne le côtoient jamais et enfin les hétéros, les hétéros friendly. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite¹⁸, le 8/04/15

Une seule personne en parle tout le long de l'entretien au même titre que les autres personnes interrogées utilisent le terme de communauté. Il s'agit du gérant d'un sex-shop sur les pentes de la Croix Rousse, directeur d'une association de fétichistes Fetish-Lyon et président d'une association de commerçants GotoLyon.

« Il y a des gens qui vont se retrouver dans la culture, d'autres dans le sport, dans le revendicatif de moins en moins, dans les commerces, ce qu'on appelle un peu le milieu, dont on parle de façon très négative. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

¹⁸ Hétéroclite est un magazine gratuit mensuel distribué sur Lyon destiné à un public gay et gay-friendly

La notion du « milieu gay » se rapproche parfois de la notion de « ghetto gay ». Pouvant être défini comme un « secteur urbain borné impliquant l'isolement socio-moral d'une catégorie stigmatisée » (Wacquant. L, 2005, p.5), le terme de ghetto est très utilisé par la presse notamment dans les années 2000 comme par exemple : « Gay Marais : ghetto ou village ?¹⁹ » ou bien « Gare au ghetto gay !²⁰ ». Le ghetto est ainsi négativement connoté, il fait référence à une forme de repli identitaire, de repli sur soi, de fermeture à l'espace public. Cependant cet isolement de l'intérieur conduit à « l'intensification des échanges sociaux, au partage culturel, une affinité interne » (Wacquant. L, 2005, p.12) garante d'un sentiment de sécurité. Le ghetto est alors à la fois « arme et bouclier » (Wacquant. L, 2005, p.20). La notion de ghetto gay entretient ainsi une dualité, un caractère bifront où il peut être aussi vu comme un isolat, mais aussi comme un refuge, un lieu de bonnes relations. Pour preuve, la revue gay des années 1970 *Interpoles*, qui donne également une définition amusante et positive du ghetto : « Lieux de rencontres (saunas, quais,...) souvent décrits en terme d'aliénation par les pédales radicales qui ne fréquentent pas ces lieux et qui sont effectivement aliénant pour ceux qui ne peuvent vivre leurs désirs que dans ces lieux-là. Lieu où on peut trouver une forme de relation différente, désaffectivée, et ma foi, pas inintéressante ! »²¹

Bien que cette notion puisse être à la fois critiquée et souhaitée par différents réseaux de la communauté homosexuelle, on notera que ce terme n'a été utilisé que de façon péjorative lors de notre enquête de terrain. Le président du festival de film LGBT Écrans Mixtes utilise le terme de ghetto pour décrire l'ambiance qui s'y déroule lors de la nuit du cinéma²².

« Le côté kermesse, entre deux pédés et deux gouines et on sort les cacahuètes ! Non mais c'est vraiment ça ! La convivialité c'est très important et je comprends, on vit dans une société très hétéronormée et se retrouver entre soi, ça fait du bien. Mais ce n'est pas Écrans Mixtes, c'est tout le monde. Eux c'est une catastrophe, les films il y en a un avec Line Renaud et l'autre c'est Pride. Ils ne se sont pas foulés. Ça se passe en plein air et ça coûte 10 €. C'est ghetto, et on est juste entre LGBT, la culture c'est l'ouverture vers les autres, pas le repli sur soi. »

Entretien avec le président du festival de film LGBT Écrans Mixtes, le 6/05/15

¹⁹ Le Nouvel Observateur, 28 février 2002

²⁰ L'Express, 19 juin 1997

²¹ Revue *Interpoles*, tiré de Idier. A, 2012, *Dissidanse rose. Fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Éditions Michel Chomarat, p.134

²² La nuit du cinéma est une projection cinématographique en plein air organisée par la Lesbian and Gay Pride lors de la quinzaine des fiertés.

On retrouve l'idée d'un lieu fermé à l'espace public dans de nombreux extraits d'entretiens :

« On n'est plus aujourd'hui à la mode du ghetto, où on cherche à faire des endroits fermés. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

« Avec Michel Chomarat, nous avons pris soin de faire ça dans l'institution, [en parlant du centre de documentation LGBT à la Bibliothèque municipale de la Part Dieu] pas comme à Paris qui était en train de soutenir une association plus communautaire. C'est-à-dire que ce ne soit pas dans un exemple de ghetto avec uniquement des homosexuels concernés, mais que tout un chacun dans la Bibliothèque municipale ait accès à de la documentation ayant lien à l'homosexualité. »

Entretien avec Patrice Béghain ancien adjoint à la culture à la ville de Lyon de 2001 à 2008 en parlant de la création du centre de ressource LGBT à la bibliothèque de la Part Dieu en 2005, le 20/05/15

En cherchant à clarifier certains termes comme celui de ghetto, de communauté ou de milieu, on découvre une nouvelle complexité et la multitude des réseaux qui existent au sein même d'un groupe social couramment intitulé « communauté homosexuelle ». Ceci dit, tenter de définir ces groupes sociaux peut aussi amener à les opposer, et c'est souvent ce que nous observons dans la violence qu'adoptent parfois certains homosexuels pour se définir, se catégoriser eux-mêmes, dans un réseau et également dans la façon de nommer les réseaux ou les groupes auxquels ils n'appartiennent pas. Cette violence verbale peut être comprise comme un moyen de souligner les désaccords au sein même de cette nébuleuse, dans la façon de vivre son homosexualité, entre différence et indifférence par exemple. Elle révèle aussi en creux la difficulté à dépasser le stigmate si longtemps, et parfois encore largement, associé à ce groupe social.

I.1.4 Espaces et communautés ; entre visibilité et anonymat

La communauté homosexuelle peut aussi se matérialiser dans un espace physique, dans des lieux dans la ville. Ils représentent des repères urbains : commerces, lieux festifs ou locaux d'associations structurent l'espace public et social. Ils permettent aux homosexuels de nouer contact, de constituer leur réseau, celui des amis, des proches ou simplement des connaissances, et d'avoir des lieux où les rencontrer. Ces lieux forment ainsi une communauté visible qui se définit par ses contours géographiques. « La sociabilité gay ou lesbienne se fonde d'abord et avant tout sur une pratique et sur une politique de l'amitié, il faut se faire des amis, nouer contact,

constituer des cercles de relations. Être avec d'autres homosexuels permet de se voir soi-même en eux. Les pubs, bars, associations sont de véritables institutions pour les homosexuels. » (Didier Eribon, 1999, p.43). Guillaume Bordet dresse le même résultat dans son travail de maîtrise de géographie sur le quartier du Marais à Paris et sur les pentes de la Croix Rousse à Lyon au début des années 2001. « Les commerces gays fonctionnent comme une machine à "visibiliser" les groupes minoritaires » (Guillaume Bordet, 2001, p.113). C'est ainsi qu'à ce propos, le secrétaire national d'Homosexualités et Socialisme et Michel Chomarat s'accordent pour dire que l'existence d'un quartier gay identifié aide à structurer les contours d'une communauté gay.

« Non je ne pense pas contrairement à Paris [En parlant de l'existence d'une communauté gay à Lyon]. Et en fait il y a un tissu associatif LGBT mais pas une communauté LGBT. En fait il n'y en a pas car, contrairement à Paris, il n'y a pas de quartier. Franchement il n'y a pas de communauté à part entière. [...] Oui il y a des lieux communautaires, mais pas de communauté, c'est ma façon de voir les choses. Pour le coup à Paris quand j'y étais, il y avait une vraie communauté gay, il y avait un esprit communautaire, un esprit de sécurité. S'il n'y a pas de communauté, c'est plutôt bon signe, ça veut dire qu'on a plus besoin de se protéger, de se retrouver ensemble au même endroit pour trouver une protection. Pour moi, il n'y en a pas et c'est bon signe. »

Entretien avec le secrétaire national d'Homosexualités et Socialisme, le 21/05/15

« Alors bien sûr, une communauté c'est avoir un quartier comme le marais avec le drapeau. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

Ces espaces sont souvent très importants pour les homosexuels. Ces lieux permettent la construction d'une identité et l'obtention d'une forme de reconnaissance sociale. Ils permettent, en d'autres termes, d'échapper au poids d'une société dite « hétéronormé », avec ses codes, ses cultures, son langage. « Se connaître pour se reconnaître, le thème de reconnaissance consiste aussi modestement à trouver une sphère d'humanité autour de soi, un collectif dans lequel s'insérer et se retrouver. » (Ivan Sainsaulieu, 2010, p.225).

Créer son identité d'homosexuel, c'est aussi « pouvoir s'identifier à un collectif déjà connu » (Didier Eribon, 1999, p.163). Ces lieux entraînent un sentiment d'appartenance fort auprès des homosexuels car ils se rattachent à quelque chose de facilement palpable, de visible, de matériel.

Jeanne Robineau et Didier Eribon vont plus loin dans ce constat. Cette communauté qui s'identifie à des lieux de socialisation n'est possible que par l'anonymat qu'offrent les grandes

villes et grâce au lien particulier entre ville et homosexualité : « Être homosexuel implique un lien particulier à la ville. » (Jeanne Robineau, 2010, p.42).

Didier Eribon, en se référant à sa propre expérience, explique l'exode rural que réalisent de nombreux homosexuels afin de consolider leur identité. Prendre ses distances est souvent un réflexe pour échapper à un contrôle social, une pression morale (famille et amis) et ou encore à un milieu homophobe. On remarque ainsi que le départ pour les villes est plus précipité chez les homosexuels. « Il ne s'agit pas seulement d'aller vivre ailleurs, à la recherche d'un certain anonymat. Il s'agit d'une véritable coupure dans la biographie des individus. Ce n'est pas seulement un parcours géographique, ou un moyen d'accéder à des partenaires potentiels. C'est aussi la possibilité de redéfinir sa subjectivité, de réinventer son identité personnelle. » (Didier Eribon, 1999, p.42). Et d'une certaine manière, « la ville est donc un moyen d'échapper à l'hétérosexualité obligatoire. » (Jeanne Robineau, 2010, p.44). Comme le précise l'ethnologue Colette Pétonnet, l'anonymat des grandes villes participe encore plus particulièrement à l'équilibre et à la protection. La ville devient gardienne et refuge : « L'anonymat recèle des lois d'équilibre. » (Colette Pétonnet, 1987, p.3).

1.1.5 Un quartier gay Lyonnais ?

Pour finir ce tour d'horizon, nous nous sommes penchés sur la visibilité qu'offrent des lieux de rencontres tels que les lieux festifs et les locaux associatifs, et sur l'image de communauté que ces lieux renvoient. La question maintenant qui nous intéresse est de quantifier, préciser, définir « l'espace urbain gay » de la ville de Lyon. Est-ce qu'au final la ville de Lyon possède un quartier gay aujourd'hui ? Ou bien présente-t-elle seulement quelques lieux disparates dans la ville ?

La notion de quartier gay est aujourd'hui souvent abordée sous l'angle de la gentrification urbaine. Colin Giraud, dans son ouvrage « Quartiers gays », en donne une première définition : « espaces de visibilité homosexuelle et de concentration commerciale d'établissements spécialisés » (Colin Giraud, 2014, p.2). Dans une histoire urbaine plus lointaine, telle qu'elle est montrée dans le film *Harvey Milk* de Gus Van Sant, ces territoires ont été créés dans un mouvement d'émancipation et de lutte pour l'acquisition de libertés. Ces lieux permettaient aux

homosexuels de se fédérer, se regrouper et impulser des changements leur permettant de se protéger. « La construction historique d'un territoire homosexuel a donc trouvé sa force dans la quête d'un sentiment de liberté, posé sur des besoins de rencontres, de partage, de participation, vecteurs dont la force est considérable et d'autant plus grande que la population homosexuelle s'est longtemps sentie étrangère à un monde qui se construisait en dehors de sa participation sociale » (Jeanne Robineau, 2010, p.46). Didier Eribon rappelle à ce sujet que « la constitution d'un milieu gay, d'un monde gay fut au départ et reste fondamentalement génératrice de libertés. [...] C'est ainsi que les espaces de libertés ont très souvent et même presque toujours été des endroits commerciaux » (Didier Eribon, 1999, p.200). Jeanne Robineau souligne subtilement l'importance de ces lieux pour les homosexuels : « Comment rencontrer quelqu'un éprouvant un même désir lorsque ce désir est socialement interdit ? » (Jeanne Robineau, 2010, p.44).

Pour les besoins de notre enquête, et la rencontre d'associations et des commerçants, nous nous sommes bien rendus dans un périmètre au contour plus ou moins identifiable. De plus, la presse spécialisée publie de nombreuses cartes assez précises sur les lieux LGBT de la ville de Lyon. Ainsi, à la question « existe-t-il un quartier gay à Lyon ? », la réponse est difficile. Premièrement Lyon connaît une évolution de ses commerces gays. Dans les années 1995, on évoquait aux bas des pentes de la Croix Rousse « Le petit Marais lyonnais²³ » (Colin Giraud, 2010), alors qu'aujourd'hui, on peine à avoir un même son de cloche sur l'identification précise ou non d'un quartier gay à Lyon. Deuxièmement, se poser la question renvoie à comparer avec d'autres villes et chacun n'a pas le même cadre de référence (d'autres villes françaises, la capitale, le modèle du village gay outre-Atlantique, etc.). La comparaison la plus souvent exprimée par les enquêtés est celle de Montpellier, Paris ou Nice. Les intéressés déclarent souvent trouver à Lyon un tissu associatif remarquable et des commerces pour contenter tout le monde, c'est-à-dire une multitude de commerces pour différents types d'usages : ceux qui fréquentent beaucoup le milieu gay et le milieu du sexe (sexe club, saunas), ou pour d'autres personnes ayant une fréquentation plus ponctuelle des lieux festifs comme des restaurants ou des cafés.

²³ L'expression le petit marais lyonnais est apparue pour la première fois dans un article de Lyon Capitale avril, n°217, 7 avril 1999.

« Il y a quand même des bars des boîtes qui conservent cette étiquette gay. Ça pourrait être mieux mais c'est pas mal. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

« Nice c'est une ville gay-friendly, [...] C'est quand même une ville qui veut donner une bonne image d'elle-même, en favorisant la visibilité de la communauté LGBT. »

Entretien avec le président du festival Écrans Mixtes, le 6/05/15

« Il y a des villes qui sont clairement identifiées comme des destinations gays friendly, et Lyon ce n'est pas le cas, clairement. Par exemple Montpellier a cette image-là. [...] Montpellier, la maire été très impliquée sur ces questions-là, il y a eu le premier mariage gay en France, il y a une volonté de s'afficher gay-friendly. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

« Pour moi la ville de Paris est beaucoup plus gay-friendly. J'avais été assez surprise du classement de Têtu. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

Cependant, si nous reprenons la première définition ci-dessus de Colin Giraud, nous pouvons affirmer qu'il y a bien des commerces visant un public homosexuel et que, oui, il y a bien un quartier, ou du moins un « espace urbain, un territoire gay » à Lyon avec ses propres particularités. Et ce bien que l'office du tourisme du Grand Lyon titre sur son site Internet « La ville gay-friendly un peu partout dans la ville »²⁴, ce qu'il justifie par la présence de commerces assez éparpillés dans la ville. Pour tâcher d'en tracer des contours géographiques identifiables, nous prendrons une première carte, celle réalisée par le guide Out. Ce guide annuel regroupe l'ensemble des lieux LGBT de la région Rhône Alpes. On peut considérer cette carte comme l'une des plus précises, car elle est suivie chaque année par des journalistes qui se disent « passionnés » par ces thématiques, c'est-à-dire des gens appartenant à (ou proche de) la communauté LGBT. De plus, ce guide ne se contente pas d'indiquer les lieux de sorties, on retrouve également les catégories suivantes : « Bars & cafés, Services & boutiques, Sexe, Associations, Où Dormir ?, Restaurants, Clubbing ». Ce guide est distribué dans de nombreux lieux comme l'office de tourisme de la ville de Lyon²⁵. La ville de Lyon achète de l'espace

²⁴ Source : <http://www.lyon-france.com/Decouvrir-Lyon/Gay-Friendly/1ere-ville-Gay-Friendly-de-France>

²⁵ Bien que le jour de notre visite à l'office de tourisme, place Bellecour, aucune documentation n'était disponible

publicitaire dans ce guide pour notamment vanter sa politique en faveur des homosexuels. Nous donnerons ainsi une première carte du « quartier gay » lyonnais ci-dessous :

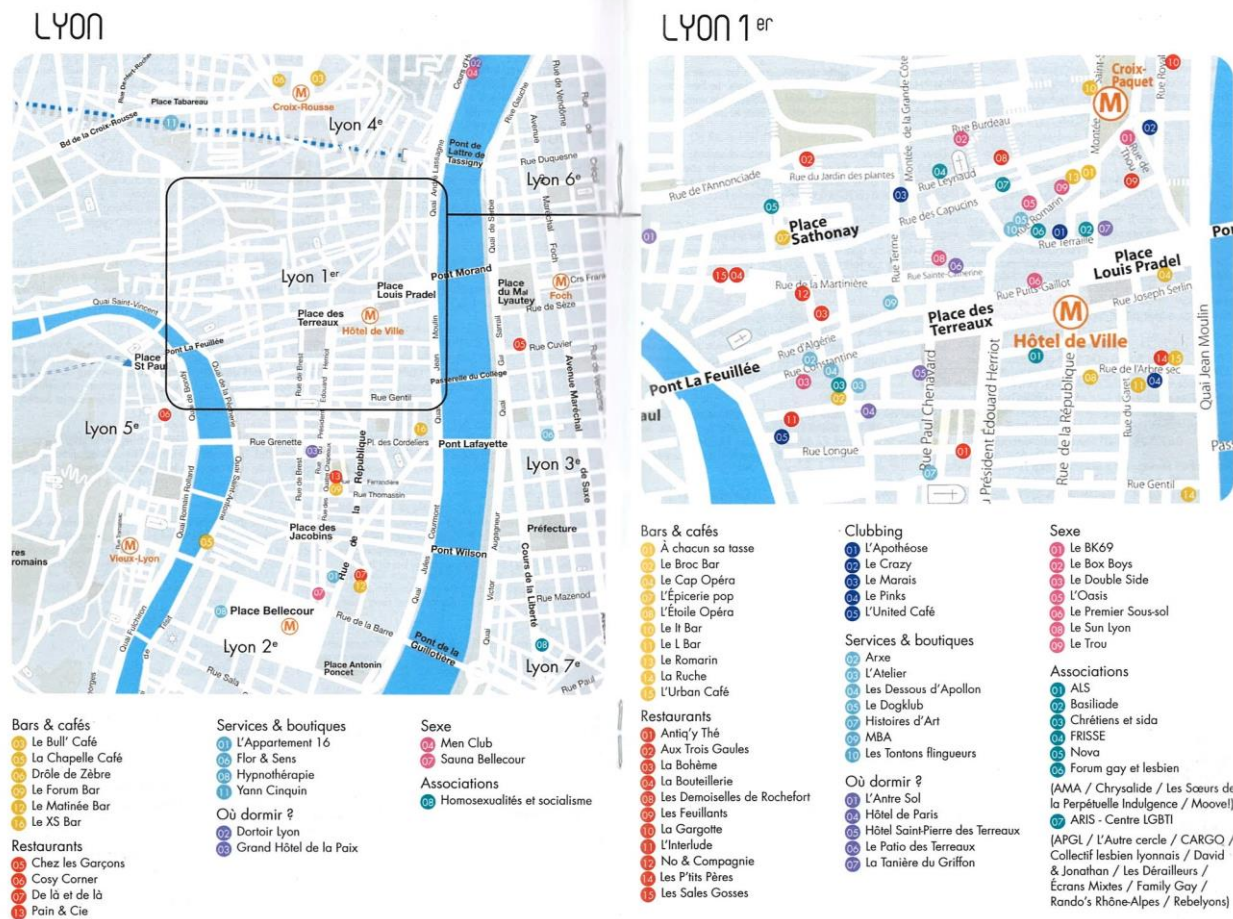


Figure 1 : Carte des lieux LGBT 2013-2014, Guide Out

Grace à ce guide nous relevons deux principales informations.

La première est le nombre d'établissements présents sur la ville de Lyon, et la deuxième est le pourcentage d'établissements dans le 1^{er} arrondissement de Lyon ramené au nombre total d'établissement :

- 19 lieux (Bars, cafés, restaurants, sexe, associations...) hors du 1er arrondissement avec un seul local associatif
- 61 lieux (Bars, cafés, restaurants, sexe, associations...) dans le 1^{er} arrondissement avec 7 locaux d'associations soit 76%

- Nous relevons ainsi 80 lieux de la vie homosexuelle dont 8 locaux d'associations

Nous disposons d'autres cartes. L'une d'elles est réalisée par l'association GotoLyon. Cette association a pour but de fédérer les commerces affichés comme gay ou gay-friendly et de porter des projets commerciaux pour rendre Lyon plus visible nationalement et internationalement auprès du public homosexuel. Les adhérents à cette association sont différenciés entre différents appellations : « gays, gay-friendly et lesbiens ». Le président de l'association nous explique que chaque commerce décide sous quelle appellation il veut apparaître sur le site de l'association.

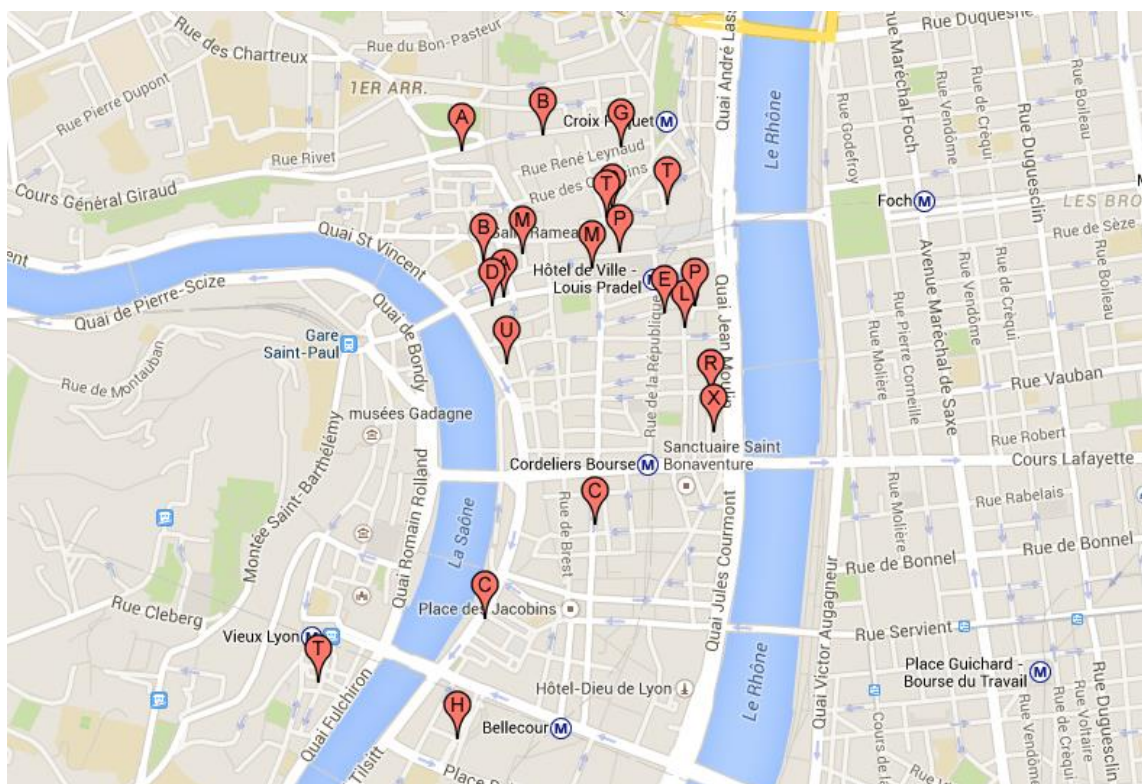


Figure 2 : Carte des lieux LGBT 2015, Association GotoLyon

(Remarque : les différentes lettres présentes sur la carte ci-dessus n'ont pas de signification particulière, elles représentent juste un commerce adhérent à l'association)

Cette carte semble moins précise. C'est parce qu'elle ne présente que les commerces adhérents à l'association. Le site répertorie aussi les associations mais pas sous forme de carte, uniquement sous forme d'une liste. (Ce n'est aussi pas le but de cette association). On relève par le biais de

cette carte 23 établissements adhérents à l'association. Nous sommes loin des 72 établissements commerciaux indiqués dans le guide Out.

À ce sujet le président de l'association nous indique qu'il s'agit de stratégie commerciale, l'association ne sélectionne pas les commerçants qui voudraient rejoindre à l'association.

« On a déjà été 40, 50 mais il faut savoir que c'est compliqué car la caractéristique d'un commerçant, c'est qu'il est individualiste. Il n'est pas collectif, donc c'est difficile de regrouper des gens sur le collectif qui ont des tendances individualistes. C'est difficile d'arriver à faire adhérer des gens. [...] Souvent les gros commerces nous disent ça, j'ai plus d'intérêt à rester dehors que dedans. C'est un peu compliqué. [...] Ceux qui ne sont pas dedans, c'est qu'ils ont refusé, ce n'est pas qu'on ne leur a pas proposé. On a proposé à tout le monde, ceux qui n'y sont pas, c'est qu'ils ne veulent pas. Nous, on ne fait pas de filtrage. Les seuls sur lesquels ont fait du filtrage pour être honnête, c'est ceux qui affichent une étiquette gay mais qui n'ont rien à voir avec le milieu gay et qui font ça que pour faire du commerce. [...] Mais c'est subjectif, tu vois directement quelqu'un qui a un lien avec le milieu gay. Dans notre liste, on ne demande pas aux patrons d'être gays. Tu as des commerces qui vont organiser des choses pour les gays. Et d'autres non. Dans des bars tu le vois clairement. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

Sur le net, nous trouvons plusieurs sites qui répertorient les différents lieux LGBT²⁶. Par contre si nous prenons la carte du site gayinlyon.com, bien qu'elle date de 2012, nous pouvons voir le contour clairement identifié d'un « quartier gay ». Ici les commerces sont triés en fonction de leurs fréquentations « G fréquenté par des gays // GF assez fréquenté par des gays // L fréquenté par des lesbiennes ». Cette répartition fait écho au cœur de la communauté et à son noyau tel que nous l'avons vu dans les premières parties de ce mémoire. L'accent est ici mis sur les lieux de sorties (bars, clubs, saunas, sexe clubs (environ 44 lieux)) pour seulement deux locaux d'associations. On notera en outre que les rédacteurs du site ont indiqué un « quartier gay » sur la carte, en en signifiant les contours.

²⁶ Cf. les sites suivants : actu-gay.eu, ou bien gayviking.com, mais il n'y a pas de cartes ou elles sont désuètes.

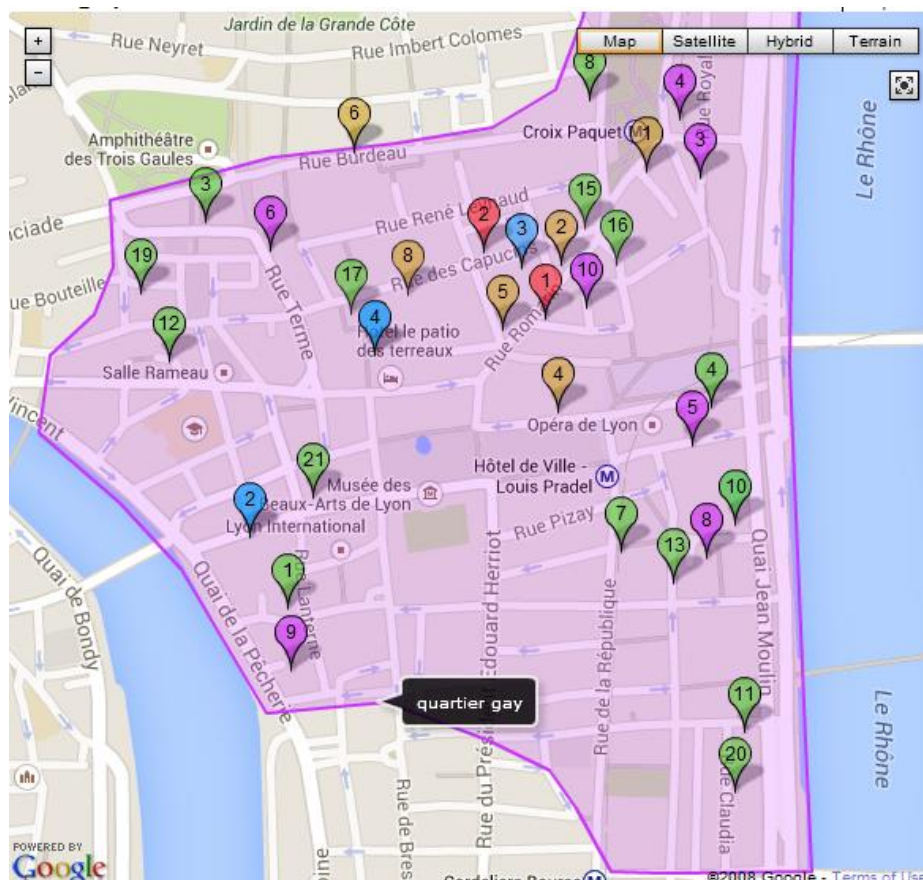


Figure 3 : Carte des lieux LGBT 2012, site gayinlyon.com

En opposition, si nous prenons le guide *Le Petit Paumé*²⁷, guide gratuit et qui ne vise pas spécifiquement un public homosexuel, nous ne trouvons qu'un page à proprement parler sur la vie gay à Lyon. Nous y trouvons un récapitulatif de l'ensemble des associations, bars, boîtes et sexe-clubs sur la ville de Lyon. La liste des établissements est beaucoup moins détaillée et aucune différence n'est faite entre gay ou gay-friendly. Le guide du Petit Paumé liste 14 établissements classés ainsi : Bars, Boîtes et Fripon.

Ces différentes cartes mettent en évidence des lieux LGBT visibles : commerces et associations. Les contours précis de cet « espace urbain gay » ne s'accordent pas totalement. Ni le guide *Out* ni l'association *GotoLyon* ne s'accordent pour parler de quartier gay. Le site internet gayinlyon.com, est le seul à utiliser cette nomination et à en dessiner des contours géographiques précis. De plus, l'enquête révèle que le tissu commercial LGBT est en continuelle évolution. Ces

²⁷ Le Petit Paumé est association loi 1901 créée en 1968. Elle publie chaque année un city-guide de Lyon édité à 300 000 exemplaires. Source : <http://www.petitpaume.com/qui-sommes-nous>

cartes ne représentent qu'une image à un moment donné. Par exemple, le cœur de la vie gay lyonnaise se trouvait situé, dans les années 2000, plutôt autour du « carré Royal », espace commerçant le long de la rue Royal dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. Aujourd'hui, on ne trouve plus dans ce lieu qu'une discothèque et les lieux se sont déplacés davantage vers la presqu'île.

De la même façon, nous pouvons comparer notre travail à celui de Guillaume Bordet intitulé : « Homosexualité, altérité et territoire. Les commerces gays sur le bas des Pentes de la Croix-Rousse et dans le Marais. » L'étudiant en maîtrise de géographie sous la direction de Paul Boino à l'Université Lumière-Lyon 2 y dressait un bilan des établissements homosexuels dans les années 2000. Entre les années 1950 et 1980, on dénombrait une centaine de lieux de rendez-vous à Lyon. Jusqu'à la fin des années 1970, la vie homosexuelle restait fragile, la communauté homosexuelle devant faire face au harcèlement policier, à la pression de la mairie contre une homosexualité qui s'affichait trop à son goût. En 2001 et encore aujourd'hui, Lyon compte le plus vieil établissement homosexuel créé en 1965, Les Feuillants. Le « petit Marais Lyonnais » comptait, rue Royale en 2001, entre 6 et 9 établissements. C'est au total 81 établissements gays ou gay-friendly et 7 établissements lesbiens que comptait la ville de Lyon avec les deux tiers dans le 1^{er} arrondissement. On trouvera ci-joint un plan des commerces LGBT réalisé par une association de commerçants dans les années 2000.



Figure 4 : Plan des commerces LGBT dans le livret Carré Royal, 2000²⁸

²⁸ (Guillaume Bordet, 2001, p.128)

Nous remarquons ainsi que malgré le perpétuel turn-over de commerces, la ville de Lyon conserve un nombre quasi constant d'établissements gays ou gay-friendly : environ 80 aujourd'hui, environ 88 en 2001.

Cependant cet « espace urbain gay » mis en scène par ces cartes aujourd'hui se situe globalement entre le bas des pentes de la Croix-Rousse et le nord de la presqu'île de Lyon. C'est un quartier assez central, bien desservi, résidentiel, de déambulation, plutôt huppé, où s'exerce une pression foncière importante, et dans lequel le milieu associatif en général est assez présent.

Prenons quelques éléments graphiques pour illustrer ce propos :

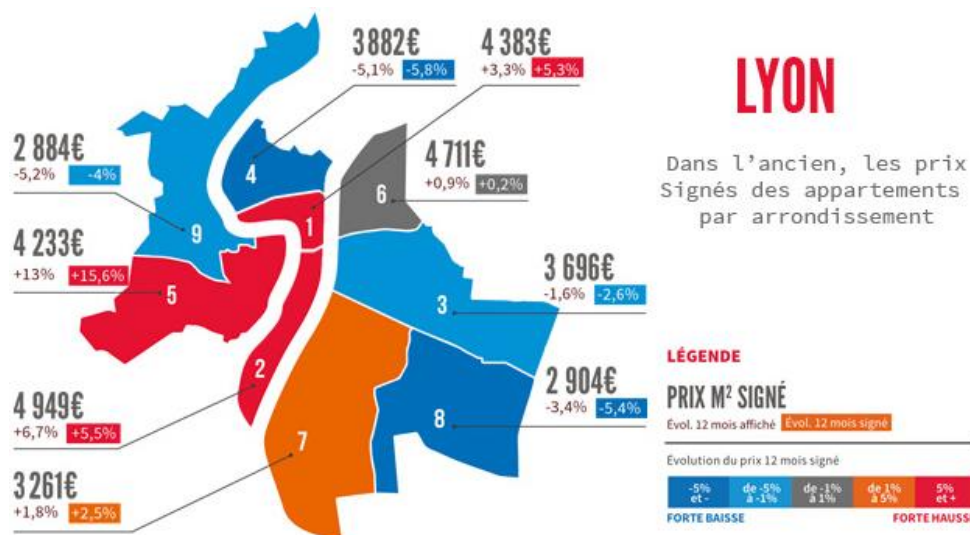


Figure 5 : Prix du m² selon les arrondissements à Lyon, 2014

Le premier arrondissement de Lyon est au centre de Lyon entre Rhône et Saône. Les prix des loyers y sont très élevés, c'est le 2^{ème} arrondissement le plus cher de Lyon (prix du m²) après le 2nd arrondissement²⁹. On notera aussi que le premier arrondissement est majoritairement composé de cadres et professions intellectuelles supérieures :

²⁹ Source : <http://edito.seloger.com/actualites/barometre-lpi-seloger/les-prix-immobiliers-baissent-dans-l-ancien-et-chutent-dans-le-neuf-article-1414.html>

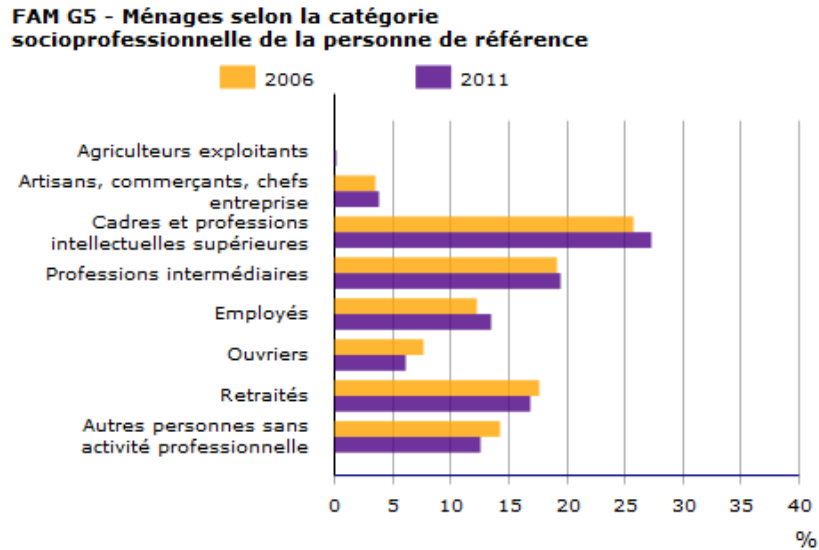


Figure 6 : Répartition des emplois des ménages dans le 1^{er} arrondissement, 2011

Ces informations nous sont utiles pour caractériser cet « espace urbain gay » et ses résidents. Cependant nous ne pouvons en aucun cas affirmer que les ménages du 1^{er} arrondissement font partie de notre objet d'étude. Nous pouvons faire le maigre constat que cette classe moyenne-supérieure résidant dans le 1^{er} arrondissement côtoie dans un même espace public une clientèle homosexuelle.

Plutôt qu'un quartier gay à Lyon, nous préférons le terme d'espace ou de « territoire urbain gay ». La concentration dans le 1^{er} arrondissement de nombreux établissements va dans ce sens. Les enquêtés adoptent des positions différentes sur cette question. À la fois associé à la communauté, le quartier gay trouve écho à Lyon par un fort tissu associatif et des lieux qui contentent tout le monde. Mais au fond ce poser la question de l'existence d'un quartier gay lyonnais revient d'abord à revenir sur sa définition. Souvent sujet à controverse, doit-on privilégier des unités géographiques et physique, le lieu de résidence, un espace économique de production et de consommation ? Nous nous rendons compte que notre travail au même titre que celui de Colin Giraud « Identités et espaces homosexuels : les bas des pentes de la Croix Rousse » est « incomplet » (Colin Giraud, 2010, p.3) par le manque de données sur les lieux de résidence de cette population.

Les propos militants de M. Chomarat : « En 2001, 2002, 2003 c'était le cas de la rue Royale, [...] de toute façon moi je refuse ça, le jour où on aura gagné c'est quand il y aura des saunas à Vaulx en Vélain, Vénissieux, et un bordel à Décines. À l'époque il y avait une librairie gay, des bars, des trucs de cul [...] C'est une question caricaturale, pour moi c'est un échec total si des homos n'arrivent qu'à s'assumer au Marais, c'est bobo, c'est bien qu'il s'essouffle moi je trouve ça caricatural, c'est un zoo. »³⁰ Accompagnés de ceux de la conclusion de Colin Giraud, où ce dernier s'interroge sur le cas des villes périurbaines, provinces, villes moyennes, petites communes (Colin Giraud, 2014), nous ramènent à affirmer le lien particulier entre homosexuels et espaces urbains, et les moindres connaissances développées sur la vie des homosexuels dans des espaces moins urbains. Comme le souligne Guillaume Bordet en conclusion de son mémoire : « Le désir d'exprimer son affection pour un autre homme dans l'espace public reste encore largement circonscrit aux espaces de l'hyper centre. » (Guillaume Bordet, 2001, p.150).

³⁰ Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

I.2 Une vie homosexuelle en mutation

Dans cette partie, nous nous attacherons à décrire l'évolution et les mutations que connaît la communauté homosexuelle. En effet de la même façon que les lieux festifs et les commerces gays ont évolué ces dernières années, c'est toute la communauté et ses réseaux qui connaissent de profondes transformations. Les interviewés, durant l'enquête, ne manquent pas de nous rappeler les nombreux changements qui façonnent la communauté homosexuelle dans la ville de Lyon.

II.2.1 Des missions en évolution

La totalité des représentants d'associations que nous avons rencontrée s'accorde pour évoquer une crise sans précédent du militantisme. À ce jour, ils déplorent des adhérents qui s'amenuisent, un manque de motivation et d'engagement des nouveaux membres, et surtout le sentiment de plus en plus fort d'un entre soi alimenté par des membres de plus en plus âgés. La quasi-totalité des associations (notamment les plus anciennes) se questionnent sur leurs missions et leurs avenir. Beaucoup d'associations qui avaient comme premières missions l'accueil et la convivialité se retrouvent à animer une permanence sous la forme d'un bar associatif où la plupart des visiteurs ne sont que des amis, ou des gens du quartier.

« On a une permanence deux fois par semaine [...] Et il y a quelques années, on était la seule association lyonnaise ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 18h30 à 20h30 [...] Il y a aussi le public qui nous suit depuis longtemps parce que on est une belle assoce, on se voit régulièrement, il y a des gens qui nous suivent, ensuite aussi des gens du quartier car 20 ans dans la même rue, tout de suite ça pose un peu. »

Entretien avec le président de l'association Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

« Il y a une véritable crise du militantisme. »

Entretien avec le chef de cabinet de Gérard Collomb, le 06/05/15

« Quand je suis arrivé, on faisait des soirées dansantes qui regroupaient 150 à 200 personnes, de gens de toutes conditions, et il y avait tous les vendredis soirs, un repas associatif. Maintenant aujourd'hui c'est plus du partage avec d'autres associations. [...] En mai ou juin, on est en train d'organiser un repas, on sera une trentaine. Du coup on se pose la question avec le nouveau centre, de ce que sont les missions pour ARIS ? Moi je souhaite que cela

continu. Le militantisme c'est difficile, le volontariat c'est difficile, les jeunes ne sont pas très motivés, il y en a, mais pas beaucoup. »

Entretien avec le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15

C'est ainsi que le militantisme associatif évolue vers de nouvelles missions. L'arrivée de nouvelles thématiques comme le cinéma et le sport semble venir booster considérablement le milieu associatif.

L'association CARGO (Cercle Associatif Rhônalpin Gay Omnisports), est une association sportive gay, lesbienne et « hétérofriendly » qui regroupe autour de 300 adhérents cette année, avec une croissance sur ces trois dernières années. C'est la plus grande association LGBT de la région Rhône Alpes. C'est aussi une des plus grandes en France, regroupant six sports. Elle continue son déploiement avec l'apparition en 2015 du squash. Depuis 2007, cette association organise le TIGALY (Tournoi International Gayfriendly de Lyon) qui a regroupé en 2015 autour de 1.000 personnes.

De la même façon, le club de rugby Rebelyons créé en 2007 est une association qui souhaite favoriser l'intégration des gays, lesbiennes & transsexuels dans le milieu du rugby. Elle compte à ce jour 40 membres et organise également son tournoi de rugby L'Ov'a'Lyon de la même façon que TIGALY, et a regroupé en 2015 200 rugbymen.

Le cinéma est aussi une thématique qui assure un renouveau au milieu associatif LGBT. Le festival de cinéma LGBT Écrans Mixtes continue son ascension depuis sa création en 2010. La mairie a doublé son financement entre 2010 et 2015 passant de 4.000 à 8.000 €. Il devient un des festivals cinématographiques les plus importants de France avec cette année Panos H. Koutras comme invité d'honneur.

M. Chomarat qui a soutenu la création de ces deux projets lorsqu'il occupait les fonctions de chargé de mission auprès du maire, parle d'une double évolution :

« Il y a eu une double évolution du monde associatif gay, l'un avec le cinéma avec Écrans Mixtes, et l'autre avec les associations sportives. Avec Rébelyon, Cargo, [...] Mais l'évolution du monde associatif gay c'est surtout l'apparition d'Écrans Mixtes, et des associations sportives. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire à la ville de Lyon, le 13/01/15

II.2.2 Une vie homosexuelle plus événementielle

Nous l'avons abordé précédemment, le territoire gay, cet espace urbain composé de commerces et autres lieux festifs et de rencontre, est en constante évolution. S'intéressant au même objet d'étude que Laud Humphreys (2007), le sociologue Antoine Idier retrace les lieux emblématiques de la vie homosexuelle à Lyon dans les années 1970, dans le contexte particulier d'une homosexualité encore réprimandée par la loi. Le premier chapitre de son ouvrage est consacré aux « Tasses³¹ » de Lyon. On en trouvait par exemple sur la place Guichard, sur les quais du Rhône ou place Antoine Poncet. Ces urinoirs publics étaient des lieux de sexe, mais pas uniquement, ils étaient aussi des lieux de « discussion, de rencontre, de socialisation et de découverte de la subculture gay » (Idier, 2012, p.25). Les tasses ont progressivement disparu dans les années 1980 et ont laissé place à différents lieux emblématiques pour les homosexuels lyonnais. On y trouve les premiers lieux comme le bar de « La Taverne », considéré comme la boîte des « folles coiffeuses » par l'autre boîte gay de Lyon « Le Cercle », d'un tout autre genre. Au-delà du nombre de commerces qui évolue, ceux-ci ne tendent plus à être aujourd'hui « strictement gays ». Les enquêtés observent une « gay friendlisation » de la société, à la fois au niveau des commerces qui ne souhaitent plus accueillir une population en fonction de sa seule orientation sexuelle et qui s'ouvrent sur l'espace public, mais aussi au niveau de la société française qui a fait un pas en avant dans la reconnaissance des droits homosexuels ces dernières années.

« Il y a plus rien de gay, tout est gay-friendly. Un lieu gay à l'origine, c'était un lieu où on refusait des hétéros. Mais ça n'a plus lieu d'être. Ça serait idiot de refuser de la clientèle surtout dans une période où les gens acceptent énormément les gays. [...] Alors avoir des ghettos qui interdiraient aux hétéros de rentrer, c'est stupide. À la fois on permet aux gens de découvrir le milieu gay, de les rendre encore plus gay-friendly. En même temps, tu fais plus de commerces. Si un bar a une belle terrasse, pourquoi refuser de faire du commerce avec des hétéros ? C'est idiot. Moi j'ai un sexshop, j'ai peut-être 30% de clients hétéros. Je ne vais pas leur demander s'ils sont gays en rentrant. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

Ce processus de « gayfriendlisation » est poussé à son paroxysme dans la prolifération de soirées consacrées à un public homosexuel qui se déroulent dans des lieux neutres ou dits alternatifs. Citons les soirées « La garçonnière » qui se déroulent dans la salle de concert du Ninkasi-Kao, (à

³¹ Les « Tasses » sont à l'origine des toilettes publiques où les homosexuels s'y retrouvaient secrètement en vue de relations sexuelles.

côté du stade Gerland) une fois par mois, ou bien les soirées « Fucking girl » qui s'adressent aux lesbiennes. La vie homosexuelle qui s'organise dans un quartier, un territoire gay, dans des commerces, tend à une vie homosexuelle plus événementielle. On peut citer, de la même façon que les soirées « La garçonnière » s'adressent à un large public d'homosexuels masculins ou féminins et même aux hétérosexuels, le *week-end Fetish* qui s'adresse plus au « cœur de la communauté ».

« Moi, je pense que tous les établissements festifs qui sont gays et qui sont déjà aujourd'hui gay-friendly, il y a des filles, des hétéros. Et ils vont disparaître, car la nouvelle génération n'est pas identitaire, elle ne vit pas dans la communauté, elle est dans le mélange, [...] donc je pense que ces établissements vont fermer, ces établissements festifs. [...] Ensuite il restera je pense dans les grandes villes un ou deux établissements phares. Mais je pense que ça sera plus des soirées événementielles ou des festivals, des weekends, c'est-à-dire on fait une grosse soirée dans un lieu neutre comme la garçonnière à laquelle on raccroche un évènement la veille ou le lendemain. Là par exemple vous aller avoir la leisure and cuir weekend. »

Entretien avec un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

« Nous à Lyon, tu as des soirées comme la garçonnière qui vont regrouper un nombre incroyable de filles. Et des soirées comme la fucking girl qui va regrouper des mecs. Tu as aussi des établissements lesbiens purs comme le L Bar. Les mecs peuvent rentrer. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

Ce nouveau public dit « non identitaire », comme observé ci-dessus, est aussi séduit et se retrouve dans des lieux dits alternatifs comme le « Lavoir public »³², ou bien la discothèque « Le Sucre ». Cette dernière se définit comme étant un lieu « culturel situé sur le toit de la Sucrière à Lyon. Véritable lieu 2.0, Le Sucre accueille clubs, conférences, concerts et apéros tout au long de l'année³³ ». Elle y accueille diverses soirées dont celles des « Garçons sauvages », véritable symbole de la culture Queer, qui vise à déconstruire et transgresser les représentations. Ces soirées regroupent de nombreux hommes qui se travestissent pour l'occasion, nommés « femmes à barbes ». Ces soirées remportent un grand succès à Lyon.

³² Le Lavoir Public est un lieu dédié aux « écritures en mutation ». Constatant que les écritures contemporaines s'hybrident dans leur forme comme dans leur sujet, le Lavoir propose une programmation pluridisciplinaire et toujours contemporaine. Permettre à des artistes émergents, connus ou reconnus de présenter une facette de leur travail peu visible ailleurs et confronter ces propositions à un public le plus hétéroclite possible : telle est l'ambition du Lavoir Public. Source : http://lelavoirpublic.fr/?page_id=2423

³³ Source : <http://www.le-sucre.eu/>

« C'est le b.a.-ba de Lyon. À Lyon il y a un côté alternatif, théâtral, beaux-arts, galeries d'art très important, il y a une communauté intello théâtrale très importante avec des grands lieux de rassemblement comme au Lavoir Public, au Sucre avec les soirées Chantal la nuit. Donc c'est ce côté femme à barbe qui cartonne à Lyon. Il y a ce côté très intello et culture. C'est le phénomène, Chantal la nuit. C'est un personnage qui se travestit, qui anime des soirées au Sucre. Il y en a deux fois par mois, c'est du défoulement, il faut venir travestit. Il n'y a aucun message politique. C'est aussi les soirées "garçon sauvage". »

Entretien avec le président du festival Écrans Mixtes, le 6/05/15



Figure 7 : Affiche soirée Garçon sauvage Mars 2015

II.2.3 Un nouveau milieu gay ? L'arrivée des applications sur Smartphone

La lecture du livre de Jean François Bayart (2014) immerge dans un autre « milieu gay ». Nous n'utilisons pas par hasard le terme de milieu. La vie que mène Grégoire, dans cet ouvrage « montre comment un jeune Français du début du XXI^e siècle vit par plans successifs, voire concomitants, sur le mode du fondu enchainé : les fameux plans cul » (Bayart, 2014, p.81). Ces « plans culs » s'inscrivent dans une autre définition du milieu gay, comme a-territoriale, dans le sens où les utilisateurs côtoient encore de façons souvent nombreuses un environnement propice aux relations sexuelles fréquentes. Ces « plans culs » sont devenus très simple à organiser depuis l'arrivée d'Internet comme le fait Grégoire avec son pseudo *jme22* sur des sites de rencontres spécialisés. L'arrivée d'Internet et des applications sur téléphones portables comme Tinder ou Grindr sont venues transformer la fonction première des associations et des lieux de rencontres, et les rendre partiellement caducs. Plus besoin de parler de son homosexualité auprès d'une association, plus besoin de trainer dans un bar homosexuel pour faire des rencontres, Internet (et son lointain précurseur le « minitel rose ») s'imposent en médiateur de la vie homosexuelle.

« Du coup, c'est clair que la conception de l'accueil a énormément changé depuis la création de notre association. Aujourd'hui avec internet, les réseaux sociaux, l'homosexualité qui est mieux vécue dans notre société, on a moins besoin d'accueillir, ce besoin-là se fait moins ressentir. Les gens qui ne sont pas de cette génération des nouvelles technologies ne s'y retrouvent pas forcément. Oui l'accueil a vraiment changé mais néanmoins il y a toujours des personnes pour qui on est très utile. »

Entretien avec le président de l'association Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

« Le nouveau milieu gay est Internet. Avec des applications comme Grindr. Elles permettent de trouver un plan cul rapidement et pour moi ils font partie du milieu gay et eux ils disent que non. Le milieu gay est en mutation. Tu connais Tinder ? Ben on a la même chose depuis très longtemps pour trouver des plans cul pour les gays. [...] Et aujourd'hui combien de gays ont Grindr sur leur téléphone ? Ben moi je pense au moins 60 %. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

La vie gay est ainsi en complète mutation. MisterBnB, site de location d'appartements réservés à une clientèle gay qui se base sur le modèle d'Airbnb, en est un exemple avec près de 100 appartements disponibles sur Lyon.

II.2.4 Une évolution des mentalités marquée par le projet de loi du mariage pour tous

La question de la reconnaissance des droits homosexuels en France est un combat qui a commencé dans les années 1960-70 comprenant de nombreuses avancées. Le film « Les Invisibles³⁴ » raconte le parcours personnel de nombreux homosexuels plongés dans cette époque de chamboulements. Les gouvernements de Gauche enchaînent les avancées sociales telles que la dépénalisation de l'homosexualité en 1982, le PACS en 1999. Et le 23 avril 2013, la France devenait le 14ème pays à légaliser le mariage entre personnes de même sexe. Dans un autre registre, le projet de loi santé défendu par Marisol Touraine en 2015 lève l'interdiction des soins funéraires pour les personnes séropositives au VIH ou à une hépatite, ou encore l'ouverture du don du sang aux homosexuels qui devrait être possible rapidement. La reconnaissance des droits des homosexuels par la loi semble ainsi constante et en progression dans la société française. Le projet de loi de « mariage pour tous », voté en 2013, a cependant marqué considérablement les esprits. Sept enquêtés abordent d'ailleurs d'eux même le « mariage pour tous » comme un marqueur temporel qui aurait dégradé la reconnaissance des homosexuels dans la société française. Le vote de cette loi d'égalité s'est révélé catalyseur de tensions. Pour de nombreux enquêtés, il y a un véritable avant et après cette loi. Se poser cette question de l'impact de ce vote parlementaire permet de comprendre plusieurs choses.

Tout d'abord, ce projet de loi entretiendrait pour certains le sentiment que tout est maintenant acquis auprès des militants entraînant une crise du militantisme, comme évoquée précédemment :

« La communauté homosexuelle tend un peu au cocooning. On rentre à la maison. Je crois que la période, je crois que l'identité gay, elle est maintenant moins présente dans l'espace public dans la société que dans les années 1960-70 durant l'histoire des droits homosexuels. »

Entretien avec Patrice Béghain, ancien adjoint à la culture de 2001 à 2008, le 20/05/15

« Le mariage pour tous a été un très bel évènement lors de son adoption, mais tout le temps des débats n'a pas été quelque chose de facile. Tout le monde ne l'a pas bien vécu. »

Entretien avec le président de l'association Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

³⁴ Film documentaire français « Les invisibles » par Sébastien Lifshitz, 2012

« Depuis le mariage, là pour les gens, c'est bon tout est acquis. Tout est acquis et tout est terminé. Moi qui suis un vieux de la veille, je pense qu'il faut rester vigilant. Tout est possible. On va dire que les droits que l'on a, il faut les défendre, dans l'entreprise par exemple. [...] Je pense qu'il faut rester vigilant. La loi sur le mariage peut très bien être abrogée. [...] Oui le mariage ouvert à tous, ça a vraiment démobilisé. Moi je vois un avant après. J'ai connu des périodes où il avait des vraies revendications d'égalité des droits. »

Entretien avec le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15

Ensuite il aurait révélé et mis au jour des tensions dans la société française, qui ont en premier lieu touché les homosexuels. Le rapport de Sos Homophobie est plus qu'alarmant à ce sujet : unique entité à faire un état des lieux des agressions homophobes, ces dernières ont bondies de 78 % en 2013³⁵. À Lyon aussi, il semble avoir contribué à détériorer le côté « gay-friendly » de la ville :

« Je pense que la société évolue elle-même. Dans les années 2000, c'était plus ouvert et maintenant ça se referme, enfin c'est une perception personnelle, ça se referme. Des choses simples des années 2000 à 2005 sont devenues plus compliquées. Ne serait-ce que se donner la main dans la rue, ou des petites choses comme ça, c'est devenu plus compliqué et le mariage pour tous a été un catalyseur de la mauvaise opinion des gens. »

Entretien avec le président de l'association CARGO, le 7/04/15

« Je ne me trimballe pas main dans la main avec mon copain n'importe où. Pourquoi ? Car il y a une frange de la population qui est extrémiste. Donc un peu de méfiance. J'ai témoigné d'une agression homophobe lors du tour de France par exemple. C'est une ville ouverte mais on reste prudent. C'est aussi parce que le mariage pour tous a donné de l'énergie aux conservateurs, ça les a touché dans leurs propres systèmes de valeurs jusqu'à faire commettre des actes homophobes. Donc il faut de la prudence. »

Entretien avec le secrétaire national de HES le 21/05/15

Enfin, avant de clôturer cette première partie, nous souhaitons nous interroger sur la question des transsexuels et des lesbiennes, que nous avons peu traitée jusqu'à présent. Nous ne disposons que de très peu d'informations directes, et du retour d'une seule enquête. Nous nous rendons compte que cette partie de la communauté ou que ces réseaux se tiennent assez à l'écart de l'ensemble LGBT (ce qui rend notre tentative de prise de contact plus difficile). On retrouve deux associations transsexuelles à Lyon, « Le jardin des T » et « Chrysalide ». L'une de ces associations participe peu à la vie du nouveau centre LGBTI, refusant tout militantisme. Ses

³⁵ Cf. Rapport Sos Homophobie 2014. Cf aussi le reportage *Infrarouge* intitulé « Homos, la haine », diffusé sur France 2 le 09/12/2014, qui détaille le contexte entraîné par ce projet de loi, paradoxalement délicat pour les homosexuels.

membres se retrouvent au bar/ restaurant Les Feuillants dans le 1^{er} arrondissement, ou au It Bar, dans les pentes de la Croix rousse, bar très fermé sur l'espace public et à l'atmosphère particulière.

« Il y a cette fameuse émergence de cette nouvelle génération qui ne s'associe pas volontairement au monde associatif. Les trans, ils ne veulent pas partager obligatoirement leurs difficultés, leurs particularités. »

Entretien avec un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

Il est sans doute opportun de s'interroger sur la véritable ouverture d'esprit de la société française sur les questions LGBT. Le serait-elle uniquement sur les questions gays, et non LGBT dans leur ensemble³⁶, comme l'affirme la sociologue Sylvie Tissot lorsqu'elle écrit : « on n'est jamais autant gay-friendly qu'avec des homosexuels riches, éventuellement mariés, peut-être parents. » (Sylvie Tissot, 2011, p.16).

³⁶ Cf. le documentaire *Le sexe de mon identité* de Clara Vuillermoz (France, 2012) diffusé le 3 décembre 2014 à 00h45 sur France 3

Partie II : La petite fabrique de l'action publique en faveur des LGBT

Après avoir donné le cadre de notre enquête, nous allons dans cette partie réaliser un état des lieux des actions mises en place par la ville de Lyon et donner quelques éléments de contexte qui permettent de mettre en lumière les acteurs clés de ces politiques. Nous puiserons la majorité des informations dans l'étude de terrain pour retracer temporellement les dates clés qui ont structuré les actions en faveur de la communauté homosexuelle, définie en première partie. Le temps accordé à ce mémoire (seulement 4 mois) nous amène à quelques imprécisions qui auraient pu être comblées par un travail de recherche approfondie dans les archives municipales.

II.1 Des politiques publiques à deux : la ville de Lyon à l'écoute de projets locaux

II.1.1 Des mesures diverses et variées

Nous allons ici dresser un état des lieux des mesures mises en place dans la ville de Lyon. Pour mener à bien ce bilan, nous disposons de plusieurs sources : d'une part, les résultats identifiés lors de l'enquête. D'autre part, nous disposons du « Bilan de Gérard Collomb, Thématiques LGBTI, Lyon évidemment pour tous », document rédigé par les soutiens à la liste de Gérard Collomb aux élections municipales de 2014 pour faire la promotion de leur candidat.³⁷ Ce document est réalisé à la demande de la Lesbian and Gay Pride, qui interpelle à chaque élection locale les candidats sur leurs propositions en faveur de la communauté LGBT. Enfin, nous disposons des notes internes de Michel Chomarat qu'il nous a fourni. Ces dernières lui ont été demandées par Gérard Collomb en 2008 et en 2014 afin de faire un bilan des actions menées en période électorale. Ces notes ont été aussi reprises par l'association Homosexualités et Socialisme aux élections de 2008, Michel Chomarat faisant partie à ce moment-là de l'association.

³⁷ Nous noterons pour plus de simplicité ce document : « Bilan Gérard Collomb »

Une des premières actions que l'on retrouve dans le document de M. Chomarat et dans le bilan de l'équipe électorale de Gérard Collomb en 2014, est celle d'un engagement public des élus et du maire de Lyon. Certes, ce premier point n'est pas une « mesure » ou une action qui serait quantifiable mais il est important de rappeler cet affichage politique tant il représente « une rupture » avec l'ancien maire, notamment au niveau de la Gay Pride.

« J'ai oublié quelque chose tout à l'heure c'est la gay Pride. Il y a eu un changement très fort à partir du moment où dès la première Gay Pride, des élus des adjoints au maire ont participé au défilé de la gay Pride. Je crois que ça ne s'était jamais fait auparavant. Donc ça aussi c'était une rupture de visibilité, un affichage fort politique par rapport à ce moment fort de la communauté homosexuelle, un moment festif et de revendications et de démonstrations, du moment qu'il y a des adjoints, le premier adjoint, des élus qui défilent. Le maire, à plusieurs reprises, est venu défiler parler avec les uns avec les autres, donc ça change le rapport entre le politique et la communauté homosexuelle. Raymond Barre je ne crois pas qu'il aurait fait ça. Ce sont des signes importants. »

Entretien avec Patrice Béghain, ancien adjoint à la culture de 2001 à 2008, le 20/05/15



Figure 8 : Michel Chomarat et Patrice Béghain à la marche des fiertés de 2005³⁸

³⁸ Source : <http://www.heteroclite.org/2015/06/20-ans-de-marche-des-fiertés-lgbt-lyon/>



Figure 9 : Gérard Collomb à la marche des fiertés de 2006³⁹



Figure 10 : Michel Chomarat et Najat Vallaud-Belkacem à la marche des fiertés de 2012⁴⁰

³⁹ Source : <https://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Homosexualite/Ces-elus-qui-defilent-a-la-Gay-Pride>

⁴⁰ Source : <http://www.leprogres.fr/actualite/2012/06/16/une-loi-sur-le-mariage-homosexuel-au-printemps-2013>

C'est ainsi que le maire de Lyon s'est rendu en 2006 à la Gay Pride en présence de différents adjoints et maires d'arrondissement comme la maire du 1^{er} arrondissement Nathalie Perrin-Gilbert (on notera toutefois qu'il n'y portait pas son écharpe d'élue, façon de signifier qu'il y était plutôt au titre de citoyen). M. Gérard Colomb s'est également adressé directement à un public homosexuel lors de l'émission « Plus rôle ma ville ⁴¹ » en décembre 2010 sur la chaîne Pink TV, où il déclare publiquement son engagement pour le mariage pour tous et l'adoption pour les couples homosexuels : « Plus j'y réfléchis et plus je pense aller vers la reconnaissance du mariage homosexuel [...] et oui pourquoi pas l'adoption pour les homosexuels », y déclare-t-il.

Plus récemment cet affichage public passe par exemple par la célébration sans encombre dans toutes les mairies d'arrondissement des mariages entre couples de même sexe⁴², le vote des parlementaires locaux lyonnais de Gauche au mariage pour tous à l'Assemblée Nationale ou encore la réserve parlementaire de la députée PS Pascale Crozon qui a attribué 15 000 € à l'association du Refuge⁴³. Depuis 2004, les associations LGBT sont officiellement invitées à la journée du souvenir de la déportation le dernier dimanche d'avril. Le maire ou ses adjoints citent parfois dans leurs discours l'homosexualité comme cause de déportation.

« -Et nous c'est un très long chemin qu'on a fait, que les personnes homosexuelles soient citées lors de la commémoration de la déportation aux côtés de beaucoup d'autres catégories. Maintenant chaque année on est invité lors de la commémoration. »

« -J'ai l'impression que cette commémoration est importante. »

« -Quand je suis arrivé c'était acquis mais en déménageant j'ai retrouvé dans les cartons en quoi notre invitation dans ces cérémonies a été un très long combat pas du tout simple. C'est plus du tout d'actualité mais je trouve que c'est très bien de s'en réjouir. »

Entretien avec le président du Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

Similairement, nous pouvons rapprocher cet affichage politique à celui que réalise la ville de Lyon dans la presse dite « spécialisée » ou « communautaire⁴⁴ ». En effet la ville de Lyon achète régulièrement de l'espace publicitaire pour faire promotion de sa politique en faveur des LGBT.

⁴¹ Émission du 3 décembre 2010, disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=v1xEopBoXn0>

⁴² C'était déjà le cas pour les cérémonies de Pacs avant mai 2013

⁴³ Le Refuge est une association qui a pour objectif d'accompagner et héberger gays, lesbiennes et personnes transidentitaires en situation de rejet et d'errance

⁴⁴ Source : Bilan Gérard Collomb

Elle fait de façon très mesurée ce que l'on appelle du « Pink washing »⁴⁵. Elle met en avant dans le guide touristique Out, la politique de la ville sur les questions de tourisme avec sa nouvelle application sur Smartphone pour trouver des lieux de sorties. Elle le fait également en mettant en avant la promotion de sa mission « Égalité » (cf. Figure 12). Plus ponctuellement, la ville a mis à l'honneur son résultat auprès du magazine Têtu comme première ville gay-friendly de France en 2009.

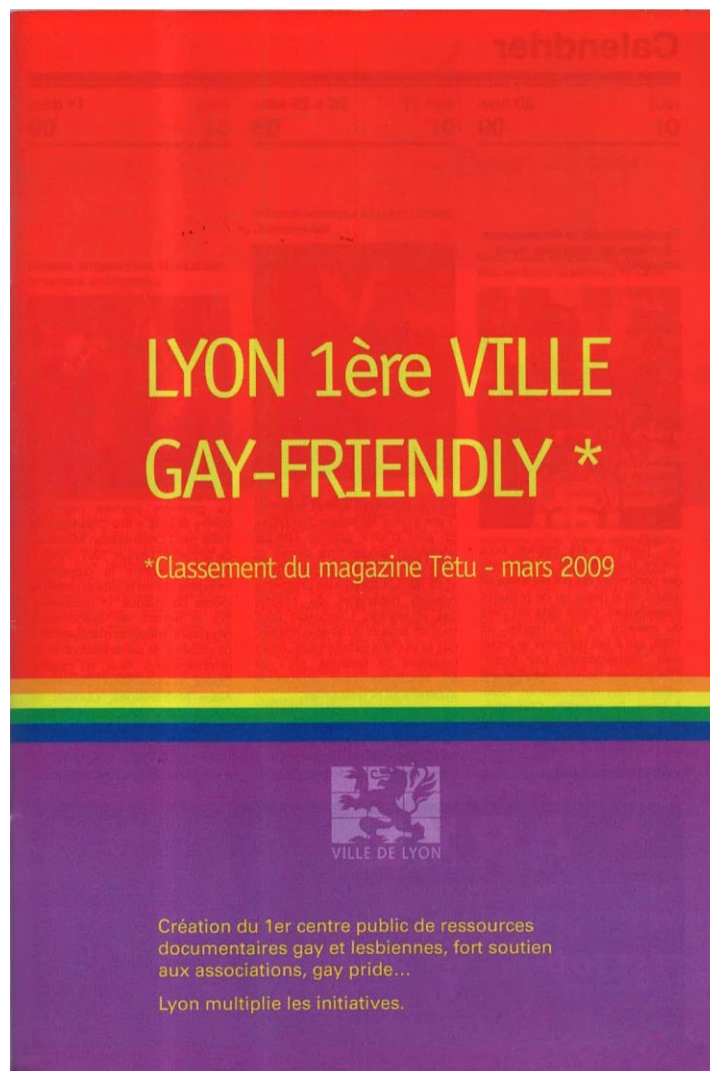


Figure 11 : Exemple de Pink washing, guide Out 2009-2010

⁴⁵« Le terme de *pinkwashing* désigne principalement une technique de communication fondée sur la promotion de l'homosexualité par une entreprise ou par une entité politique pour essayer de modifier son image et sa réputation dans un sens progressiste, tolérant et ouvert ». Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pinkwashing>

La ville de Lyon achète également de l'espace publicitaire dans le magazine mensuel Hétéroclite, pour mettre en avant certains événements culturels. La ville de Lyon s'associe également à la Gay Pride où elle achète de l'espace publicitaire dans le livret de programmation pour vanter la promotion de sa mission « Égalité ».

Notons que la ville de Lyon a rompu temporairement sa communication auprès de cette presse en 2014 au moment des élections municipales. A-t-elle eu peur que sa communication nourrisse l'argumentaire de l'opposition en campagne pour la mairie de Lyon ? C'est une hypothèse que nous débattons en dernière partie de ce mémoire.

Plus concrètement la politique de la ville de Lyon en faveur de la communauté homosexuelle a été active depuis 2001. Elle s'organise en différentes thématiques :

❖ Soutien à la lutte contre les discriminations liées à l'homophobie

La Ville s'est engagée dans une démarche importante de lutte contre les discriminations au sein de son administration et de ses services. Depuis 2009, Lyon s'est engagée dans le Label Afnor Diversité⁴⁶. Cette démarche se concrétise notamment par un plan de sensibilisation et de formation des agents de 17 directions de la Ville. Fin 2013, 41%⁴⁷ des agents municipaux ont reçu des modules de formations qui prennent en compte différentes discriminations dont l'orientation sexuelle, le genre et les différentes formes familiales (couples de même sexe, famille homoparentales, etc.). La ville de Lyon a été la première ville de France à recevoir ce label en 2010.

La question de la discrimination à l'homophobie passe également par la mission « Égalité » de la ville de Lyon composée de cinq agents municipaux. Sa mission « vise à garantir l'égalité de traitement et à restaurer l'égalité des chances à toute personne qui se présente ou qui évolue au sein de la Ville, comme organisation et comme territoire. »⁴⁸ La demande de subvention pour le festival cinématographique Écrans Mixtes passe par exemple par cette délégation.

⁴⁶ « Le label Diversité est le témoignage de l'engagement des organismes en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines ». Source : <http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/label-diversite>

⁴⁷ Source : Bilan Gérard Collomb

⁴⁸ Source : http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/la_mission_egalite

La ville de Lyon a également mis en place une cellule interne de traitement des discriminations (CSET) où tout agent de la ville victime de discriminations bénéficie d'un inspecteur du travail pour étudier ses réclamations.



Figure 12 : Affiche de promotion de la Mission Égalité 2002

❖ Les actions de soutien aux associations LGBT

Le soutien aux associations LGBT est un élément majeur de la politique de la ville de Lyon en faveur de la communauté homosexuelle. Que ce soit pour le financement de certains projets, des subventions pour des frais de fonctionnements tel que le loyer d'un local⁴⁹, ou pour garantir la revendication des droits⁵⁰, la ville de Lyon a alloué près de 263 000 €⁵¹ sur la mandature de 2008

⁴⁹ La ville de Lyon subventionne le nouveau centre LGBTI, elle couvre les frais de loyers de 15000 €

⁵⁰ La ville subventionne l'association organisatrice de la Gay Pride pour 4000 €

à 2014 aux associations de luttes contre l'homophobie et la transphobie. Rapporté au budget total de la ville de Lyon sur cette période cela correspond à un montant d'environ 0.4 % du budget municipal pour la dernière mandature. (Ce montant était de 65754.96 € sur la mandature 2001-2008). On constate que les subventions ont été nettement augmentées lors du 2^{ème} mandat de Gérard Collomb.

De nombreuses associations ont bénéficié de subventions comme l'association Rimbaud, L'autre Cercle, Chrysalide, ARIS, Le Refuge... Notons que ces subventions couvrent aussi une association de transgenres, « Chrysalide Lyon », notamment pour la diffusion d'informations sur les transidentités.

❖ Des actions dans le domaine sportif

La ville de Lyon soutient activement les associations CARGO et le club de rugby les Rebelyons, qui sont perçues comme vecteur de renouveau du militantisme homosexuel. L'association CARGO reçoit une subvention de 3000 € de la mairie centrale. La ville est partenaire du tournoi sportif international TIGALY (Tournoi International Gay de Lyon) en mettant à disposition ses installations sportives. L'évènement réunit sur deux jours des équipes de sports de nombreux pays européens. La remise des prix est réalisée par un représentant de la ville.

❖ Des actions de santé et de prévention

Comme le rappelle le document de l'équipe de Gérard Collomb, la santé est une compétence nationale ce qui n'empêche pas la ville de Lyon de fournir en appui diverses actions de préventions notamment dans la lutte contre le Sida. L'arrivée des TROD en 2013 (Tests rapide d'orientation diagnostique) a modifié la façon de faire de la prévention pour les associations de lutte contre le Sida. Elles peuvent maintenant réaliser plus facilement des dépistages en sorties de discothèques et différents lieux festifs. La ville de Lyon entretient le dialogue avec ces associations pour faciliter le stationnement de véhicules sanitaires sur l'espace public.

⁵¹ Source : Bilan Gérard Collomb

« Je monte le flash test, pendant une semaine toutes les associations et les centres de tests se mettent en quatre pour faire le plus de dépistages possibles sur les populations cibles. Donc pour cette semaine on a bien besoin du politique et de la collectivité pour avoir du matériel, de la place, des emplacements. »

Chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

La ville s'investit dans la journée de lutte contre le Sida le 1^{er} décembre en étant partenaire des diverses activités organisées.

La ville de Lyon affirme avoir apporté un engagement au total de plus d'un million d'euros en comptant le soutien aux associations LGBT et à la lutte contre le Sida (qui n'englobe pas forcément que la communauté homosexuelle)⁵². Ce qui représente environ 1.5% de son budget pour la mandature 2008-2014.

❖ Des actions dans le domaine culturel et patrimonial importantes

La politique culturelle menée par la mairie de Lyon en fait une exception parmi les villes de France. En effet la ville de Lyon a créé en 2005 le premier et unique centre de ressource documentaire LGBT à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, avec un poste de bibliothécaire consacré à ces thématiques. Il se compose de deux parties : Le « fonds Chomarat », à connotation patrimoniale, au 5^{ème} étage, et « le point G » plus axé sur l'actualité, situé au 3^{ème} étage, à l'espace « Société et civilisation ». À ce niveau, on peut ainsi emprunter les livres qui s'y trouvent, français ou étrangers, contrairement au fonds Chomarat où aucun prêt n'est possible. Il est destiné en priorité aux chercheurs, universitaires, ou journalistes. Ce centre de documentation permet la transmission d'une mémoire collective, par l'organisation d'évènements comme des expositions, des colloques, des conférences. Nous reviendrons de façon plus précise sur ce fonds.

La ville de Lyon a supervisé la création par M. Chomarat des Assises Internationales de la mémoire Gay et Lesbienne à la bibliothèque de la Part Dieu en 2002, et ensuite durant sept années consécutives⁵³, avec la participation de nombreux chercheurs et spécialistes pris en charge financièrement par la mairie.

⁵² Source : Bilan Gérard Collomb

⁵³ 2002 : « Mémoires en construction et état des lieux de l'archivage de la mémoire gay »

2003 : « Les gays et lesbiennes ont-ils une histoire ? »

2004 : « Gays et lesbiennes en Chine »

2005 : « La Déportation des Homosexuels » (inaugurées au CHR)

La ville de Lyon a assuré le financement de la publication des actes pour les Assises de 2002 à 2005. Différentes expositions ont été organisées grâce aux documents présents dans le fonds Chomarat à la Bibliothèque. Citons, par exemple, « Follement Gay ! » en 2005 ou encore « GENET, ni père ni mère » en 2011.

Les Assises Internationales de la Mémoire Gay et Lesbienne ont commencé à s'essouffler à la fin des années 2000. Se déroulant d'abord sur deux journées, puis sur une seule, les assises recevaient plus de monde lors du visionnage d'une œuvre cinématographique. Ainsi elles se transformèrent en 2011 en la première édition du festival cinématographique Écrans Mixtes, avec un soutien financier de la mairie qui se poursuit encore aujourd'hui.

L'association Écrans Mixtes a été fondée en 2007, dans le but de diffuser un cinéma gay et lesbien dans Lyon et sa périphérie, le rendre visible par tous les publics et organiser des animations autour de séances de projections (conférences, débats).

❖ Mesures en partenariat avec les établissements commerciaux

Les établissements de « sexe » et autres lieux festifs visant un public homosexuel via leur représentant syndical le SNEG & Co⁵⁴, ont participé avec les autres syndicats d'établissements à une « Charte pour la qualité de la vie nocturne » qui vise à faire concilier vie de quartier et activité commerciale de nuit.

2006 : « La Visibilité historique des transgenres »

2007 : « Lesbienne mon amour »

2008 : « 1968-2008 : Ruptures et continuité »

2009 : « Nos désirs sont des arts »

⁵⁴ Syndicat national des entreprises gays

II.1.2 La ville de Lyon à l'écoute

Lorsque nous regardons le palmarès des villes gay-friendly publié par le magazine Têtu, après avoir regardé la fabrique de ce label et ses limites, nous nous interrogeons naturellement sur les acteurs institutionnels locaux importants qui se cachent derrière ce critère « politiques publiques ».

Nous venons de le voir dans l'état des lieux des mesures mises en place, l'interlocuteur privilégié de la communauté homosexuelle, est la mairie centrale de Lyon. Elle est à l'écoute de tous les réseaux qui forment cette communauté. À la fois à l'écoute de certains réseaux comme des associations culturelles, elle l'est aussi envers « le cœur de la communauté » en entendant les revendications des établissements de consommation sexuelle et autres lieux festifs dans le cadre de la Charte pour la qualité de la vie nocturne par exemple. La totalité des enquêtés s'accorde pour « vanter » les qualités d'écoute de la mairie, la reconnaissance et la prise en compte des questions LGBT dans la politique de la ville. Bien que la marge de manœuvre soit encore grande pour améliorer son action, les enquêtés tiennent des propos positifs sur l'exécutif local :

« La ville de Lyon est fière de son festival, ils sont là, ils le montrent [...] Par exemple George Képénékian 1^{er} adjoint et adjoint à la culture, et à l'égalité, vient toujours aux ouvertures. Quand il est là, il fait un petit mot, il est remarquable. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

« CARGO aujourd'hui travaille avec la ville de Lyon, c'est le meilleur et le plus grand soutien que l'on a. La ville de Lyon nous soutient, quand on a la ville de Lyon qui nous soutient, l'entrée en matière est plus simple [...] C'est du soutien financier, on a une subvention de fonctionnement chaque année, soutien humain, voilà typiquement. Yann Cucherat qui est l'adjoint au sport, nous a fait l'honneur de nous mettre en 1^{ère} page du journal des sports pour l'année 2015. C'est quelqu'un que j'estimais beaucoup en tant qu'athlète et j'ai l'occasion de le côtoyer souvent, et le sportif de la télé est à la hauteur de l'homme que je côtoie. »

Entretien avec le président de CARGO, le 7/04/15

« On entretient de très bons rapports avec la ville de Lyon, c'est chouette. »

Entretien avec le président du Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

D'autres collectivités apportent un appui à la communauté homosexuelle. Nous pouvons citer la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général du Rhône qui subventionnent certains projets. Ces acteurs institutionnels ne sont cependant pas considérés par les personnes enquêtées comme des

acteurs clés dans la mise en œuvre des politiques publiques LGBT. Ces acteurs-là subventionnent certaines associations dans le cadre d'appels à projets sur des interventions ponctuelles. À titre d'exemple le Conseil Général du Rhône a subventionné dans le cadre de l'appel à projet « Lutte contre les discriminations » l'association Le Refuge à hauteur de 5000 €, le département du Rhône ayant « reconnu, à travers sa subvention, que notre projet associatif [en parlant d'hébergements au sein du Refuge] s'inscrivait pleinement dans sa politique départementale ». ⁵⁵

De la même façon la Région subventionne l'équipe de rugby les Rebelyons, le festival de cinéma LGBT Écrans Mixtes, ou encore l'association Le Refuge à hauteur de 5000 € pour cette dernière. Cette institution est loin d'être inactive, mais elle n'est pas considérée comme un interlocuteur privilégié par les interviewés.

« La Région nous donne des cacahuètes, elle nous donne 3000 €. Ce qui est que dalle, ils n'achètent pas de pub dans le catalogue, c'est ridicule. [...] aucun élu de la région ne vient nous voir. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

Certaines associations de la communauté homosexuelle implantées à Lyon, ont su se créer une certaine notoriété auprès de leurs mairies d'arrondissement entraînant un fort soutien de certaines d'entre elles. Nous pouvons tout d'abord citer la maire du 1^{er} arrondissement Mme Nathalie Perrin-Gilbert⁵⁶. Elle est reconnue par des membres d'associations LGBT ayant domiciles dans le 1^{er} arrondissement pour son soutien auprès de la communauté homosexuelle. La mairie du 1^{er} arrondissement organise traditionnellement dans ses locaux le buffet inaugural de la quinzaine des Cultures⁵⁷, elle autorise en accord avec la mairie centrale la fermeture de certaines rues pour le bon déroulement notamment de « l'Apéro Pride » juste après la marche des fiertés.

« La maire du premier pour Aris, c'est vrai qu'elle a été là. »

Entretien avec le président du centre LGBTI et coprésident d'ARIS, le 16/04/15.

⁵⁵ Source : Rapport d'activités 2013 délégation de Lyon/ Rhône-Alpes, Le Refuge

⁵⁶ Pour la célébration des 20 ans de la Gay Pride, le buffet a lieu pour l'édition 2015 au musée Gadagne

⁵⁷ La quinzaine des Cultures est un festival organisé par l'association organisatrice de la Gay Pride. On y trouve différents événements festifs à la destination de la communauté homosexuelle mais aussi de tous les citoyens.

Nous pouvons citer à titre d'exemple la mairie du 9^{ème} et du 7^{ème} arrondissement où les associations Le Refuge et CARGO ont leurs locaux associatifs implantés.

« La mairie du 9^{ème} soutient beaucoup le Refuge, ils sont à fond. »

Entretien téléphonique avec la déléguée régionale adjointe du Refuge, le 29/05/15

« Hum, je vais te dire qu'il y a des élus d'arrondissements plus sensibles que d'autres. Voilà. Le 7^{ème} par exemple là où l'association a son siège social. On travaille ensemble depuis bien longtemps, et on bénéficie d'une image de qualité, de sérieux, qui fait que quand on les sollicite, quand la mairie nous confie un stade par exemple, elle est tranquille on a ce côté sérieux. Ce qui fait que la mairie du 7^{ème} nous donne beaucoup accès aux infrastructures et nous demande de participer à la vie de la ville. Il y a des événements ponctuels qui touchent au sport où l'on est sollicité. Et l'adjointe au sport du 7^{ème} qui est une ancienne nageuse professionnelle est pas mal à notre écoute, arrangeante, pas que pour CARGO. Et notre particularité, si ça en est une, elle n'a posée aucun problème bien au contraire. »

Entretien avec le président de CARGO, le 7/04/15

L'acteur institutionnel primordial et qui nous intéresse particulièrement dans notre étude est la mairie centrale. Elle se compose d'élus, à savoir d'adjoints et de conseillers municipaux supervisés par Gérard Collomb, sénateur, maire de Lyon et par ailleurs président de la Métropole. Pour mettre en application les politiques définies par l'équipe municipale, ils disposent d'une administration composée de conseillers politiques chargés de missions, et de salariés de la ville répartis dans les différents services. Les élus qui abondent les politiques publiques visant la communauté homosexuelle sont autant nombreux que les politiques LGBT sont variées. C'est pour cela que les adjoints à la culture, aux droits des citoyens, à la tranquillité publique, à l'égalité des chances, au patrimoine, à la mémoire, au sport, à la santé ... sont des élus qui peuvent exercer leurs compétences auprès de la communauté homosexuelle. Notre enquête a cependant révélé l'existence de deux interlocuteurs privilégiés de la communauté homosexuelle.

II.1.3 Deux personnages clés en mairie centrale

Citons d'abord un conseiller politique de Gérard Collomb déjà évoqué précédemment, Michel Chomarot. Il a été de 2001 à 2014 officiellement chargé de mission « Mémoire ». En 2014 il a pris sa retraite tout en sachant qu'il ne serait pas reconduit sur les listes de Gérard

Collomb. Michel Chomarat se revendique franc-maçon et militant activiste gay. Après avoir été élu conseiller municipal dans le 1^{er} arrondissement de 1995 à 2001 sous une étiquette écologiste, il soutient la candidature de Gérard Collomb aux élections de mars 2001. Perçu comme un homme de « réseau », et relativement influent à Lyon, il trouve une entente politique avec le maire de Lyon pour rejoindre l'équipe de son cabinet. Une note de travail de juin 2001⁵⁸ écrite par M. Chomarat à Gérard Collomb fait état de la définition et des fonctions de ce nouveau « Monsieur Mémoire de Lyon ». M. Chomarat ne cite qu'une fois les mots « communauté homosexuelle » dans cette note au même titre que les « communautés juives, arméniennes, immigrés, tziganes ». Cette fonction se définit par Michel Chomarat en juin 2001 comme étant aux confins de « la Culture, le Patrimoine, les Droits de l'Homme, la Solidarité ». Selon lui, sa mission est que la ville de Lyon soit « capable, sans toutefois encourager le communautarisme, de mettre en mouvement toutes ces différences, en connaissant et en respectant d'abord les histoires de ces groupes sociologiques et leurs apports au développement, depuis des siècles, de notre cité ». M. Chomarat insiste aussi sur la manœuvre politique que réalise Gérard Collomb en précisant : « Mon positionnement comme conseiller technique du maire aurait aussi l'avantage d'une lisibilité importante sur le plan politique, suite normale de mon engagement pendant les campagnes municipales ». La prise en compte des questions LGBT par M. Chomarat était ainsi préalablement définie en 2001 avant sa nomination le 1^{er} décembre 2001 au même titre que d'autres thématiques. Pourtant, dès les années 2001 et 2002, M. Chomarat met en place de nombreuses mesures pour la communauté homosexuelle qui bénéficient d'un fort affichage médiatique. Il semblerait que ces questions aient occupé une grande partie de ses fonctions étant donné que l'on a souvent borné sa fonction à celle du « Monsieur gay de Gérard Collomb ». Michel Chomarat prend de la distance face à cette appellation bien qu'il assume son action auprès de Gérard Collomb. L'extrait suivant d'une interview de Michel Chomarat par le magazine Lyon Capitale, permet de mieux illustrer la vision qu'a Michel Chomarat de sa fonction :

« - Est-ce qu'on ne retiendra pas que vous avez été le lien entre l'hôtel de ville et le milieu gay associatif LGBT ? »

« - Oui mais je n'ai pas fait que ça, souvent je dois remonter un peu cette image, ou en tout cas l'élargir, je me suis beaucoup occupé du collectif des morts sans toits [...] comme je suis

⁵⁸ Cette note a été écrite par Michel Chomarat le 2 juin 2001 à destination de Gérard Collomb et a pour objet : « définition de la fonction de Michel Chomarat (= « Monsieur Mémoire de Lyon »). »

un militant gay affiché, parfois même activiste, et donc en effet ça me colle à la peau, mais j'assume parfaitement. »⁵⁹

« Je suis un peu le parrain du milieu gay, LGBT à Lyon. [...] C'est très drôle on a fait plein de trucs, immigration, gays, franc-maçon, je voulais ne pas qu'être le pédé de service. [...] J'ai tellement tapé fort, et dans une ville tellement conservatrice, vous ne venez pas me voir pour Martin Luther King, mais ça, ça me colle à la peau. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

Nous pouvons aussi penser que c'était un moyen pour M. Collomb de déléguer ces questions à quelqu'un en mesure de les gérer par sa connaissance et par sa prise de hauteur sur des politiques qui seraient jugées trop communautaires. M. Collomb n'était probablement pas sans savoir que M. Chomarat est un homme qui cherche une certaine visibilité dans son action en tant qu'activiste et militant gay, et qu'il allait entreprendre de « grandes » actions, ce d'autant plus que tout restait à faire à ce moment-là.

« Sur les questions LGBT il [en parlant de Gérard Collomb] sait que c'est important mais il délègue volontiers à des personnes qui vont prendre le sujet un peu plus à cœur. C'est ce qu'il a fait à l'époque avec Michel Chomarat, aujourd'hui il y a plusieurs élus, qui s'en chargent. On sait que nous sommes dans de bonnes mains. »

Entretien avec le secrétaire national de HES le 21/05/15

M. Chomarat était donc un « passeur » avec la communauté homosexuelle par ses fonctions très proches du pouvoir décisionnel. Il n'est plus en fonction aujourd'hui, il se concentre sur la valorisation de son fond documentaire par la réalisation de différentes expositions⁶⁰.

Une autre personnalité semble primordiale aujourd'hui dans l'élaboration des politiques LGBT. Il s'agit du chef de cabinet de Gérard Collomb. Auparavant directeur de cabinet de la maire du 5^{ème} arrondissement, il occupe depuis 2010 un poste éminemment politique bien qu'il soit officiellement en charge de l'organisation de l'agenda du maire. Il est un homme qui intervient dans de nombreux domaines mais qui réalise un travail dit de l'ombre, avec beaucoup plus de discrétion que Michel Chomarat étant donné qu'il n'a pas en charge officiellement ces

⁵⁹ Interview de Michel Chomarat le 4 mars 2014 par le magazine Lyon Capitale, disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=RJvL2T_h84c

⁶⁰ La prochaine est prévue sur Pierre Paolo Pasolini

questions. Impliqué plus jeune dans le milieu associatif LGBT, il joue le rôle d'interlocuteur privilégié de la communauté homosexuelle.

C'est ainsi que parfois les personnes interrogées évoquent un « monsieur gay » de l'hôtel de ville. Michel Chomarat jouissait de cette dénomination et dit « assumer » cette étiquette alors que le chef de cabinet porte moins cette étiquette, tout d'abord parce que sa fonction n'est pas publique comme celle de M. Chomarat, et ensuite parce qu'il n'est pas dans une forme de militantisme et d'activisme.

« Oui, il a été justement chargé de mission mémoire auprès du maire. [En parlant de Michel Chomarat]. Il a essayé de jouer le rôle de monsieur gay, l'interlocuteur entre la municipalité et le milieu gay et lesbien. Lui c'est un militant gay il se définit comme ça. [...] Aujourd'hui je pense que c'est plutôt le chef de cabinet. Mais c'est vrai qu'il n'y a plus de personnes comme M. Chomarat. Chomarat aime bien aussi faire connaître son action. Une forme de visibilité en tout cas. Le chef de cabinet il est moins dans cette démarche militante je pense, il est plus dans un esprit de jouer un intermédiaire mais plus un homme de l'ombre. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

« - Pensez-vous que le chef de cabinet puisse être considéré comme monsieur gay de Gérard Collomb ? »

« - Je ne pense que ça ne lui plairait pas que l'on dise ça. Parce qu'avant toute chose il est chef de cabinet et qu'il est bienveillant avec nous. Il le fait un peu oui, mais je ne pense pas que ce soit son rôle principal. »

Entretien avec le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15

On peut entrevoir, toutefois, que ces politiques publiques se construisent aussi « à deux » : la communauté homosexuelle composée de ses réseaux et la ville de Lyon avec son administration et ses nombreux adjoints.

II.1.4 Des mesures impulsées par la communauté

Après avoir défini l'échelle institutionnelle des politiques mises en place, à savoir principalement celle de la ville de Lyon, et établi un état des lieux, nous allons maintenant qualifier ces politiques publiques.

Renaud Payre, professeur de science politique à l'Institut d'Études Politiques de Lyon, définit une politique publique de la façon suivante : « Il s'agit d'un ensemble de mesures concrètes qui

visé un public et qui définit des objectifs dans un cadre général d'action. Avec des mesures mises en application par une autorité investie d'une légitimité gouvernementale de puissance publique⁶¹ ». Les politiques publiques sont donc des outils et des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs dans un domaine particulier de la société. Or, aux vues de cette définition, il est difficile de parler de politiques publiques *stricto sensu* pour notre domaine d'étude étant donné que dans cette définition, les « mesures concrètes » sont impulsées par un seul acteur, à savoir l'autorité investie d'une légitimité gouvernementale. Or nous venons de mettre en évidence précédemment deux groupes d'acteurs majeurs participant à l'élaboration de ces mesures : la sphère de décision en mairie, d'une part, et le mouvement local LGBT de l'autre. C'est pour cela qu'il convient mieux de parler « d'action publique » comme l'étudient Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès dans « Sociologie de l'action publique »⁶². Cette approche met l'accent sur la mise en œuvre des politiques publiques et leurs constructions « par le bas », plus communément qualifiées d'approches *bottum up*. Ceci pourrait « caractériser l'action publique comme la manière dont une société construit et qualifie les problèmes collectifs, élabore des réponses, des contenus, des processus pour les traiter. L'accent est mis sur la société plus largement, non pas sur la seule sphère institutionnelle » (Jean Claude Thoenig, 1998, p.304).

Les mesures ou actions observées mises en œuvre à Lyon seraient davantage des politiques dites « procédurales ». « À l'inverse des actions dites substantielles produites par une autorité centralisée définissant d'entrée les buts poursuivis et les moyens de les atteindre, les objectifs des politiques procédurales se présentent sous la forme d'énoncés très généraux dont le sens reste à produire par la délibération collective » (Lascoumes et Le Bourhis, 1998, p.39-40). Ces énoncés très généraux pourraient se présenter comme des valeurs d'intégration de tous les citoyens, de reconnaissance, d'accueil, revendiquées par le pouvoir exécutif. Dans notre enquête de terrain, on observe que les objectifs affichés par la mairie de Lyon en termes de mesures en faveur de la communauté homosexuelle sont dans ce sens très larges et sans objectifs précis :

« Gérer la ville c'est gérer un "corps social" et il faut de la cohésion, des logiques de reconnaissances de considération où tout le monde à sa place. »

Entretien avec le directeur de cabinet du premier adjoint de la mairie de Lyon, le 06/05/15

⁶¹ Note de cours personnelle, septembre 2013

⁶² Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, 2012 « *Sociologie de l'action publique* ». (2e édition), Armand Colin, 128 p.

« Il faut du "faire ensemble", vivre ensemble. »

Entretien avec le chef de cabinet de Gérard Collomb, le 06/05/15

« [Parlant de la politique de la ville de Lyon en faveur de la communauté homosexuelle] Elle est normale, naturelle, évidente, pour des gens qui revendiquent des valeurs d'égalité et de liberté. »

Entretien avec Patrice Béghain, ancien adjoint à la culture de 2001 à 2008, le 20/05/15

Un autre point nous permet de récuser définitivement l'usage du terme de politiques publiques par le fait que les mesures mises en œuvre ne se placent ni dans un programme, ni dans un cadre d'action avec des objectifs préalablement définis. La majorité des mesures répondent le plus souvent à une demande sociale, celle de la communauté homosexuelle, notamment des réseaux d'associations culturelles et de lutte contre l'homophobie et non à une demande politique. Ce soutien est souvent logistique et technique, et seule la ville de Lyon peut le fournir. Hormis le centre de documentation sur le genre à la bibliothèque de la Part Dieu qui est à l'initiative de M. Chomarat, les autres mesures observées sont le fruit de différents groupes que forme la communauté homosexuelle.

« Non ça a été plus lié à des opportunités, ce n'était pas inscrit dans le programme en 2001 [...] il y avait de la tolérance, un esprit d'accueil. Il n'y avait aucune commande politique. » [En parlant de la politique de la ville de Lyon en faveur de la communauté homosexuelle]

Entretien avec Patrice Béghain, ancien adjoint à la culture de 2001 à 2008, le 20/05/15

Le soutien logistique et matériel de la ville de Lyon est important. Que ce soit pour réaliser des dépistages contre le VIH par l'équipe de prévention d'ENISPE, qui a besoin d'emplacements publics et de matériel, ou bien l'association CARGO, qui a besoin de subventions, de locaux et d'équipements sportifs, la ville de Lyon est le partenaire privilégié de la communauté homosexuelle.

« Donc on est en attente d'avoir une écoute, une bienveillance mais aussi surtout d'avoir une technique, d'avoir de la logistique pour mettre en place des choses. La Lesbian and gay Pride, c'est vraiment ça ils ont besoin du soutien politique pour la lutte contre la discrimination mais la majorité du problème c'est de la logistique. »

Chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

De la même façon, nous remarquons à la suite de notre travail d'enquête que ces politiques n'entrent pas dans un cadre d'action étant donné qu'elles ne sont pas conçues pour s'appliquer dans un espace géographique précis. Le chef de cabinet de Gérard Collomb identifie des frontières assez floues, dépassant celles *stricto-sensu* de la commune, sur la portée de ces mesures.

« C'est l'agglomération, c'est le bassin de vie. »

Entretien avec le chef de cabinet et Gérard Collomb, le 06/05/2015

Ce débat entre la notion d'action publique et de politique publique se retrouve au travers des notes de Michel Chomarot. Ce dernier considère l'ensemble des mesures mises en place par la ville de Lyon comme des « actions » en faveur de la communauté LGBT dans ses documents. Ils sont intitulés « Ville de Lyon, actions en faveur de la communauté LGBT, mandature 2001-2008 » ou bien « L'action de la ville de Lyon en faveur de la communauté LGBT 2008-2014 ». En opposition, l'équipe de Gérard Collomb, prend tout d'abord le soin d'utiliser la dénomination « LGBTI » dans son document. L'usage de l'acronyme LGBTI est aussi très peu utilisé par les interviewés rencontrés sur le terrain pour décrire la communauté à laquelle ils appartiennent ou n'appartiennent pas. Ce terme fait référence au centre LGBTI récemment créé, pour lequel la mairie de Lyon a été un acteur majeur.

Elle identifie également dans son document ces mesures dans une véritable « politique globale engagée » et énonce une mise en œuvre « de politiques publiques ». Cette vision des choses peut mettre en avant une véritable considération des questions LGBT par le candidat Gérard Collomb et non pas une simple réponse à des projets portés par la communauté homosexuelle. Le document réalisé par la liste de Gérard Collomb entendait bien faire la promotion de son candidat, à toute la communauté LGBT et non pas à une communauté homosexuelle majoritairement masculine comme nous l'avons défini en première partie.

II.2 L'appui de nombreux contacts privilégiés

Pour rentrer dans le cœur de l'élaboration de ces politiques et pour rendre mieux compte des résultats de notre enquête, nous allons revenir sur trois mesures mises en place.

II.2.1 Le festival d'Écrans Mixtes et le soutien de nombreux acteurs privilégiés

Ce premier exemple est assez révélateur de l'importance des rôles que tiennent trois acteurs ayant un accès privilégié au pouvoir décisionnel. Le mémoire intitulé « Les festivals de films gays et lesbiens en France : le militantisme culturel en question » réalisé par Thomas Muzart nous aidera à retracer les étapes importantes de la création de ce festival. (Thomas Muzart, 2010)

Commençons par définir ce que peut être le cinéma LGBT. Les définitions sont nombreuses et tendent à se contredire. « Ça peut être juste le cinéma qui parle de l'homosexualité, ou le cinéma fait par des homosexuels, ou tout type de films ayant un ou des personnages homosexuels, ou une sensibilité homosexuelle. Ça peut être sinon une imagerie ou des thèmes sous-sous-sous-jacents plus ou moins explicites. On peut très bien dire aussi que tout ça n'existe pas. » (Thomas Muzart, 2010, p.9)

Ce cinéma faisant une place importante à la communauté LGBT, à travers les œuvres diffusées et son public, il est très difficile pour l'équipe organisatrice de bénéficier du soutien des collectivités. Ces dernières y voyant souvent plus un soutien communautaire que culturel, ces festivals ont mis beaucoup de temps à acquérir une visibilité culturelle.

« Le festival militant et identitaire est une notion ambiguë où se chevauchent intérêts culturels et socio-politiques [...] Cette idée de l'entre soi, chère aux militants, questionne la notion de communautarisme et la tension entre sphère privée et sphère publique sur les questions homosexuelles.» (Thomas Muzart, 2010, p.10). Nous allons d'ailleurs voir que le chemin fait par le festival Écrans Mixtes a été long avant de s'inscrire pleinement dans la politique culturelle de la ville de Lyon.

Tout commence en 2007, l'association Écrans Mixtes est créée par son président actuel. Se revendiquant comme « des professionnels du milieu du cinéma d'art et d'essai » et membre notamment du GRAC (Groupement Régional d'Action Cinématographique), la vocation de cette

association n'est pas de faire du militantisme mais de rendre visible le cinéma LGBT pour ses qualités cinématographiques.

L'association fonctionne à ce moment-là sous forme de soirées. Elle assure la diffusion de films de manière mensuelle tout au long de l'année. Ces projections sont réalisées dans différentes salles de la ville (aux Alizés (Bron), au Zola (Villeurbanne), au Comoedia (Lyon 7^e)). À ce moment-là l'association ne dispose d'aucunes subventions et assure sa survie par des partenariats avec les salles de cinéma où elle peut récolter environ 300 € par soirée, alors qu'une projection coûte 1000 € selon son président. C'est pour ces raisons plus financières que militantes que l'association se tourne vers la formule d'un festival.

N'ayant pas d'autres possibilités que de dépendre de l'aide étatique, le cinéma LGBT se présente souvent sous forme de festivals qui permettent aux collectivités, partenaires financières, de mettre en avant leurs territoires dans un contexte de compétition accrue entre métropoles.

« Les collectivités territoriales ne raisonnent qu'en terme de festival. Mais la ville, le département s'en fiche. L'État via le CNC⁶³ ne nous finance pas [...] J'avais fait des demandes à la ville, à la DRAC⁶⁴, au département, et très clairement ils ne voient pas tout le travail que l'on accomplit. Mais dès que l'on parle d'organiser un festival, soudain leur attitude change. C'est vraiment dommage... Nous ne pensons pas que la formule festival soit la meilleure. »⁶⁵

L'association obtient une première aide de la Région Rhône-Alpes pour la création de ce festival. Une demande auprès de la mairie a été déposée en novembre 2009. George Képénékian, alors adjoint à la culture, au Patrimoine et aux Droits des Citoyens, réponds par courrier en juin 2010 que le festival Écrans Mixtes ne fait pas partie des priorités de l'année en cours pour la ville de Lyon. C'est alors que le président de l'association s'est doté d'appuis solides pour faire passer son projet.

Michel Chomarat, chargé de mission Mémoire à ce moment-là, a pu défendre ce projet qui s'inscrivait dans une démarche en lien étroit avec sa mission. Cette demande a été une opportunité pour assurer une transition avec les assises de la mémoire gay et lesbienne qu'il organisait, et où les projections cinématographiques remportaient un succès plus grand que les

⁶³ Centre national du cinéma et de l'image animée

⁶⁴ Direction régionale des affaires culturelles

⁶⁵ Entretien du président Écrans Mixtes le 04/03/2010 par Thomas Muzart

débats. L'association décide de se doter d'une ligne éditoriale en lien étroit avec la mémoire du cinéma LGBT et d'en faire un festival de mémoire. « Notre travail est de retrouver des films »⁶⁶. Michel Chomarat a ainsi pu défendre ce projet dans le cadre de sa mission. Le président de l'association Écrans Mixtes préféra, quant à lui, utiliser le terme de lobbying.

« Est-ce que le festival aurait pu commencer si on n'avait pas été aidé par Michel Chomarat, je ne suis pas sûr du tout. Il a fait un travail de lobby extraordinaire. C'est grâce à lui que l'on a eu les sous de Lyon. J'ai parlé d'Homosexualités et Socialisme, mais lui aussi il a tapé du poing à la ville. (...) Mais moi je l'estime beaucoup [en parlant de Michel Chomarat]. C'est grâce à lui, en disant votre festival ça doit être un festival de mémoire homosexuelle en donnant cette ligne éditoriale que ça a pu marcher. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

« Le plus important c'est qu'on se rendait compte que le son, l'image intéressait plus que les débats durant 6,7 ans, du coup, petit à petit le cinéma a pris le dessus. Et c'est un passage témoin avec Écrans Mixtes, donc je suis à l'origine de ça. (...) C'est la transition entre les assises qui commençaient à s'essouffler car à la bibliothèque ce n'est pas bien pour diffuser des films. Du coup il y a eu ce basculement à l'Institut Lumière où j'annonce il faut créer un truc qu'avec du cinéma, c'est Écrans Mixtes. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

L'association s'est aussi dotée d'un autre appui solide qui est l'association Homosexualités et Socialisme. Cette association travaille « à faire avancer le Parti Socialiste dans sa réflexion et ses propositions sur l'égalité et l'émancipation, contre les discriminations des lesbiennes, des gays, des bis et des trans. »⁶⁷ Il est difficile de savoir si elle est influente à Lyon, certains élus locaux sont toutefois adhérents à l'association. Elle dispose d'une antenne régionale à Lyon et est financée par le Parti Socialiste et sous la forme de dons. Cette association a pesé localement pour que l'association Écrans Mixtes puisse être entendu et soutenu dans son projet. En d'autres termes elle réalise un travail de lobbying en interpellant les élus locaux sur la prise en compte des questions LGBT dans leurs politiques.

⁶⁶ Interview du président d'Écrans Mixtes dans l'émission « Plus rose ma ville », sur la chaîne PINK TV en 2010.

⁶⁷ Source : <http://www.hes-france.org/l-association>

« En 2010, il [en parlant de George Képénékian] a refusé de soutenir le festival, apparemment la ville de Lyon voulait soutenir la 2ème édition et non la première. Du coup, là on a vraiment fait du lobbying, on est passé par HES, qui a fait un communiqué, ils ont fait un vrai lobby auprès de la ville, pour appeler à nous soutenir. Moi-même j'ai fait un communiqué à Têtu et à Yagg, « La ville de Lyon dit non au festival Écrans Mixtes », et ensuite on a été reçu par la ville et ils nous ont aidés dès la première édition. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

À ce sujet-là, le secrétaire national d'Homosexualités et Socialisme, originaire de Lyon, assume totalement le rôle de l'association :

« Le rôle de HES, c'est plus un rôle de lobbying et on l'assume, il n'y a pas de soucis. »

Entretien avec le secrétaire national de HES le 21/05/15

Michel Chomarat n'étant plus en fonction, c'est aujourd'hui le chef de cabinet de Gérard Collomb qui reprend le rôle de M. Chomarat.

« Et donc Michel Chomarat il est plus là, mais il y a le chef de cabinet, et sans lui ça serait plus difficile. Très clairement s'il n'y avait pas des gens concernés par la cause LGBT, ça serait plus dur, il y aurait des barrières. Ça c'est clair et net [...] Ah ben c'est un grand ami d'Écrans Mixtes le chef de cabinet, on a de la chance d'avoir lui à la ville, ça c'est sûr, il est bienveillant, militant, il est souvent là aux festivités LGBT, il est là à la Gay Pride, il est au festival d'Écrans Mixtes. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

Nous avons interrogés l'actuel directeur de cabinet de M. Képénékian et ancien chargé de mission auprès de l'ancien adjoint à la culture Patrice Béghain. Il assure que la ville a toujours soutenu le festival et que ce premier refus de la ville était dû à un problème d'organisation de la mairie. (Le dossier aurait été déposé dans le mauvais service de l'hôtel de ville).

Le président de l'association Écrans Mixtes désigne aussi la directrice du centre de ressource sur le genre, (le point G) comme un soutien important. En effet dans le cadre du festival, de nombreuses projections se font au sein de la bibliothèque et la programmation est décidée conjointement. L'association ayant pour véritable ambition de mettre au même plan le cinéma LGBT que d'autres types de cinéma, le directeur de l'association recherche une véritable légitimité pour son festival. Cette légitimité peut passer par la projection de films dans des lieux publics comme des bibliothèques. La directrice du point G, « militante LGBT » selon le président de l'association Écrans Mixtes, assure cette visibilité en mettant à disposition des salles de la

bibliothèque. De plus, la bibliothèque de la Part Dieu dispose d'un magazine nommé Topo pour ses abonnés. La directrice du centre de ressource est à l'origine de plusieurs pages décrivant le festival dans le magazine, assurant ainsi une véritable visibilité du festival LGBT au même titre que toute autre festivité. Ce geste s'inscrit donc dans un long processus visant à changer les mentalités.

« La directrice du point G, c'est quelqu'un de remarquable, on est plus que partenaire, il y a une vraie volonté de travailler ensemble entre Écrans Mixtes et le point G. Il y a une vraie mission de service public et on axe notre programmation commune sur des œuvres féministes. La bibliothèque donne une visibilité remarquable, elle donne cette légitimité que j'attends depuis le début. C'est culturel, c'est ouvert à tous, et on a aussi beaucoup de visibilité dans le magazine TOPO, le magazine de la bibliothèque Part Dieu. C'est une grande revue de la ville de Lyon. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

« Clairement c'est grâce à la directrice du point G, elle réserve des dates à la bibliothèque, elle nous aide pour la programmation et en interne elle assure ça. Mais là, encore une fois, c'est du travail militant car elle est très impliquée dans la cause LGBT. [...] Donc est ce que le point G serait partenaire si elle n'était pas concernée par ces questions je ne suis pas sûr. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

« Ah oui il y a un véritable engagement personnel de ma part, c'est-à-dire, dans le cadre de mes fonctions, j'exploite ce potentiel, cette énergie-là, dans un cadre qui est celui du service public comme ma collègue qui est passionnée de littérature japonaise à titre personnelle. Évidemment mon engagement il déborde largement de mes missions. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

Aujourd'hui le festival Écrans Mixtes est reconnu dans la politique culturelle de la ville. La continuité des subventions attribuées par la ville le démontre. Perçu comme un véritable festival de cinéma ouvert à tous, il bénéficie d'un véritable soutien des services culturels de la ville. En démontre l'affichage public offert gracieusement par la ville sur les panneaux de signalisation JCDecaux, la présence d'un encarté sur le magazine Lyon Citoyen, la présence de l'adjoint à la culture à chaque ouverture du festival, ou encore un mot de l'adjoint à la culture dans le catalogue de la programmation.

« Nous, on est vraiment dans la politique de la ville qui est "tout le monde dehors", on va à la rencontre des gens partout, comme le festival lumière, nous c'est ça on va partout, il y a pas de barrière LGBT, il y a pas de drapeau, on s'inscrit dans la ville. La ville nous soutient, merci au premier adjoint, alors qu'aucun élu de la région ne vient nous voir. »

Entretien avec le directeur d'Écrans Mixtes, le mercredi 6/05/15

II.2.2 La création du centre LGBTI, la communauté homosexuelle aux frontières poreuses

La totalité des différents réseaux qui compose la communauté homosexuelle et notamment le noyau associatif LGBT de Lyon ne manquent pas d'éloges concernant l'existence d'un tissu associatif LGBT exceptionnel pour une ville comme Lyon. Le magazine mensuel Hétéroclite à destination d'un public gay et gay-friendly recense pas moins de 35 associations gays ou gays friendly à Lyon. Beaucoup d'entre elles n'ont pas pignon sur rue et restent de petites associations disposant simplement d'un site Internet pour communiquer avec d'éventuels nouveaux adhérents.

Deux associations disposaient d'une visibilité sur l'espace public par leurs locaux situées au 17 rue Romarin, pour le Forum Gay et Lesbien, et au 19 rue des Capucins pour ARIS (Accueil - Rencontre - Information - Service), dans le 1^{er} arrondissement. Ces deux associations sont elles-mêmes des regroupements d'associations. Elles gèrent un local et hébergent d'autres associations sans aucune hiérarchie. Le Forum Gay et Lesbien hébergeait 6 associations dans son local et ARIS en hébergeait 16. ARIS est l'association LGBT la plus ancienne de Lyon, créée en 1981, qui dispose ainsi aujourd'hui d'une certaine notoriété auprès du milieu associatif. Elle dispose aujourd'hui d'un local de 200m² récemment remis à neuf avec l'aide de la ville de Lyon⁶⁸. La ville a apporté une aide de 20 000 € et la région Rhône-Alpes une aide de 5000 € en 2009 pour réaliser ces travaux. Durant cette phase de travaux qui a duré deux ans, l'association n'a pas pu continuer à se financer comme elle le faisait par le biais de son bar associatif et l'organisation de repas et de soirées. La ville a dès lors versé une subvention de fonctionnement pour payer le loyer. Ces deux associations basées sur des missions telles que la convivialité, l'accueil, l'organisation de soirées, de repas conviviaux, font face à une crise du militantisme, où les bénévoles engagés se font rares (cf Partie I). De plus le propriétaire des locaux où le Forum Gay et Lesbien est installé avait le souhait de vendre le local et d'arrêter sa location.

⁶⁸ On retrouve cette information dans le document « Bilan Gérard Collomb »

Il a été ainsi d'une certaine logique que le monde associatif se rassemble dans un regroupement unique d'associations pour plusieurs raisons. Tout d'abord, un unique centre, plus conséquent et ainsi plus vivant pourrait venir augmenter la visibilité des associations. Ensuite, un local unique pourrait venir dynamiser le milieu associatif en lui donnant un second souffle via de nouvelles missions et une nouvelle organisation. Enfin cela pourrait être un moyen d'abord pour les associations de mieux capter des subventions des collectivités. Se rassembler dans un unique local pourrait simplifier les demandes de subventions pour les associations. C'est également un moyen pour les collectivités d'apporter de la visibilité et de la clarté dans leur politique de lutte contre les discriminations. Un unique centre LGBTI qui a pignon sur rue assure un affichage politique pour les collectivités subventionnaires. En d'autres termes c'est un peu de l'opportunisme pour la classe politique.

Il y a eu de nombreuses initiatives et projets pour que toutes ces associations se fédèrent dans un même local. Le monde associatif a parfois du mal à se comprendre et à s'organiser (cf Partie I.) C'est pour cela que toutes ces initiatives ont échouées.

« Et c'était une vieille idée de regrouper toutes ces associations, sauf que les présidents précédents ne s'entendaient pas. Du coup il y avait des ébauches de projet mais ça n'a jamais marché. »

Entretien avec le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15

Il semble qu'y ait eu une initiative, « la maison des homosexualités », portée par M. Chomarat aux dires du représentant d'ENIPSE, où le milieu associatif n'était pas arrivé à s'entendre sur la gestion d'un local unique.

« Oui, Chomarat, si vous voulez il y a eu le projet de la maison des homosexualités, de son temps, quand il était un des bras droits du maire, c'était l'idée de regrouper toutes les associations dans le même local et puis ça a merdouillé, il y a toujours 2-3 personnes qui disaient toujours, nous on préfère avoir notre local. »

Chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

Dans ce contexte de crise du militantisme avec un projet de centre unique qui avait du mal à aboutir, le chef de cabinet de Gérard Collomb, militant associatif lui-même, avec plusieurs conseillers de la ville de Lyon, est intervenu pour faire aboutir ce projet. Entretien de bonnes

relations avec le président actuel du nouveau centre LGBTI, le chef de cabinet a pu initier des discussions au sein de l'hôtel de ville.

« Comment dire. Je pense qu'il y a une certaine logique que ça se fasse. Lyon a la particularité d'avoir un tissu associatif exceptionnel, ça permet à chaque assoce d'avoir ses sensibilités, ça peut même apparaître bizarre d'avoir autant d'associations pour une telle ville. Qu'on se regroupe un peu ce n'est pas anormal. Nous la ville de Lyon n'a pas...hum comment dire, on a jamais senti le côté pressent en tout cas, nous on s'est retrouvé sur cette envie là je dirai. La ville de Lyon peut d'avantage montrer son soutien aux LGBT dans le cadre du financement d'un local unique, mais nous aussi à nous, notre proprio nous a dit ; je vais peut-être vendre le local, on a parlé avec ARIS pour voir ce que l'on pouvait faire et lors des premières réunions la mairie était là, et nous aussi ce qui nous a intéressé c'est qu'ARIS avait ses locaux subventionnés par la mairie. [...] C'est le chef de cabinet du maire de Lyon qui a pris part aux discussions à la mairie. »

Entretien avec le président du Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15

« Pour le cas du centre LGBTI, la ville a orientée, on a permis le dialogue, il y a que nous qui pouvions le faire car les associations se marchaient sur les pieds. »

Entretien avec le conseiller technique en charge notamment des Droits de l'Homme, et de l'égalité

Homme- Femme, le 06/05/2015

On voit bien ici que ce centre s'est construit d'abord dans un dialogue inter-associatif, et ensuite grâce à l'appui du chef de cabinet de Gérard Collomb.

Le centre LGBTI a vu le jour le 13 décembre 2014 lors d'une assemblée générale réunissant les 25 associations qui le composait. En mars 2015 le Forum Gay et Lesbien a fait ses cartons pour rejoindre le nouveau centre. Il a été inauguré le mardi 16 juin 2015. Aujourd'hui les associations forment un centre de 24 associations installées dans les anciens locaux d'ARIS. La mairie de Lyon dans sa politique de lutte contre les discriminations, pour l'égalité et les droits des citoyens, alloue une subvention de fonctionnement de 15 000 euros.

L'implication du chef de cabinet est encore plus évidente pour le cas de l'association d'ARIS. Cette association, comme plusieurs d'entre elles, s'est posée la question de son devenir dans cette nouvelle structure. ARIS, vieille association lyonnaise, avec peu de membres jeunes et actifs a voulu ne pas reconduire son action dans la nouvelle structure du centre LGBTI. Le chef de cabinet qui connaît bien cette association a de lui-même cherché à continuer à faire vivre

l'association. Il organisa une réunion dans son bureau pour motiver un possible nouveau président de l'association.

« Et le chef de cabinet qui tient beaucoup à ARIS qui fait partie du tissu associatif fort et il m'a dit non non il ne faut pas. Du coup il avait organisé une réunion dans son bureau avec moi, Jean, Paul [...]. Et il nous a dit vous vous démerdez comme vous voulez mais ARIS ne doit pas disparaître. Moi j'avais fini mon mandat à l'autre cercle. J'ai dit moi je veux bien continuer avec l'aide de Paul. C'est vraiment le chef de cabinet qui a voulu. »

Entretien avec le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15

C'est pourquoi nous utilisons le terme de communauté homosexuelle aux frontières poreuses. Cette nébuleuse définie en première partie, peut aussi contenir une partie de la sphère du pouvoir décisionnel lyonnais.

II.2.3 Le centre de documentation LGBTI à la Bibliothèque Part Dieu au cœur d'enjeux politiques

Il est intéressant de revenir sur la création de ce centre de ressource LGBT à la bibliothèque de la Part Dieu. À l'inverse du festival Écrans Mixtes ou du centre LGBTI, ce centre de ressource a été impulsé à la base par un unique acteur, celui de Michel Chomarat. Cette politique culturelle ne s'est pas construite en collaboration avec la communauté homosexuelle et le pouvoir exécutif de la ville de Lyon comme vu pour les exemples précédents. Elle forme une mesure bien isolée pour ces raisons. Cependant il est intéressant de revenir sur ce point car il vient apporter des précisions notamment sur le contexte politique local au début des années 2000 et sur l'évolution des mœurs sur les questions de genre et d'homosexualité. Véritable engagement politique de la mairie de Lyon, cette mesure bénéficie de beaucoup de visibilité politique. Pour ces raisons et avec les témoignages de Michel Chomarat, de la directrice du Point G et de Patrice Béghain adjoint à la culture de 2001 à 2008 nous pouvons revenir de façon assez précise sur la création de centre de ressource.

Tout d'abord c'est en 2002 que sont organisées les premières assises nationales de la mémoire gay et lesbienne à Lyon. Cet évènement est organisé par Michel Chomarat chargé de mission mémoire à la mairie de Lyon. Il est organisé en présence de Jean Louis Touraine premier adjoint

au Maire de Lyon, Sabiha Ahmine adjointe aux droits des citoyens, Patrick Bazin directeur de la bibliothèque de Lyon, Patrice Béghain adjoint au maire de Lyon délégué à la culture et au patrimoine, de nombreux chercheurs, écrivains, historiens concernés par les questions LGBT et Michel Chomarat animateur de la table ronde ayant pour thème : « Mémoires en construction et état des lieux de l'archivage de la mémoire gay ». Un des buts de cette manifestation est de faire un état des lieux des différents centres où se ressourcer sur des questions LGBT et de comprendre la complexité de cet archivage.

De nombreux chercheurs se sont intéressés à comprendre pourquoi au fil de notre Histoire nous disposons de très peu de traces matérielles qui traitent de loin ou de près des questions homosexuelles. C'est d'abord l'historienne Florence Tamagne et maître de conférence à l'Université de Lille, auteur de « Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris 1919-1939 » qui nous explique le lien entre histoire et mémoire gay.

Elle nous indique dans l'ouvrage « Mémoire gay. Acte des Premières Assises Nationales. Bibliothèque municipale de Lyon, 16 mars 2002 » que l'histoire de l'homosexualité est un sujet à la fois « tabou, trivial et considéré comme une importation américaine ». (Mémoire gay. Acte des Premières Assises Nationales. Bibliothèque municipale de Lyon, 16 mars 2002, 2003, p.19) Ce recul face à ce pendant de l'histoire est si important que son maître de thèse ira jusqu'à redouter que son sujet de thèse soit néfaste à sa carrière. D'un point de vue historique, la mémoire gay est souvent considérée comme assez noire, le cas des déportations des homosexuels en camps de concentration en est un bon exemple assez récent. Notons que cette question de la déportation des homosexuels en camps de concentration est un sujet toujours délicat auprès de la classe politique. À titre d'exemple c'est en 2012 que le Député Les Républicains, du Nord, Christian Vanneste déclara « Et il n'y en a pas eu ailleurs. (...) Il n'y a pas eu de déportation homosexuelle en France. »⁶⁹

Ainsi Florence Tamagne déclare qu'écrire l'histoire des homosexuel(le)s, « c'est d'abord répondre à une demande légitime d'information, de vérité sur des événements qui sont restés trop longtemps ignorés. » (Mémoire gay. Acte des Premières Assises Nationales. Bibliothèque municipale de Lyon, 16 mars 2002, 2003, p.23)

⁶⁹ Source: http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/15/christian-vanneste-ump-evoque-la-legende-de-la-deportation-des-homosexuels_1643436_1471069.html

Lors de ces assises, les différents intervenants présents font un état des lieux des différents endroits disposant d'une documentation LGBT en France. Jusqu'à la création du fond à la bibliothèque de la Part Dieu aucune institution n'est en charge de l'archivage et de la conservation de documentation homosexuelle en France. Il y a eu cependant plusieurs tentatives de création de grands centres de recherches et d'archivages sur les questions LGBT.

Citons le centre européen de recherches, d'études et de documentation sur l'histoire des homosexualités de Lille qui deviendra le Centre Européen de Recherches, d'Études et de Documentation sur les Sexualités Plurielles et les Interculturalités créé en 2000. Il traite de l'histoire culturelle à travers la question du genre. Ce centre s'est tenu à Lille durant plusieurs années jusqu'au milieu des années 2000 et était animé par l'association « GayKitchCamp ». Ce projet a d'abord reçu le soutien de plusieurs collectivités (notamment pour l'organisation d'un festival annuel « Question de genre » durant quelques années) Conseil général, régional, DRAC, ville de Lille... Ce centre a réussi à se doter de moyens matériels et humains (des locaux de 94 m², ordinateurs, création d'emploi jeune financés à 85 % par l'État...). En 2005, à cause de la diminution des aides publiques, son créateur Patrick Cardon a décidé de la fermeture du centre.

Nous pouvons également citer le projet du centre d'archives et de documentation homosexuelle à Paris (CADHP) qui n'a jamais vu le jour malgré une subvention de fonctionnement de 100 000 € (votée le 24 septembre 2002) de la Ville de Paris pour faire une étude de faisabilité pour un projet de Centre d'Archives et de Documentation des Homosexualités à Paris. D'autres lieux recueillent de la documentation LGBT mais sont le fruit de la motivation et du militantisme de personnes soucieuses de conserver ces documents et qui dénoncent le manque d'encadrement de la puissance publique. Citons l'académie gay et lesbienne à Paris et les Archives Recherches Cultures Lesbiennes (ARCL) à Paris.

C'est ainsi dans ce premier contexte, celui d'une France aux institutions peu soucieuses des questions LGBT, que le centre à la bibliothèque de la Part Dieu a pu voir le jour en 2005 et venir s'ajouter à trois autres centres comparables déjà existant dans le monde (Amsterdam, Bologne et San Francisco).

D'un point de vue plus local, Michel Chomarot procède en 1992 à un dépôt qui rassemble plusieurs dizaines de milliers de documents (livres, périodiques, estampes, photos, manuscrits, CD, DVD, etc...) sur différents sujets tels que la question de l'homosexualité. Ce dépôt formera

« Le fonds Michel Chomarat », à la bibliothèque municipale de Lyon en accord avec le maire de l'époque Michel Noir. Rappelons que cette bibliothèque est la deuxième plus grande bibliothèque de France, après la BNF⁷⁰.

« Il y a beaucoup de truc qui touche les homos et lesbiennes, [...] quand on signe la convention au conseil municipal il n'y aucun document qui dit que dans les documents de Chomarat il y a un truc qui touche les gay, on dit qu'il y a l'histoire de Lyon, Franc maçon. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

Les choses s'accélérent le 17 mai 2005 lorsque Louis George Tin lance la première édition de l'IDAHO (International Day Against Homophobia). Cette journée est célébrée dans plus de quarante pays à travers le monde. Le maire de Lyon Gérard Collomb demande ce que l'on pouvait envisager à cette occasion à M. Chomarat pour la ville de Lyon. Il informe ainsi le maire de Lyon de déjà disposer d'un nombre important de document à la Bibliothèque Part Dieu. C'est ainsi que ce projet commencera à prendre forme. M. Chomarat parlera de cet épisode en termes de volonté politique. « À Lyon, il y a eu cette volonté politique [...] À Lyon, il y a eu cette rencontre entre un militant-collectionneur, un Sénateur-Maire, et cette volonté politique d'apporter des moyens. »⁷¹

« Afin de pérenniser cette journée dans la durée, je lui ai dit que j'avais dans mes propres collections à la Bibliothèque de Lyon, énormément de documents, de différents supports, relatifs à l'homosexualité. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

Michel Chomarat propose ainsi que lors d'une réunion de cabinet l'on annonce que l'on a un centre de documentation LGBT à Lyon.

« Et c'est là que le directeur de la bibliothèque de l'époque a appris qu'il avait une des plus belles collections de revues pornos. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

⁷⁰ Bibliothèque nationale de France

⁷¹ Intervention de Michel Chomarat lors du Forum EuroMéditerranéen LGBT de l'EuroPride 2013 aux Archives Départementales des Bouches du Rhône à Marseille le 17 juillet 2013

Ces éléments de contexte à la fois nationaux et locaux se rejoignent autour d'enjeux politiques pour le maire de Lyon, Gérard Collomb. Le maire de Lyon profita de la situation des autres villes de France peinant à mettre en place un tel organisme pour mettre en avant sa ville et montrer que Lyon sait surpasser cet immobilisme. Sa démarche s'inscrit dans ce contexte de compétition entre les métropoles voulant assoir leur rayonnement culturel.

« J'ai dit à Collomb, on sera les premiers, on emmerde Paris et donc je pense que ça a été un bon argument. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

« Ce que je sais, c'est que c'est une histoire de personne, et de contexte politique. Histoire de personne c'est Michel Chomarat qui pèse auprès du maire de Lyon. Euh, pour que se crée un centre de ressource. Dans l'histoire de personne il y a aussi Patrick Bazin. Il voyage beaucoup, voit beaucoup de bibliothèques et défend ; les documents Michel Chomarat qui sont déjà déposés, il faut les valorisés. Patrick Bazin a porté le projet de Michel Chomarat. Ça c'est l'histoire de personnes qui se rencontrent. Au milieu il y a Gérard Collomb et là on est plus dans le contexte politique. Bertrand Delanoë a subventionné peu de temps avant un centre de ressource qui l'a voulu avec une gestion communautaire et très vite il a rencontré des problèmes et aujourd'hui on ne sait pas où ça en est. Alors Gérard Collomb a dit nous on va le faire mais dans un service public. [...] Il y a aussi un enjeu politique, de s'imposer à côté de Paris sans nul doute, ça me paraît logique, après si la question c'est est ce que les questions LGBT sont un gage de progressisme pour un parti, à gauche dans tous les cas oui, après on peut en jouer, moi je ne connais pas la position de Gérard Collomb mais il ne faut pas être naïf. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

C'est ainsi qu'à la bibliothèque de Lyon, depuis mai 2005 il y a différents fonds thématiques (chinois, jésuite, Première Guerre Mondiale), dont un fonds officiellement LGBT. La bibliothèque de Lyon assure la pérennisation de ce fond grâce à des moyens techniques considérables (un service photo, une menuiserie intégrée, un service communication, un webmaster...). Rappelons qu'il s'agit d'un dépôt par M. Chomarat. Le legs se situe après la mort du possédant, il est définitif comme le don, contrairement au dépôt. En ce qui concerne le fond Chomarat il s'agit juridiquement "d'un dépôt à usage", c'est-à-dire à l'usage du public. M. Chomarat en garde la propriété de son vivant et il se transformera en legs à son décès. Le dépôt permet une certaine souplesse, contrairement au don où après la démarche il est difficile d'intervenir. Le centre de ressource le Point G a évolué récemment où le mi-temps de la

documentaliste est passé après 7 an et demi l'an dernier, en un temps plein et cela dans un contexte de restriction budgétaire.

« Je suis à temps plein depuis 1 ans. Je suis resté seule à mis temps pendant 7 ans et demi. [...] Ah ben on a demandé à la mairie tous les ans, la mairie a refusée, refusée, refusée. Objectivement ce n'était pas possible de faire le boulot à mis temps. Tout à l'heure vous me demandiez si c'était du militantisme, moi pendant 7 ans j'ai fait 50% de bénévolat dans un service public. Mais paradoxalement comment dire j'arrive moins à faire le job maintenant que lorsque j'étais à mis temps parce que j'ai beaucoup plus de boulot. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

Nous observons ainsi dans la création de ce centre, une véritable volonté politique de la ville de Lyon d'innover et de créer ce nouveau centre. Cette volonté politique impulsée par M. Chomarat a obtenu le soutien d'un ensemble d'acteurs favorables à ce projet. L'adjoint à la culture ainsi que le directeur de la bibliothèque Patrick Bazin. Cette politique dite vers le haut à l'inverse de l'approche « bottum up » nous apporte par les témoignages récoltés, des informations qui nous permettent d'illustrer le contexte local des années 2000. En effet il est assez étrange à entendre les différents interviewés l'absence d'opposition à la fois politique que de la population lyonnaise ou même une timidité d'une maire de mettre en application cette mesure. La totalité des interviewés s'accorde pour établir un contexte totalement différent à celui d'aujourd'hui. Là encore le projet du mariage pour tous, a complètement modifié l'aisance de la classe politique et de la population lyonnaise vis-à-vis des questions de genre et d'homosexualité. Ce manque d'aisance actuel est selon la directrice du point G tellement fort que le point G n'aurait pas de chance aujourd'hui de voir le jour.

« Honnêtement je me le demande [en parlant de la création du point G de nos jours]. Pour reprendre ce que je disais, question de personnes, question de contexte politique, les personnes ne sont plus les mêmes. » [...] Et puis il y a le contexte politique, ces 2-3 dernières années on a vu que pour une grande partie de la population française, les questions de genre et LGBT hérissaient. Donc je ne suis pas sûre, qu'à l'heure actuelle Gérard Collomb referait la même chose, je ne sais pas, il faudrait faire partie de son entourage proche pour le savoir paradoxalement. [...]

J'ai senti qu'il y avait une aisance à ce moment-là, [en 2005] vraiment aussi bien au niveau de la mairie que de la bibliothèque, une aisance, une fierté, alors ce que je disais tout à l'heure, ce n'est pas le même choix que si on fait un fond Chinois, c'est juste qu'il faut être, c'est vraiment un engagement politique. C'est super compliqué quand il y a des enjeux socio-politiques comme ça immédiats. [...] Et ici à la bibliothèque on a tout fait pour qu'il y est de la visibilité, et la question du fond contemporain en salle ça a été ça, fournir des ressources documentaires, mais aussi

il fallait qu'elles soient en salle. On pouvait tout mettre au Silo. Ici on a poussé des étagères, c'était clairement dans la bouche de Patrick Bazin de la faire de la visibilité. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

« Vous savez l'opposition de droite était mal à l'aise sur ces questions et je ne pense qu'elle l'aurait fait si elle aurait été la majorité. Ce n'est pas le même contexte, aujourd'hui on est dans une situation bien différente qu'il y a 10 ans. On est dans un contexte où les oppositions sont cristallisées autour du mariage pour tous. Avec en même temps dans les parties de droite une plus grande tolérance envers les homosexuels, certains représentants acceptent de se reconnaître en tant que tel mais en même temps dans une partie de l'opposition à entrainer un retour d'homophobie. Je pense que ça explique que l'on n'ait pas eu beaucoup de problèmes. Les choses se sont bien passées, le fait que Michel Chomarat navigue entre l'Hôtel de ville et à la Bibliothèque municipale par la présence de son fond. »

Entretien avec Patrice Béghain ancien adjoint à la culture à la ville de Lyon de 2001 à 2008, le 20/05/15

À majorité impulsées par des représentants d'associations appartenant à cette nébuleuse que forme la communauté homosexuelle, les mesures prises en faveur de la communauté homosexuelle rentrent sur la scène politique par le biais de connaissances privilégiées. Formant un réseau de connaissance, nous allons voir que ces mesures s'opèrent dans une grande discrétion aussi bien de la classe politique que des bénéficiaires de ces actions

Partie III : Entre Empowerment et Néo-corporatisme, des politiques LGBT discrètes au cœur d'enjeux politiques

III.1 Une communauté un tant soit peu organisée et discrète

Comme nous venons de le voir autour de trois cas concrets, les mesures mises en place pour la communauté homosexuelle sont majoritairement le fruit de ses propres initiatives. De plus, elles ont été pour la plupart mises à l'agenda par un processus qui n'est pas « officiel », dans le sens où les premières discussions sont entreprises par des hommes « pivots » entre le pouvoir exécutif et la communauté homosexuelle, formant un réseau de connaissances. Ces trois exemples sont loin d'être exhaustifs. Notre enquête de terrain a révélé de nombreux exemples où se répète le même schéma de construction.

III.1.1 « Voir un peu plus haut »

Les personnes interrogées durant notre enquête sont nombreuses à utiliser ce réseau de connaissance. Ce dernier est composé à la fois de Michel Chomarat et du chef de cabinet. Il s'est modifié lors des dernières élections où suite au départ de Michel Chomarat de l'hôtel de ville, le chef de cabinet de Gérard Collomb, « canalise » les demandes des associations LGBT diverses et variées. Au total, cela représente six enquêtés dont des membres d'associations culturelles, de commerçants, de lutte contre les discriminations, de prévention santé ou encore un représentant de la presse dite « spécialisée » qui mettent en avant ce réseau de connaissance particulier. Bien que nous ayons réfuté précédemment l'idée d'une communauté homosexuelle hiérarchisée et organisée, nous devons nuancer ici notre propos. Il ressort de notre enquête que la totalité des personnes interrogées se connaissent bien, entretiennent le plus souvent de bonnes relations par un processus de « services échangés ». De même, on identifie facilement une forme de hiérarchie dans les propos des personnes interrogées : « des gens haut placés », « voir un peu plus haut ». Il existerait ainsi une sorte de hiérarchie au sein de cette nébuleuse fondée sur l'accès au pouvoir.

« Alors on a des relations indirectes, parce qu'on connaît des gens qui sont haut placés ». [...] Peut-être qu'on va avoir des gens qui vont s'investir et qui vont prendre du temps pour développer l'association. Dans ce cas-là on ira peut être voir les institutionnel et on aura les portes ouvertes ça c'est sûr. On a les connexions qu'il faut au bon endroit [...] ». Tu vois le milieu gay, il est très petit, on a des relations personnelles avec plein de gens et on les fait fonctionner ou non en fonction des projets. [...] Pour moi si tu fatigues tes relations à leur demander des services en permanence, il faut rendre 20 services pour en obtenir. [...] Pour revenir sur le relationnel, avec mon âge, ça fait 20 ans que je côtoie le milieu gay, des associations et tout, quand on a des personnes qui nous proposent des choses on sait qui appeler pour débloquer les problèmes. »

Entretien avec le président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

« Le chef de cabinet j'en ai besoin souvent [Rire], il faut que j'aille le voir d'ailleurs. Je l'embête beaucoup [...] Alors en fin de compte, je passe par les services mais quand je pense que ça bloque je vais voir un peu plus haut, mais ça vous le gardez pour vous. [Il rigole][...] Vous pouvez lui parler de moi quand vous le verrez mercredi, on s'entend très bien. »

Entretien avec un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

« Ensuite on connaît aussi le chef de cabinet de Gérard Collomb, on le connaît parce que, euh, ce n'est pas monsieur gay de Gérard Collomb, mais il connaît beaucoup de responsables associatifs, de commerçants gays et lesbiens, du coup je pense qu'il peut servir d'intermédiaire. [...] Entre le milieu gay et lesbien et la municipalité. Ah je pense qu'il sert. C'est déjà arrivé qu'on arrivait pas à ce qu'on voulait avec le directeur de Com qui était moins sensible à l'intérêt politique d'Hétéroclite, on arrivait à rien obtenir de lui. On appelle le chef de cabinet où on lui envoie un mail, je ne sais pas ce qui se passe, il se passe quelque chose, et ça marche pas toujours mais c'est vrai qu'il sert un peu d'intermédiaire. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

III.1.2 Entre Empowerment et néo-corporatisme, une coalition d'acteurs

Ce réseau de connaissance met également rapidement en évidence que la communauté homosexuelle de manière générale est capable d'être auteure de sa vie et d'impulser des changements en faveur de sa condition. Cette définition nous amène à la notion assez récente en France d'empowerment et à encore affirmer que finalement la communauté homosexuelle sait s'organiser un tant soit peu. Notion intraduisible en français et parfois idéalisée, l'utilité de l'empowerment est souvent comprise comme un moyen de débloquer certains conflits entre État et minorités. D'abord introduite aux États Unis par les mouvements féministes dans les années 1970, l'empowerment était alors assimilé à une forme de « politisation et de participation à la décision publique. » (Balazard, 2009, p.178). Souvent décrite aujourd'hui dans une approche dite

« Bottom up » et de reconnaissance de tous les citoyens, cette notion se définit par Hélène Balazard et Philippe Génestier comme « le processus qui permet aux individus et aux groupes d'accéder à plus de *power*, c'est-à-dire à plus de marge de manœuvre, à plus de capacités d'initiative pour devenir les acteurs de leur vie. » C'est aussi « favoriser des initiatives économiques et entrepreneuriales de la part des individus et des communautés ethniques ou locales par une action de soutien communautaire de nature financière ou juridique afin d'aider des projets à aboutir en levant les contraintes réglementaires et économiques. » (Genestier, Balazard, 2009, p.4). De façon plus concise, l'empowerment constitue « le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper » (Bacqué, 2005, p.32-35). Ce processus peut s'identifier dans notre cas d'étude à former un réseau de connaissances proche du pouvoir décisionnel.

Cette approche met l'accent « sur la négociation, l'ajustement, la coordination, la formalisation partenariale de normes entre une pluralité d'acteurs aux ressources et aux légitimités différentes et complémentaires. »⁷²

Cette dernière définition de Jean-Pierre Gaudin, nous renvoie aux travaux d'Arnold Fleischmann qui revient sur la prise en compte des revendications des droits homosexuels au sein de la ville d'Atlanta, ville plutôt conservatrice. Au sein de cette ville, une coalition d'acteurs composée de la communauté homosexuelle et du pouvoir décisionnel s'entendent pour mettre en application des projets divers et variés. La ville d'Atlanta est selon Arnold Fleischmann un véritable régime urbain comme le définit Clarens Stone : « Les villes sont gouvernées par des régimes urbains qui sont des arrangements informels à travers lesquels des acteurs publics et des intérêts privés coopèrent pour prendre des décisions et être capables de les mettre en œuvre »⁷³. Les villes sont alors gouvernées selon Clarens Stone par une « coalition d'acteurs ».

Cette notion vient ainsi repenser l'approche des politiques par le haut et renforcer le poids des groupes sociaux comme celui de la communauté homosexuelle à Lyon. L'utilisation de la notion d'empowerment pour décrire l'élaboration des mesures en faveur de la communauté homosexuelle n'est pas sans connotation auprès de la classe politique. Comme le souligne Bernard Jouve, « le régime de citoyenneté français étant totalement hermétique et hostile à une

⁷² (Gaudin, J. P, 2002)

⁷³ (Stone, C.N, 1989)

once de traitement communautaire, il n'est donc guère étonnant que l'empowerment rencontre de telles difficultés à "percer".» (Jouve. B, 2006, p.6). C'est ainsi que lorsque nous avons interrogé le chef de cabinet sur cette notion d'empowerment sur notre terrain d'étude, la confusion avec le lobbying fût immédiate.

« Vous me parlez de lobbying, c'est cela ? »

Entretien avec le chef de cabinet de Gérard Collomb, le 06/05/15

Qu'il s'agisse de lobbying pour le chef de cabinet, terme plus caricatural et au sens parfois proche de l'empowerment, nous pouvons comprendre le désarroi que représente ce mot dans une mairie garante du pouvoir décisionnel. Car comme l'affirme Michel Clamen, le lobbying « c'est le signe d'une certaine faillite du système électif de représentation, devenu inapte à résoudre seul les questions collectives, empêtré qu'il est dans la complexité des questions et les excès de sa préoccupation électorale. » (Michel Clamen, 2014, p.13). Nous pourrions être amenés, il est vrai, à utiliser le terme de lobbying pour décrire l'action que mènent certains acteurs particuliers mis en exergue précédemment. De plus certains enquêtés utilisent ce terme pour décrire leurs actions. Pouvant se définir comme un groupe de pression sur ceux qui ont le pouvoir et défendant des intérêts particuliers, nous avons du mal à trouver écho à cette définition. Il « consiste à influencer la décision publique au mieux de ses propres intérêts. Il s'agit de faire valoir son point de vue en amont, à des stades très précoces de l'élaboration de la réglementation. La voie à privilégier n'est pas forcément de s'adresser à la personne la plus médiatique ni la plus haut placée ; il est souvent plus efficace de convaincre le niveau pertinent, une personne de rang modeste, mais dont la force est de "tenir la plume" » (Michel Clamen, 2014, p.11). Ce groupe que forme la communauté homosexuelle, s'apparente plus à une nébuleuse, et comme nous l'avons déjà dit, peu organisée, et peu à même de peser considérablement sur la scène politique. De plus, les intérêts qu'elle défend sont des initiatives personnelles mais peuvent s'inscrire dans une démarche de défense d'intérêts non particuliers mais communs à celui d'un groupe plus large que formerait la communauté homosexuelle souhaitant simplement une meilleure acceptation de ce groupe d'individus dans la société. Enfin, il est difficile de dire que l'action que mène ce groupe va à l'encontre de l'intérêt général, point souvent reproché aux groupes de lobbying. Nous

préférerons le terme de coalition d'acteurs de Clarens Stone et de partenariats plutôt qu'un groupe capable d'exercer une pression.

La participation de la communauté homosexuelle dans son ensemble peut être aussi appréhendée comme une forme de néo-corporatisme. Dans cette approche, l'État ou l'autorité gouvernementale s'organise, prend appui sur certains groupes d'acteurs, qui par leur connaissance pourront nourrir le débat de l'élaboration d'une politique dans un secteur donné. C'est un peu de la cogestion d'un secteur social. L'objectif est pour l'État de mettre en application des mesures qui collent au mieux aux attentes de son public en évitant tout mouvement social. Cette approche peut trouver écho dans une certaine mesure dans le choix de Gérard Collomb d'avoir pris Michel Chomarat comme conseiller politique. Pouvant être considéré comme un représentant de la communauté homosexuelle au sein de l'hôtel de ville, la venue de Michel Chomarat peut être aussi comprise comme un choix politique pour mener au mieux des mesures fidèles aux attentes de la communauté homosexuelle.

« Je n'étais pas dupe, j'étais le pédé de service. »

Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire à la ville de Lyon, le 13/01/15

III.1.3 Distanciation et discrétion

Ce réseau de connaissance n'a de raison d'exister que s'il s'opère dans la discrétion. S'opérant en marge des processus classiques de construction d'une politique publique et fonctionnant sur des relations particulières liées à une orientation sexuelle, ce réseau de relation n'a de chance de perdurer que s'il n'est pas trop étalé au grand public. Ne constituant pas pour autant un réseau illicite, il se doit quand même d'être protégé par ses protagonistes. C'est au fur et à mesure de l'enquête que nous avons mis en évidence ce réseau de connaissance. Aujourd'hui il semble être bien rodé, les actions menées ces dernières années semblent perdurer. Nous avons facilement identifié une forte méfiance des personnes interrogées. Cette méfiance pouvant être perçue comme une façon de se protéger, elle nous a d'abord fait face lorsqu'en début d'entretien, il nous a en préalable été demandé quelle était notre orientation sexuelle. Une façon détournée de nous inclure, ou pas, dans ce réseau de connaissance. Une autre façon a été de vouloir ne pas

préciser le nom des « bienveillants de l'hôtel de ville », lorsque nous avons voulu avoir plus de précisions.

« -J'ai le droit de connaître ces connexions ? »

« -Non. C'est des connexions personnelles. »

Président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

« -Mais du coup qui est derrière la ville ? »

« -C'est un ensemble de je vais dire, ça me gêne d'en citer, mais c'est un ensemble de personne. Ils sont attachés à ce que la communauté homosexuelle se retrouve dans un lieu convivial. »

Entretien avec le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15

« -Vous ne souhaitez pas donner des noms ? »

« -Non. Non parce qu'on n'est pas là pour parler de leurs vies privées, on est là pour parler de leurs vies publiques. Et ce que je peux savoir de leurs vies privées ne regarde que leurs vies privées. [...]Après si tu veux rencontrer des personnes, on peut essayer de faire quelque chose mais je ne te donnerai pas de nom, tu les découvriras, soit en cherchant tout seul. »

Entretien avec le président de CARGO, le 7/04/15

Cette discrétion que l'on ressent dans les entretiens se retrouve également dans une forme de distanciation des enquêtés. Ces derniers prennent une certaine distance quant à la façon de nommer la prise en compte qui leur est faite par l'équipe de Gérard Collomb. Loin de se percevoir comme avantagés, favorisés, les enquêtés tentent de rendre normale l'action qui est menée par le chef de cabinet ou par M. Chomarat. Au même titre qu'un autre domaine de politique publique, bien qu'elle soit traitée d'une façon particulière, elle a toute sa place dans la politique de la ville de Lyon.

« Maintenant moi à titre personnel je considère que l'on n'a pas à faire d'entrisme. On n'a pas parce qu'on est gay à avoir une place qui n'est pas la nôtre. Comme le clientélisme ou ces choses-là.[...] Oui c'est ça qui fait tourner le monde, il y en a qui diront que c'est du pistonnage, moi je ne considère pas, je demande que des entretiens pour nous écouter, c'est sûr que si tu demandes 100 000 € ça va être difficile.[...] Mais on n'a pas la réponse à tout, mais il y a des fois des moyens de débrouiller des situations. Mais attention les gens ne vont jamais se mettre en porte à faux pour toi. Si tu demandes quelque chose qui n'est pas légal, ça ne passe pas. Aujourd'hui on n'a pas de passe-droit, il faut ne pas croire qu'un acteur institutionnel va se mettre en danger personnellement, ça n'existe pas je pense. »

Président de l'association GotoLyon et gérant d'un sex-shop, le 8/04/15

« Mais il faut savoir une chose, quand on va taper plus haut, on peut se faire taper sur les doigts ça ne veut pas dire que la personne va vous dire oui, ce n'est pas parce qu'on appelle le chef de cabinet qu'il va dire ah oui pas de problème. Non au moins il est au courant de notre attente, il décide par son jugement en tant que directeur de cabinet, il y a pas de problème, on ne va pas remettre en question ses décisions, et il ne peut pas non plus dire oui à tout. Si vous allez plus haut on peut vous dire « ça va hé ho ». On va prendre des pincettes. Là vous avez une réponse directe [...] Que ça soit Collomb, que ce soit Delanoë. Ils ont simplement dit ce qui est faisable on le fait, ce qui ne l'est pas on le fait pas. Il y avait plus ce côté « ah non c'est encore les pédés qui viennent nous demander quelque chose. » Je pense qu'ils ont dit oui à des associations comme pour des associations avec d'autres problématiques liées à la discrimination, au rejet, oui, ils répondent avec les LGBT comme avec d'autres minorités qui auraient des difficultés dans la ville. »

Entretien avec un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE, le 30/04/15

III.2 Une politique discrète, de synthèse...

Cette première approche centrée sur les enquêtés appartenant à la communauté homosexuelle et leur discrétion est accompagnée d'une discrétion de la classe politique. Entre communautarisme et électorat réactionnaire, le contexte lyonnais est délicat à gérer pour la classe politique.

III.2.1 L'ombre du communautarisme

Un premier point essentiel qui pose les jalons de la méfiance de la classe politique auprès des mesures que nous étudions est la peur de mettre en œuvre des mesures communautaires. Point central de la conception de la politique française, les termes de communauté et de communautarisme sont souvent appréhendés avec peur. La conception de la République française comme communauté unique et indissociable ne peut théoriquement coexister avec toute autre forme de communauté. De nombreux discours politiques, de gouvernement en gouvernement, rejettent en grande partie l'idée de communauté. « Je ne connais pas d'autre communauté que la communauté nationale »⁷⁴, « Le communautarisme et ses dérivées sont le contraire de l'union et du sentiment d'appartenance à une même nation, sentiment qui est la clef de voute de conception commune de la République. »⁷⁵ Cette conception est très éloignée de celle qui en est faite outre-manche, où dans la sociologie anglo-saxonne, le communautarisme a « des qualités positives » impliquant des valeurs de partages, de traditions, de pratiques et d'activités, de sens et de

⁷⁴ Vœux de François Hollande à Tulle le 17/01/15 à la suite des attentats de Paris contre Charlie Hebdo

⁷⁵ Vœux de Jacques Chirac en Corrèze le 18/01/98

valeurs, le plus souvent au sein d'une même territoire. La solution communautaire pour traiter des problèmes sociaux en France est éliminée d'avance. Lucienne Germain et Didier Lassalle dans « Communautés, communautarismes aspects comparatifs » tentent de répondre à la question : Faut avoir peur des communautés ? Ces derniers différencient dans leurs approches sphère publique et sphère privée où « Tant que le communautarisme s'inscrit dans la sphère privée, il est inoffensif et peut en outre cohabiter en parfaite harmonie avec des institutions laïques. »⁷⁶

Une forme de communautarisme serait donc possible, cette entraide, ce choix de vie revendiqué par les protagonistes ne serait donc que légitime dans un espace cantonné à un espace personnel privé. Lorsqu'il cherche à s'immiscer dans la sphère publique, « il se heurte de manière frontale aux instances de régulation politique. »⁷⁷

Bien que cette notion soit peu identifiable auprès des personnes interrogées, leurs témoignages font toutefois écho au souhait de ne pas agir dans le cadre ou pour une communauté fermée.

« Moi ce que j'ai fait c'est que les gays et les lesbiennes reviennent dans l'espace républicain, qu'ils soient comme les autres, bien sûr quand on s'oppose à vous, vous avez tendance à vous communautariser. Moi, mon but c'était de les décommunautariser. »

Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire à la ville de Lyon, le 13/01/15

« Avec Michel Chomarat, nous avons pris soin de faire ça dans l'institution, pas comme à Paris qui était en train de soutenir une association plus communautaire. »

Entretien avec Patrice Béghain, ancien adjoint à la culture de 2001 à 2008, le 20/05/15

« La ville a le souhait d'accompagner des associations qui ne se referment pas sur elles-mêmes. »

Entretien avec le chef de cabinet de Gérard Collomb, le 06/05/15

⁷⁶ (Germain. L et Lassalle. D, 2008)

⁷⁷ (Germain. L et Lassalle. D, 2008)

III.2.2 Un électorat à séduire

Un deuxième élément plus actuel que nous avons déjà largement évoqué, et qui explique la réserve de l'exécutif, est l'évolution des mentalités autour des questions du projet de loi du mariage pour tous. Les manifestations à Lyon ont été très importantes en nombre, reflétant une population et donc un électorat peu enclin à voir certaines mesures s'appliquer en faveur de la communauté homosexuelle dans sa ville. Cette mouvance de l'électorat lyonnais, qui s'est révélée pour une part non négligeable hostile à cette avancée sociétale, s'est accompagnée d'une prise de distance du maire dans sa façon de prendre parti sur des questions en lien avec l'homosexualité. Ce retrait s'apparente à une stratégie électorale. Cette dernière passe, pour certaines personnes enquêtées, par le fait d'être plus discret sur les questions LGBT, et pour d'autres à se « droitiser ». Michel Chomarat quitta le bureau du maire en 2014 pour ces raisons, quand il considéra que les listes électorales de la majorité municipale, en 2014, laissaient trop la place à des représentants politiques proches de la droite conservatrice lyonnaise.

« M. le maire, parce que pour être très direct il a eu besoin des pédés en 2001 et 2008, et en 2014 il a plus eu besoin des pédés parce que lui, pour garder les municipalités, il fallait qu'il aille sur sa droite, ce qui est encore plus triste. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

« Après les 6 dernières années, voilà, pendant les dernières élections municipales, il ne fallait pas trop parler de genre. »

Entretien avec la directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15

La discrétion dont font état les enquêtés passe d'abord par la politique de communication de la ville de Lyon. En 2009, la ville de Lyon était la première ville gay-friendly de France selon le magazine Têtu. La ville a communiqué auprès de la presse « communautaire » sur ses résultats en 2009, cf. Figure 11. En 2014, année d'élections municipales, la ville de Lyon est de nouveau en tête du classement, mais a complètement laissé de côté la publicité envers cette presse.

« Alors 2014, c'était une année d'élections municipales, il y a eu un remaniement de l'équipe municipale, et c'est toute une longue période où ils n'ont pas communiqué chez nous. Ça a duré quasiment un an où ils n'ont pas communiqué chez nous, c'était un peu pénible pour ce côté-là. Ils ont repris en décembre 2014. Et pourtant j'ai appelé la ville, en leur disant c'est un super atout pour vous pour communiquer et non. [...] Comme je disais, il n'y a pas cette volonté comme avec la maire de Montpellier de positionner Lyon ville gay-friendly. Par exemple le fait qu'ils n'aient pas communiqué sur le classement de Têtu en 2014, ça montre qu'ils n'y attachent pas beaucoup d'importance. Ils l'ont juste fait en 2009 sur OUT. Il faudrait voir dans les revues de Lyon de 2009, mais c'est comme s'ils avaient communiqué là-dessus uniquement pour la communauté gay et lesbienne mais c'est tout, comme s'il ne fallait pas trop le dire aux autres. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

La ville de Lyon affirme à ce sujet, par la voix du directeur de cabinet du 1^{er} adjoint, que toutes les semaines, un magazine sort un classement et qu'ainsi la ville de Lyon « ne va pas sortir les caméras et les affiches à chaque fois⁷⁸. » Cette communication discrète se retrouve en période électorale, où le candidat Gérard Collomb a été soutenu en 2014 par l'association Homosexualités et Socialisme, qui a fait la promotion de son candidat auprès d'un public ciblé, à savoir LGBT. L'association Homosexualités et Socialisme s'est en outre appuyée du document noté précédemment dans notre mémoire « Bilan Gérard Collomb ».

« Et ces équipes pendant les municipales avaient fait passer une sorte d'argumentaire qui vantait les mérites de son bilan. C'était réalisé notamment avec l'association Homosexualités et socialisme, ils étaient un peu en charge de faire la promotion de leurs candidats. Il avait diffusé ce petit argumentaire. Mais on sentait que c'était uniquement à destination de la communauté homosexuelle. C'était un peu « regardez ce qu'a fait Gérard Collomb pour nous, votez pour lui ». Mais par contre il s'est bien gardé de le faire savoir au grand public. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

Cette réserve se retrouve plus généralement dans la politique du maire de Lyon Gérard Collomb. Figure politique publique, il trouble l'opinion publique par ses prises de positions rares et vacillantes sur les questions sociétales liées à l'homosexualité et au genre. Il a d'abord louvoyé sur sa position concernant le projet de loi de mariage pour tous, et s'est opposé fermement à la gestation pour autrui et la procréation médicalement assistée. « Je suis contre la PMA et la GPA, on s'arrête là pour moi. »⁷⁹ Il modifia quelque peu sa position deux semaines avant les élections municipales de 2014, dans une lettre adressée à l'association des familles homoparentales

⁷⁸ Entretien avec le directeur de cabinet du premier adjoint de la mairie de Lyon, le 06/05/15

⁷⁹ Intervention de Gérard Collomb, dans l'émission "Preuves Par 3" le 05/02/13 diffusé à 18h

(ADFH) et déclare : « La liste Évidemment Lyon a conscience que cette loi n'est pas suffisante et qu'elle ne répond pas à toutes les attentes : insémination artificielle pour les couples de femmes (autorisée en Belgique et en Espagne), délégation de l'autorité parentale, présomption de parentalité... La République doit protéger tous les enfants et toutes les familles. Nous devons mettre un terme aux discriminations qui subsistent encore dans nos lois. »⁸⁰

« Donc alors, c'est vrai qu'il y avait un clivage très dur avec le maire sur les questions LGBT. Je ne sais pas si vous avez entendu ses allers-retours sur le mariage, la PMA, c'était grotesque, je n'en pouvais plus. »

Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15

« Mais ça dépend aussi fortement de l'envie politique du maire. Montpellier, la maire été très impliquée sur ces questions-là, il y a eu le premier mariage gay en France, il y a direct une volonté de s'afficher gay-friendly, à Lyon c'est beaucoup moins le cas. Même si Gérard Collomb en tant que sénateur a voté le mariage pour tous, il a aussi eu des prises de positions sur la PMA, GPA, mariage pour tous, il a été très lent à choisir son camp. Il s'est rallié à l'idée une fois que tout son camp s'était prononcé (...). On ne peut pas dire qu'il a été précoce sur la PMA, il a tout fait lors des débats parlementaires, il a fait partie de ceux qui ont voulu enterrer au plus vite la PMA et on en reste au mariage et à l'adoption. Sur la GPA il a toujours été contre, c'est pas du tout un fer de lance de ces combats-là, [...] C'est assez étrange, c'est toujours cette position ambiguë du maire de Lyon. Peut-être pour des raisons personnelles ou plus pour des choix politiques, mais je pense qu'à Lyon, c'est risqué politiquement de soutenir trop ouvertement les gays. Sa position par exemple sur la PMA. Il a toujours été contre et à 2 semaines du premier tour il fait une déclaration pour dire que finalement, pourquoi pas. Il l'a fait une fois que la question a été totalement enterrée et qu'on savait que ça ne reviendrait jamais à l'assemblée nationale. Il laisse une porte ouverte. Et puis les élections passées, il a fait marche arrière, il a dit « on m'a mal compris, j'ai jamais dit que j'étais pour la GPA. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

Cette « droitisation », ou cette discrétion du maire de Lyon le pousse à mener plus généralement une politique dite de l'équilibre, où au-delà des questions sociétales controversées de la GPA et de la PMA, le maire cherche à concilier la totalité de son électorat, dont sa partie catholique et conservatrice. Sa prise de position sur les questions LGBT est donc de plus en plus en proie à la discrétion.

⁸⁰ Source : <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Politique/Elections/Municipales-2014/PMA-Gerard-Collomb-vire-sa-cuti>

« Ben je ne sais pas, mais comment dire, Gérard Collomb il est plutôt sur la réserve on va dire. C'est un politique avec un grand P. S'il ne fait pas des choses, il ne met pas des bâtons dans les roues et il ne fait pas en sorte qu'elles ne se fassent pas. C'est quand même grâce à lui qu'on est subventionné, il pousse un peu quand même. Moi je lui en demande pas plus. [...] j'aurais juste aimé qu'il soit un peu en avance sur certains sujets comme le mariage mais bon. C'est quelqu'un qui n'a jamais mis des bâtons dans les roues. Je ne lui demande pas d'avoir un drapeau à sa fenêtre, et je m'en fou qu'il ne mette pas un drapeau à sa fenêtre. »

Entretien avec le président du centre LGBTI et coprésident d'ARIS, le 16/04/15.

« On a une municipalité qui aujourd'hui n'affiche pas un drapeau arc en ciel sur les murs de la mairie, mais a une politique qui est tous sauf fermée. Et Gérard Collomb a toujours des propos qui sont à la frontière de tout. Il est très bon politique dans le sens où il ne va pas ouvertement afficher ses convictions sur le sujet, mais surtout il fait attention de ne pas fermer les portes et ça se voit dans l'écoute de ses équipes. »

Entretien avec le président de CARGO, le 7/04/15

« C'est aussi dû à la sociologie électorale de Lyon, s'il voulait être élu à Lyon il avait beaucoup plus d'intérêts à caresser dans le sens du poil le lobby catholique que le lobby gay, clairement. On pèse beaucoup moins que les gens de Fourvière, que ces réseaux catholiques qui gardent une importance, s'ils ne sont pas tout puissant, ils restent importants. Mais Lyon c'est aussi ville électoralement centriste, qui se gouverne au centre. Ça n'incite pas du coup à l'audace sur les questions sociétales. C'est pour ça que les politiques publiques de la ville de Lyon sont timides je pense, elles sont existantes il faut être honnête. »

Entretien avec le rédacteur en chef d'Hétéroclite, le 8/04/15

Lorsque nous interrogeons l'équipe technique proche de Gérard Collomb sur une éventuelle retenue de la communication de la ville sur les sujets LGBT, les uns et les autres répondent ne pas chercher à se cacher mais assument cependant totalement cette politique de « synthèse ». Vu par ces derniers comme une véritable façon de concevoir la politique à Lyon, faire « à la lyonnaise », c'est garantir un climat d'apaisement tout en garantissant la prise en compte de tous les citoyens.

« On fait à la Lyonnaise ! [...] On ne veut pas choquer, pas besoin de faire du bruit, [...] une politique doit s'insérer. [...]« Nous on fait les choses d'une certaine manière, c'est une manière de voir la démocratie, nous on fait des majorités, on ne veut pas faire des bonnets rouge. [...] On ne veut pas de clivages. [...] C'est une vraie vision de ce qu'on peut apporter à une ville, au-delà d'une politique graton⁸¹. »

Entretien avec le conseiller technique en charge notamment des Droits de l'Homme, et de l'égalité

Homme- Femme, le 06/05/2015

⁸¹ On entend ici une politique qui répondrait uniquement à des stratégies électorales

« On n'est pas dans le clivage. »

Entretien avec le directeur de cabinet du premier adjoint de la mairie de Lyon, le 06/05/15

III.2.3 ... dans une ville d'équilibre

La politique de la ville de Lyon, tenue par le maire socialiste Gérard Collomb, que nous venons de nommer « d'équilibre », est aussi le reflet de l'hétérogénéité des populations et groupes sociaux que composent la ville. Ville de centre droit ou de centre gauche, la ville de Lyon cultive les oppositions. Souvent considérée comme une ville bourgeoise, ses « tendances politiques sont souvent plus proches du bleu que du rouge ». (A. Flamant, R. Payre, O. Quéré, M. Spahic, J. Vaslin, 2013, p.28)

Les habitants des pentes de la Croix Rousse: « frondeurs, populaires, artistes, métissés et nocturnes »⁸² cohabitent avec les « Bobos »⁸³ de la Guillotière qui eux-mêmes cohabitent avec les habitants de la colline de Fourvière « catholiques, conservateurs » et avec la bourgeoisie⁸⁴ du 6^{ème} arrondissement où Nicolas Sarkozy enregistre 64.74 % des votes au second tour des élections présidentielles de 2012.⁸⁵

En 1995, Raymond Barre succède à Michel Noir, deux maires situés politiquement à droite ou au centre-droit dans l'échiquier de la politique français. La ville commence alors son envol sur la scène internationale notamment par la tenue du G7 en 1996 au musée d'art contemporain. Aux élections de 2001, Charles Million fortement critiqué pour son alliance avec le FN qui lui a permis de gagner la présidence de la Région Rhône-Alpes, est exclu de l'UDF et se porte candidat à la mairie de Lyon contre plusieurs candidats de droite. Peu d'alliances se feront au second tour avec d'autres candidats de droite. Ce couac au sein de la droite permettra à Gérard

⁸² Adjectifs utilisés par les interviewés de l'enquête menée par Guillaume Bordet dans son mémoire. Bordet.G, 2001, « Homosexualité, altérité et territoire. Les commerces gais sur le bas des Pentes de la Croix-Rousse et dans le Marais ». Mémoire de maîtrise de géographie sous la direction de Paul Boino. Université Lumière-Lyon 2.

⁸³ Terme utilisé pour décrire les habitants du quartier de la Guillotière et défini par David Brooks comme « trentenaires urbains qui cultivent une passion pour les légumes bios et les gadgets techno [...], qui engrangent les stock-options et soutiennent José Bové à Millau » (A. Flamant, R. Payre, O. Quéré, M. Spahic, J. Vaslin, 2013, p.53)

⁸⁴ Défini comme « Familles possédantes, qui se maintiennent au sommet de la société où elles se trouvent parfois depuis des générations » par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La découverte, 2009, p4-7

⁸⁵ A. Flamant, R. Payre, O. Quéré, M. Spahic, J. Vaslin, 2013, p.38

Collomb d'être élu en 2001. « Incroyable, un maire de gauche dans une ville sociologiquement de centre-droit. » (Géraud. A, 2006, p.13). Gérard Collomb devient le premier maire socialiste sous la Vème République après 53 années de gouvernement local par un maire de droite ou de centre droit. Lyon s'ouvre sur elle-même par l'embellissement que propose Gérard Collomb dans de nombreux projets de renouvellement urbain (La Duchère, La Confluence, La Part Dieu...) « Lyon ville triste, aux certitudes inamovibles, n'existe plus. Lyon la catholique, industrielle et repliée sur elle-même n'est plus. » (Géraud. A, 2006, p.19)

Au début des années 2000, la ville de Lyon semble tomber la chape de plomb conservatrice qu'on lui a souvent attribuée. Loin de la célébration des PACS que refusait Raymond Barre à l'époque dans les mairies d'arrondissement, la ville de Lyon s'ouvre aux questions sociétales par l'arrivée d'un maire de gauche membre du Parti Socialiste. Parti proposant en 2012 dans son programme électoral l'engagement 31 : « J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels. »⁸⁶

Malgré cette ouverture d'esprit de la population lyonnaise, la ville de Lyon reste une ville où l'électorat de droite et d'extrême droite reste très important. Aux dernières élections européennes par exemple, l'extrême droite faisait un score de 13%, et de 23 % pour la liste UMP devant la liste PS avec 17 % des voix. Ou encore aux élections présidentielles de 2002, où le FN faisait un score de 22% dans certains arrondissements de Lyon bien au-dessus de la moyenne nationale de 17%. Président de la Métropole de Lyon, Gérard Collomb doit aussi concilier avec l'électorat des banlieues Est de Lyon, comme Vaulx en Velin, bastion de la gauche radicale jusqu'aux dernières élections et avec les banlieues chics de Saint Cyr au Mont d'Or où Nicolas Sarkozy réalise 75 % au second tour en 2012.⁸⁷

Au-delà des urnes, la droite et l'extrême droite lyonnaise se manifestent souvent dans l'espace public. Le 18 mai 2010, dans le cadre de la journée contre l'homophobie, un kiss-in⁸⁸ fût organisé place Saint Jean.⁸⁹ Les forces de police ont dû intervenir et dissiper la manifestation en fin de soirée où de nombreux jeunes catholiques traditionnalistes tentaient de faire taire les slogans de la manifestation avec violence.

⁸⁶Source: <http://www.parti-socialiste.fr/articles/engagement-31>

⁸⁷ (A. Flamant, R. Payre, O. Quéré, M. Spahic, J. Vaslin, 2013, p.95)

⁸⁸ Manifestation qui consiste à s'embrasser sur l'espace public

⁸⁹ Place situé dans un quartier conservateur de Lyon dans le 5^{ème} arrondissement



Figure 13 : Manifestants devant l'église St Jean contre le kiss-in du 18 mai 2010⁹⁰

L'électorat de droite s'est vu dans l'espace public par les manifestations contre le projet de loi de mariage pour tous, où encore après l'adoption du texte, une manifestation a regroupé le 5 mai 2013 plus de 9000 personnes⁹¹ en présence de Frigide Barjot.

« Et on a une frange très conservatrice qui milite contre toutes ces valeurs de tolérances, les jeunes identitaires qui ont encore pignon sur rues. Ils essaient d'avoir des locaux pour essayer de se réunir, pour essayer d'exister sur le terrain, ils manifestent souvent avec des slogans très durs, les slogans par exemple lors du mariage pour tous, il y avait clairement des slogans homophobes, on ne l'a pas vu dans toutes les villes, à Lyon les manifestations ont été très fortes. Pour eux, Lyon est une ville décadente. »

Entretien avec le secrétaire national de HES le 21/05/15

⁹⁰ Source : <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Politique/Extreme-droite/Quand-l-extreme-droite-instrumentalise-la-cause-gay>

⁹¹ Chiffre de la Police. Source : <http://www.metronews.fr/info/manif-pour-tous-lyon-rennes-montpellier-toulouse-soustons-plusieurs-manifestations-contre-le-mariage-gay-organisees-en-province/mmee!OG6PhPppJROk/>



Figure 14 : Manifestation contre la loi du mariage pour tous, place Bellecour, 2013⁹²

La polémique ne désenfle pas, une manifestation contre la GPA a été organisée devant le palais de justice à Lyon, dans le 5^{ème} arrondissement le 8 juin 2015 regroupant 400 personnes. Alors que dans ce même arrondissement, la préfecture du Rhône refusa et obligea la Gay Pride à ne pas faire défiler son cortège dans cet arrondissement « pour causes de risques de troubles à l'ordre public⁹³. » Ce que condamne fortement l'équipe organisatrice de la marche des fiertés déclarant que l'État cautionne des « no-go zones » pour les LGBT.

Nous choisirons la citation de Michel Chomarat dans le livre d'Alice Géraud pour conclure cette dernière partie. « Lyon est une ville du non-dit, la ville du compromis, du consensus. On finit toujours par accepter les choses, si on n'en fait pas la publicité. » (Géraud. A, 2006, p.86)

⁹² Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Opposition_au_mariage_homosexuel_en_France#/media/File:Hommen_Place_Bellecour_03.jpg

⁹³ Source : <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Homosexualite/Lyon-5e-une-no-go-zone-pour-les-LGBT-selon-la-gay-pride>

Conclusion générale

« Être homosexuel implique un lien particulier à la ville » (Jeanne Robineau, 2010, p.42) telle est la première leçon que nous pouvons tirer de ce travail.

La ville dans son sens générique entretient des liens étroits avec la communauté homosexuelle qu'est cette nébuleuse aux contours poreux. L'anonymat qu'elle lui procure confie d'abord un moyen d'expression. Elle permet l'existence de lieux où tous ces réseaux qui englobent la pratique du sport, en passant par le cinéma LGBT, jusqu'aux établissements de consommations de sexe vont pouvoir se montrer dans la ville. Ces lieux forment une partie émergée de la nébuleuse en la rendant visible dans l'espace public notamment par une concentration d'établissements gays ou gay-friendly dans un « espace urbain gay ». La présence de ces repères dans l'espace public, et l'expression de ces réseaux en tant qu'acteurs s'impliquant dans la vie de la ville de Lyon n'est possible que par la prise en compte et la mise à l'agenda local de politiques de reconnaissance de tous les citoyens.

La ville de Lyon gouvernée par un maire socialiste va dans ce sens. Elle a mis et continu à mettre en place des politiques ou des mesures urbaines qui favorisent l'intégration des homosexuels dans l'espace urbain. Cette intégration ne peut se faire qu'avec l'aide d'une communauté homosexuelle dont les membres qui en constituent le noyau stable côtoient la sphère politique et décisionnelle de la ville de Lyon. C'est la deuxième leçon que nous tirons. Ce sont « les gays qui s'occupent des gays »⁹⁴.

Cette intégration des homosexuels dans la ville ne se fait pas sans embuches. Lyon, ville bourgeoise et catholique, réactionnaire au projet de loi de mariage pour tous, au croisement d'enjeux politiques, tant d'obstacles qui nous font comprendre que le combat initié dans les années 1960 pour la reconnaissance des droits homosexuels ne s'est pas terminé en 2013 lors de l'adoption du projet de loi du mariage pour tous.

De ces leçons, quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Premièrement, nous comprenons la fragilité de la prise en compte de ces politiques, tant les personnages clés entre le pouvoir décisionnel et la communauté homosexuelle occupent des postes éminemment politiques. Le

⁹⁴ Entretien avec Michel Chomarat ancien chargé de mission Mémoire à la ville de Lyon, le 13/01/15

changement de majorité pourrait considérablement modifier la prise en compte des projets impulsés par les différents réseaux qui forment la communauté homosexuelle.

Ensuite si nous revenons sur le point d'accroche de notre sujet, le palmarès des villes gay-friendly du magazine Têtu, nous comprenons que ce classement s'opère sur des villes de grandes tailles. La vie homosexuelle reste difficilement cernable en zone péri-urbaine et dans des villes de plus petites tailles. L'ensemble des critères énumérés dans le magazine se retrouvent dans notre travail aussi bien dans l'état des lieux que nous dressons que dans la façon dont nous décrivons notre terrain d'étude et la notion de communauté. Prendre de la hauteur sur le résultat de ce classement nécessiterait un travail similaire dans les autres villes de province, chose que nous n'avons pas pu faire dans le temps imparti. Cependant nous tirons de notre enquête de terrain que la ville de Lyon semble bien une ville gay-friendly, un espace où il fait simplement bon vivre quand on s'identifie comme homosexuel. Résultat en accord avec Têtu. C'est ainsi que nous pourrions considérer personnellement notre travail d'étude comme un travail de recherche dans la continuité de ce classement, et que la façon dont le magazine aborde la notion de ville gay-friendly est plutôt pertinente.

Nous ne saurions terminer ce mémoire sans revenir sur notre enquête de terrain et sur le lien qui anime le chercheur à son objet de recherche. La rencontre des différents acteurs a révélé un « milieu »⁹⁵ assez imperméable à tout nouveau membre. La Quinzaine des Cultures (juin 2015) qui regroupe la totalité des synergies et des réseaux montre une vie homosexuelle qui sait se regrouper autour de revendications malgré ses désaccords. Ce milieu a eu besoin de notre confiance pour que nous puissions réaliser notre travail d'enquête. La fréquentation dans le cadre de nos recherches, de festivals, de vernissages, ou du nouveau centre LGBTI a révélé une inclusion petit à petit du chercheur dans son objet de recherche. Toute la difficulté de notre travail se trouve ici. L'objectivité constamment demandée dans un travail de recherche semblait fragilisée proportionnellement à la connaissance que nous acquérions sur notre objet. En effet, nous avons dû bien souvent jauger avec prudence, entre objectivité scientifique et implication dans notre travail de recherche. C'est parce que ce point est délicat que nous avons trouvé ce sujet intéressant et que nous avons pris plaisir à l'étudier.

⁹⁵ Cf. Partie I

Annexe 1 : Liste des entretiens

| |
|--|
| Michel Chomarat, ancien chargé de mission Mémoire, le 13/01/15 |
| Président de l'association (CARGO Cercle Associatif Rhônalpin Gay Omnisports), le 07/04/15 |
| La déléguée régionale adjointe de l'association Le Refuge, le 29/05/15 |
| Le rédacteur en chef du magazine Hétéroclite, le 08/05/15 |
| Le président de l'association de commerçants <i>GotoLyon</i> et gérant d'un sex-shop dans les pentes de la Croix Rousse, le 08/04/15 |
| Un chargé de prévention Rhône-Alpes auprès d'ENIPSE (Équipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé pour les Entreprises), le 30/04/15 |
| Le président du Forum Gay et Lesbien, le 03/04/15 |
| La directrice du centre de ressource Le Point G à la bibliothèque municipale de la Part Dieu, le 11/05/15 |
| Le chef du cabinet du maire de Lyon, le 06/05/15 |
| Patrice Béghain ancien adjoint à la culture à la ville de Lyon de 2001 à 2008, le 20/05/15 |
| Le secrétaire national de HES (Homosexualités et Socialisme), le 21/05/15 |
| Le directeur actuel du centre LGBTI et co-président d'ARIS, le 16/04/15 |
| Le directeur de cabinet du 1 ^{er} adjoint et ancien chargé de mission auprès de Patrice Béghain, le 06/05/15 |
| Le directeur du festival de cinéma LGBT Écrans Mixtes, le 06/05/15 |
| Un conseiller technique en charge notamment des Droits de l'Homme et de l'égalité Homme-Femme, le 06/05/15 |

Références bibliographiques

SOURCES

- Presse locale :

<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Homosexualite/Lyon-ville-la-plus-gay-friendly-de-France-pour-Tetu>

<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Homosexualite/Homophobie-II-y-a-une-pression-dans-le-5e-arrondissement>

<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Homosexualite/Une-elue-s-interroge-sur-la-subvention-pour-la-Gay-Pride>

<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Michel-Chomarat-est-l-invite-de-l-Autre-direct>

<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/L-autre-direct/Collomb-PMA-et-cathos-c-est-un-peu-schizo>

<https://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Homosexualite/Detournement-d-archives-gay>

<http://www.tribunedelyon.fr/?actualite/41154-vivement-2014/41606-les-reseaux-gays-qui-comptent-a-lyon>

- Presse spécialisée :

<http://lyon.actu-gay.eu/fr/guide>

<http://www.tetu.com/2015/01/19/le-magazine/les-quartiers-gays-ont-ils-un-avenir/>

<http://www.gayviking.com/palmares-2014-les-villes-gay-friendly-en-france-tetu/>

http://www.gayviking.com/wp-content/uploads/2013/01/TETU_Villes_GayFriendly.pdf

<http://www.heteroclite.org/2013/04/michel-chomarat-mobilisation-anti-mariage-pour-tous-lyon/>

<http://www.fierte.net/wp-content/uploads/2014/03/Questionnaire-LGBT.pdf>

<http://www.heteroclite.org/2014/03/gerard-collomb-evidemment-lyon-2014/>

Magazine Têtu Juin 2014, dossier spécial, « Palmarès des villes gay-friendly »

Magazine Têtu Février 2015, dossier spécial, « Les quartiers gays ont-ils un avenir ? »

http://commercialmen.blogspot.fr/2009/02/lyon-la-ville-gay-friendly_19.html

<http://www.gayinlyon.com/plan-gay/>

http://www.archiveshomo.info/academie/press-book/archives_lgbt_en_france_2013.pdf

- Autres

<http://www.metronews.fr/lyon/lyon-ville-la-plus-gay-friendly-de-france-selon-tetu/mneA!mGFhV9EIpCW6/>

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sexualite/le-pouvoir-gay_491906.html

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/11/20/les-coulisses-genantes-refuge-lasso-homos-fait-lunanimite-256134>

<http://www.20minutes.fr/societe/1135103-20130410-20130410-carte-france-homophobie>

<http://www.rue89lyon.fr/2014/03/15/municipales-lyon-les-questions-lgbt-sen-cogne-ou-bien/>

<http://lelab.europe1.fr/un-collaborateur-de-gerard-collomb-claque-la-porte-de-la-majorite-trop-a-droite-et-rejoint-les-ecologistes-12982>

<https://franciliensdemain.wordpress.com/2013/05/03/marais-quartier-gay-lgbt-avenir-mariage-securite-drague-rencontre>

<http://www.afnor.org/liste-des-actualites/actualites/2014/novembre-2014/prevention-des-discriminations-le-ministre-francois-rebsamen-remet-le-label-diversite-a-36-organismes>

<http://www.radiopluriel.fr/spip/-Pluriel-Gay-.html>

<http://www.old.hes-france.org/spip.php?article614>

<http://www.lyon-france.com/Decouvrir-Lyon/Gay-Friendly/1ere-ville-Gay-Friendly-de-France>

- Film / reportages :

Documentaire Infrarouge sur France 2 « Homos, la haine », émission du 09/12/2014

Documentaire « Plus rose ma ville » réalisé par la chaîne PINK TV, disponible en ligne :
<https://www.youtube.com/watch?v=v1xEopBoXn0>

Film documentaire français « Les invisibles » par Sébastien Lifshitz, 2012

Harvey Milk réalisé par Gus Van San, 2008

BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages

Assises nationales Mémoire gay et lesbienne, 2003, *Mémoire gay. Actes des Premières Assises Nationales. Bibliothèque municipale de Lyon, 16 mars 2002*, Bibliothèque municipale de Lyon, 119 p.

Bacqué. M-H. et Biewener. C, 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La découverte, 176p.

Bayart. J-F, 2014, *Le Plan cul, Ethnologie d'une pratique sexuelle*, Fayard, 200 p.

Eribon.D, 1999, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Essais », 624p.

Flamant. A, Payre. R, Quéré. O, Spahic. M et Vaslin. J, 2013, *Vox Populy : radiographie du vote lyonnais à la Présidentielle de 2012*, Libel, 159p.

Fortin. J, 2000, *Homosexualités l'adieu aux normes*, Textuel, 176 p.

Gaudin, J. P. 2002, *Pourquoi la gouvernance ?*, Presses de sciences po, 138p.

Géraud. A, 2006, *Lyon : révolutions tranquilles*, Paris : Autrement, 155 p.

Germain. L et Lassalle. D, 2008, *Communautés, communautarisme : aspects comparatifs*, L'Harmattan, 272 p.

Giraud. C, 2014, *Quartiers gays*, Puf, 348p.

Humphreys. L, 2007, *Le commerce des pissotières, pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, La Découverte, coll. « textes à l'appui », 202 p.

Idier. A, 2012, *Dissidanse rose. Fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Éditions Michel Chomarat, 164 p.

Lascoumes P, Le Galès P., 2012, *Sociologie de l'action publique*, (2e édition), Armand Colin, 128 p.

Robineau. J, 2010, *Discrimination(s), genre(s) et urbanités(s). La communauté gaie de Rennes*, L'Harmattan, 190 p.

Sainsaulieu. I, Salzbrunn. M et Amiotte-Suchet. L, 2010, *Faire communauté en société*, Presses universitaires de Rennes, 250 p.

Stone, C.N, 1989. *Regime Politics: Governing Atlanta, 1946-1988*, Lawrence, Univercity Press of Kansas, 314p.

Tamagne. F, 2000, *Histoire de l'homosexualité en Europe, Berlin, Londres, Paris 1919-1939*, Seuil, 692 p.

Tissot. S, 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 313 p.

- Articles

Bacqué, M.-H, 2005, « L'intraduisible notion d'empowerment vue au fil des politiques urbaines américaines », *Territoires*, n° 460, p. 32-35.

Chassaigne. P, 2008, « Du Guide Rose au « Rainbow flag » : la géographie du « Partis défendu » au XXème siècle, entre clandestinité et visibilité » in Sylvie Aprile *Clandestinités urbaines : Les citadins et les territoires du secret (XVIe-XXe)*, PUR, p.295-308.

Clamen. S, « Lobbying : de l'histoire au métier », *Géoéconomie* 2014/5 (n° 72), p. 165-182.

Colin. R, 2007, « 17. Habiter les quartiers gays », in Thierry Paquot, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », p. 295-312.

Fleischmann. A, 2006, « Communauté homosexuelle et pouvoir urbain à Atlanta : vers une redéfinition du régime urbain ? », in B. Jouve et A.G. Gagnon (dir.), *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, PUG, 291p.

Giraud. C, « Les commerces gays et le processus de gentrification », *Métropoles* [En ligne], mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 01 mai 2015. <http://metropoles.revues.org/3858>

Giraud. C, 2010, « Identités et espaces homosexuels : le bas des pentes de la Croix-Rousse à Lyon », in BAREILLE C. (dir.), *Homosexualités : révélateur social ?*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 133-141.

Jouve. B, 2006, « L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, Economie, Société*, vol. 8, n° 1, p. 5-15.

Jouve. B, 2006, « Politiques publiques et empowerment l'exception française », *Economie & Humanisme*, numéro 379, 3p.

Léobon. A, 2006, « Champs de libertés et construction de territoires homo et bisexuels en France et au Québec ».in Raymonde.S et Veschambre. V in *Penser et faire la géographie sociale*, PUG, 397p.

Lescoumes. P, Le Bourhis J.-P, 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, p.37-66.

Pétonnet. C, 1987, « L'anonymat ou la pellicule protectrice. » *Le temps de la réflexion*, VIII (La ville inquiète), pp.247-261, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004526v>

Schrecker.C, 2009, « Qu'est-ce que la communauté? Réflexions sur le concept et son usage » in *Mana* 16, 20p.

Thoenig. J-C, 1998, « Politiques Publiques et action publique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol 5, n°2. 19 p.

Wacquant. L, 2005, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, p. 4-21.

- Documents, travaux universitaires

Avanza.M « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », 2001, 12 p.

Balazard. H et Genestier. P, 2009, « La notion d'empowerment : un analyseur des tensions idéologiques britanniques et des tâtonnements philosophiques français», Conférence internationale sur « L'empowerment de la société civile dans les politiques urbaines », île de Porquerolles,

Balazard. H, 2014, « Un empowerment à construire » Territoires, incubateurs de santé ? Les Cahiers de l'IAU îdF, n° 170-171 - septembre 2011

Bordet. G, 2001, « Homosexualité, altérité et territoire. Les commerces gais sur le bas des Pentes de la Croix-Rousse et dans le Marais ». Mémoire de maîtrise de géographie sous la direction de Paul Boino. Université Lumière-Lyon 2, 180p.

Gresle. F, Panoff. M, Perrin. M. Tripier. P, 1990, « Dictionnaire des sciences humaines. Sociologie, psychologie sociale, anthropologie », Nathan, 382p.

Jouve. B, 2006, « L'empowerment : à quelles conditions ? Pour quels objectifs ? » Note de travail, 7p.

Muzart. T, 2009-2010, « Les festivals de films gays et lesbiens en France : le militantisme culturel en question », Mémoire de Séminaire. Les réseaux de coopération culturelle. Sous la direction de Mafhoud Galloul, 146p.

- Interview / colloque:

Conférence internationale « Les communautés : problème ou solution ? » à l'ENTPE le 4, 5 et 6 juin 2014, disponible en ligne : <http://www.chaire-unesco-lyon.entpe.fr/fr/node/147>

Interview de Colin Giraud et Sylvie Tissot sur France Inter « Quartiers gays : les communautés dans la ville », le 15/09/14, disponible en ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-modes-de-vie-mode-d-emploi-quartiers-gays-les-communautés-dans-la-ville-2014-09-15>

Interview de Marie Hélène Bacqué, « Qu'est-ce que l'empowerment ? » 05/04/2013, disponible en ligne. http://www.dailymotion.com/video/xyrf1v_entretien-avec-m-h-bacque_news?start=164

Tables des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Carte des lieux LGBT 2013-2014, Guide Out | 25 |
| Figure 2 : Carte des lieux LGBT 2015, Association GotoLyon | 26 |
| Figure 3 : Carte des lieux LGBT 2012, site gayinlyon.com..... | 28 |
| Figure 4 : Plan des commerces LGBT dans le livret Carré Royal, 2000..... | 29 |
| Figure 5 : Prix du m ² selon les arrondissements à Lyon, 2014..... | 30 |
| Figure 6 : Répartition des emplois des ménages dans le 1er arrondissement, 2011..... | 31 |
| Figure 7 : Affiche soirée Garçon sauvage Mars 2015 | 37 |
| Figure 8 : Michel Chomarat et Patrice Béghain à la marche des fiertés de 2005..... | 43 |
| Figure 9 : Gérard Collomb à la marche des fiertés de 2006..... | 44 |
| Figure 10 : Michel Chomarat et Najat Vallaud-Belkacem à la marche des fiertés de 2012..... | 44 |
| Figure 11 : Exemple de Pink washing, guide Out 2009-2010..... | 46 |
| Figure 12 : Affiche de promotion de la Mission Égalité 2002 | 48 |
| Figure 13 : Manifestants devant l'église St Jean contre le kiss-in du 18 mai 2010 | 90 |
| Figure 14 : Manifestation contre la loi du mariage pour tous Place Bellecour, 2013 | 91 |

Table des matières

| | |
|--|----|
| Remerciements | 4 |
| Introduction générale..... | 5 |
| Partie I : Communautés, contours et mutations | 10 |
| I.1 Une nébuleuse dans le brouillard | 10 |
| I.1.1 Une communauté de noyaux et de réseaux qui s’entrecroisent. | 10 |
| I.1.2 ...Où les hommes sont surreprésentés..... | 15 |
| I.1.3 Un milieu gay « ghetto » | 18 |
| I.1.4 Espaces et communautés ; entre visibilité et anonymat..... | 20 |
| I.1.5 Un quartier gay Lyonnais ?..... | 22 |
| I.2 Une vie homosexuelle en mutation | 33 |
| II.2.1 Des missions en évolution..... | 33 |
| II.2.2 Une vie homosexuelle plus évènementielle | 35 |
| II.2.3 Un nouveau milieu gay ? L’arrivée des applications sur Smartphone | 38 |
| II.2.4 Une évolution des mentalités marquée par le projet de loi du mariage pour tous | 39 |
| Partie II : La petite fabrique de l’action publique en faveur des LGBT | 42 |
| II.1 Des politiques publiques à deux : la ville de Lyon à l’écoute de projets locaux | 42 |
| II.1.1 Des mesures diverses et variées | 42 |
| II.1.2 La ville de Lyon à l’écoute..... | 52 |
| II.1.3 Deux personnages clés en mairie centrale..... | 54 |
| II.1.4 Des mesures impulsées par la communauté | 57 |
| II.2 L’appui de nombreux contacts privilégiés | 61 |
| II.2.1 Le festival d’Écrans Mixtes et le soutien de nombreux acteurs privilégiés | 61 |
| II.2.2 La création du centre LGBTI, la communauté homosexuelle aux frontières poreuses | 66 |
| II.2.3 Le centre de documentation LGBTI à la Bibliothèque Part Dieu au cœur d’enjeux politiques..... | 69 |
| Partie III : Entre Empowerment et Néo-corporatisme, des politiques LGBT discrètes au cœur d’enjeux politiques | 76 |
| III.1 Une communauté un tant soit peu organisée et discrète..... | 76 |
| III.1.1 « Voir un peu plus haut » | 76 |
| III.1.2 Entre Empowerment et néo-corporatisme, une coalition d’acteurs | 77 |

| | |
|---|-----|
| III.1.3 Distanciation et discrétion..... | 80 |
| III.2 Une politique discrète, de synthèse... .. | 82 |
| III.2.1 L’ombre du communautarisme | 82 |
| III.2.2 Un électorat à séduire..... | 84 |
| III.2.3 ... dans une ville d’équilibre..... | 88 |
| Conclusion générale | 92 |
| Annexe 1 : Liste des entretiens | 94 |
| Références bibliographiques | 95 |
| Tables des illustrations | 102 |
| Table des matières | 103 |